

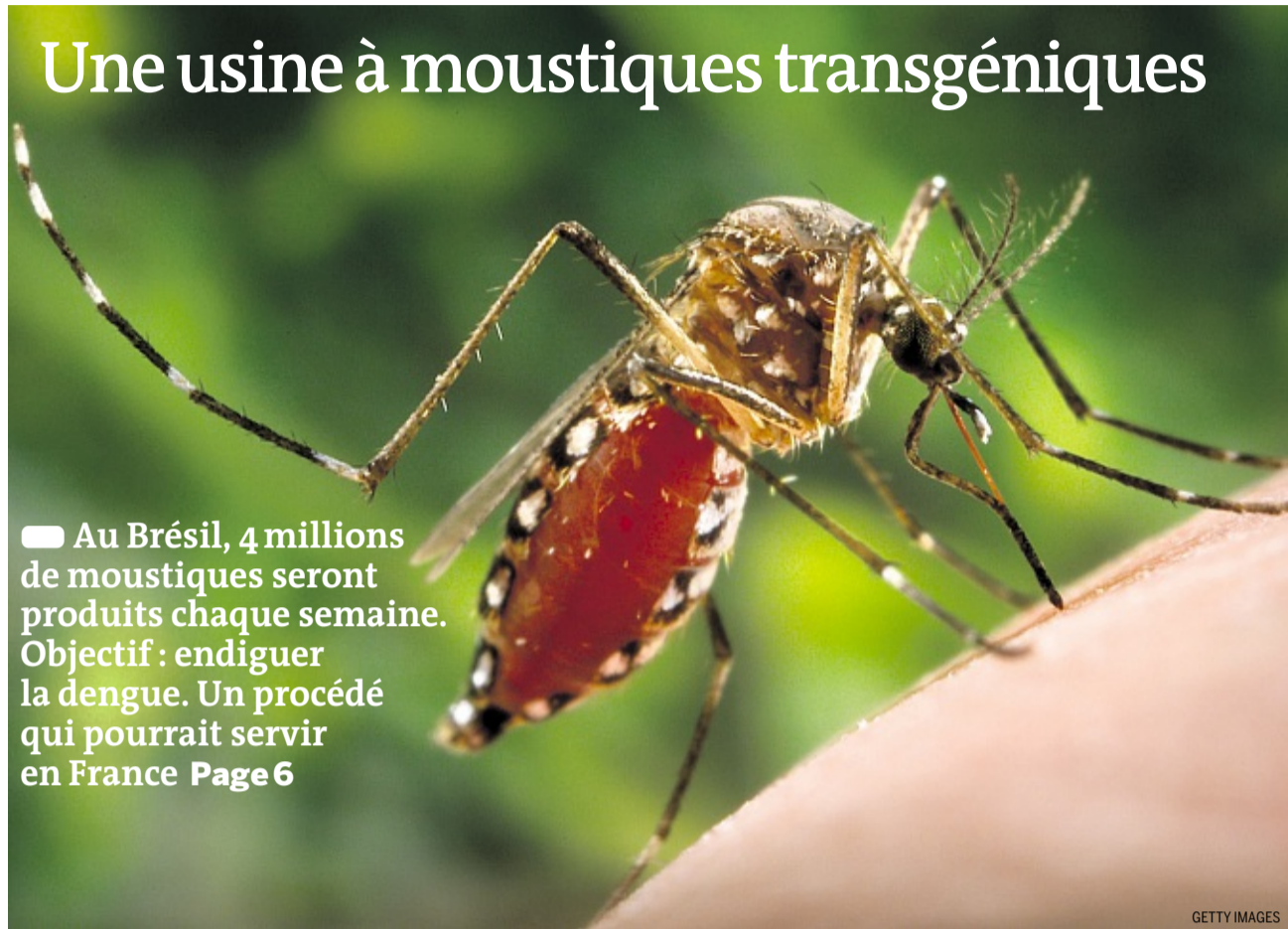
## Pour PSA, la fermeture d'Aulnay est non négociable

Dans un entretien au « Monde », le patron de PSA Philippe Varin estime que son groupe automobile, qui a peu délocalisé, paie le prix de sa « citoyenneté »

Philippe Varin, président du directoire de PSA Peugeot Citroën, justifie la décision de fermer l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) : « Nous avons examiné toutes les alternatives », affirme-t-il. Sur la défensive après l'intervention de François Hollande et à la veille

de son rendez-vous avec Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, l'industriel précise les solutions qui seront proposées aux 3 000 salariés d'Aulnay. Il souligne la « citoyenneté ancrée dans l'histoire du groupe ». ■

Lire page 11



## Une usine à moustiques transgéniques

Au Brésil, 4 millions de moustiques seront produits chaque semaine. Objectif : endiguer la dengue. Un procédé qui pourrait servir en France Page 6

GETTY IMAGES

## Les dérives autoritaires du régime Chavez

**DROITS HUMAINS** Abus de pouvoir, censure, impunité policière, persécutions : le dernier rapport sur le Venezuela de Human Rights Watch est très sévère. P. 4

## Le débat sur les « heures sup' » met la pagaille à gauche

**BUDGET** L'article mettant fin à la défiscalisation des heures supplémentaires a tourné au cafouillage. La mesure controversée prendra effet au 1<sup>er</sup> août. Page 7

## Le passé trouble de Mitt Romney, le financier

**ENQUÊTE** Le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis est rattrapé par ses anciennes activités dans le capital-investissement et l'opacité de ses affaires. P. 14

## Commission par-ci, commission par-là

Dix ans après son élimination à l'élection présidentielle de 2002, Lionel Jospin fait un certain retour sur la scène politique. Dans son intervention télévisée du 14 juillet, François Hollande a annoncé la création d'une commission « chargée de la rénovation et de la déontologie de la vie publique ». Paritaire, composée de quatorze membres – hauts fonctionnaires, universitaires, magistrats –, elle sera présidée par l'ancien premier ministre, qui aura à ses côtés une ancienne ministre UMP, Roselyne Bachelot.

La « commission Jospin », qui se réunira dès le 25 juillet, doit rendre ses travaux début novembre. Elle se penchera sur le statut pénal du chef de l'Etat, la réforme des scrutins législatif et sénatorial, le non-cumul des mandats. Et elle « définira des règles déontologiques de nature à garantir la transparence de la vie publique ».

Le choix de M. Jospin, qui vient d'avoir 75 ans, n'est pas en soi contestable. L'ancien dirigeant du PS a toujours été vigilant sur les questions d'éthique. En 1997, il avait interdit à ses ministres de cumuler leurs fonctions avec celles de maire. C'est l'idée même d'une commission sur des questions sur lesquelles M. Hollande avait lui-même tranché durant sa campagne qui apparaît inutile.

### Editorial

Le président s'était engagé à réformer le statut pénal du chef de l'Etat, à porter à dix ans la durée d'inéligibilité des élus condamnés pour faits de corruption, à faire voter une loi sur le non-cumul des mandats, à introduire « une part

de proportionnelle » à l'Assemblée. Dans sa fameuse anaphore, le 2 mai, face à Nicolas Sarkozy – « Moi président de la République... » –, M. Hollande avait précisé ses engagements, soulignant que ses ministres, à qui il a fait signer une « charte de déontologie », « ne pourraient pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local ».

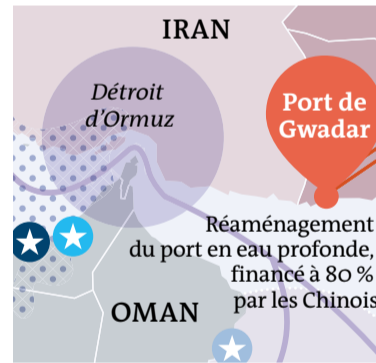
Dès lors que le cadre de cette « République exemplaire » est fixé, à quoi bon une telle commission ? M. Hollande est un adepte de la concertation, et il a raison. Mais le pouvoir semble frappé d'une « commissionnisme aiguë », comme si la démocratie ne pouvait avancer qu'au rythme des commissions. Pour ne prendre qu'un exemple, la conférence sociale des 9 et 10 juillet a débouché sur dix commissions, comités de pilotage et groupes de travail. « Si vous voulez enterrer un pro-

blème, nommez une commission », disait Clemenceau. En 1963, le général de Gaulle jugeait que l'essentiel « ce n'est pas ce que pensent le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte », mais ce qui est « utile au peuple français ». Le syndrome du comité Théodule guette le « comité Lionel ».

M. Hollande ne songe pas à enterrer le non-cumul des mandats. Mais il cherche à gagner du temps et à calmer les impatiences du PS, Martine Aubry ayant souhaité le vote d'une loi sur ce sujet dès l'été 2012. La commission Jospin va renvoyer un tel vote début 2013. Alors qu'un groupe de parlementaires socialistes, à l'initiative du sénateur de Seine-Saint-Denis Claude Dilain, vient de rappeler la portée « plus que symbolique » d'une telle loi, ce retard est très dommageable. ■ Lire page 8

## Stratégie : poussée chinoise dans l'océan Indien

L'océan Indien est un enjeu crucial que se disputent les deux géants asiatiques. La Chine y avance ses pions au gré d'accords avec les pays riverains, au grand dam de l'Inde, inquiète de cette intrusion dans son pré carré L'œil du Monde p. 16-17



## Une révolution pétrolière aux Etats-Unis

**ÉNERGIE** Le pétrole de schiste du Dakota et du Montana va réduire la dépendance des Etats-Unis à l'égard des importations et devrait permettre le retour en force de l'Amérique. L'analyse de Jean-Michel Bezat. Page 18

## Le regard de Plantu



M 00147-718 - F: 1,60 €

**Programme M1 / M2, double validation, double compétence !**

- diplôme de l'ICD visé par l'Etat à Bac+5 spécialisation « Conseil et Stratégie commerciale »
- grade de Master Sciences Po Aix « Management de l'information stratégique »

Admission Bac+3 / Bac+4 - Alternance en M2

Paris - Gabriela ALVAREZ - 01 40 03 15 52  
Toulouse - Laure AZEMA - 05 61 71 02 94  
[www.icd-ecoles.com](http://www.icd-ecoles.com)

**ICD** INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL

**sciencespo.aix**

Diplôme visé Bac+5 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

GROUPE ICS UNIVERSITÉS INTERNATIONALES DE MANAGEMENT

"FAITES LA DIFFÉRENCE"

## Des Occidentaux priés de se rhabiller aux Emirats

L'approche du ramadan, censé débuter le 20 juillet, un mot d'ordre inhabituel se propage dans la « twittosphère » émiratie : « *La pudeur en public est hautement recommandée. Du respect, s'il vous plaît.* » L'auteur de ces lignes, rédigées en anglais, est une jeune femme d'Abou Dhabi, Asma Al-Muhairi, partie en campagne depuis deux mois contre la désinvolture vestimentaire des Occidentaux, dans les Emirats arabes unis (EAU), pôle d'attraction d'un business et d'un tourisme sans frontières.

Fatiguée de côtoyer dans les centres commerciaux des femmes en minijupe ou short mouillant, elle a ouvert un compte Twitter, @UAE DressCode, destiné à inculquer un minimum de décence aux touristes et aux expatriés. « *Le respect et la liberté vous sont accordés pour autant que vous n'en abusez pas* », écrit l'internaute en colère, qui comme toute bonne émiratie, ne sort pas sans son abaya, un drapé de tissu noir, qui la couvre des pieds à la tête. « *Nous ne demandons pas aux autres de se voiler comme nous, poursuit-elle. Faites ce que vous voulez et habillez-vous comme vous voulez, mais avec des limites. Respectez juste le public ici.* »

Le coup de gueule a eu un succès massif. En quelques semaines, @UAE DressCode a drainé 4 000 abonnés, en grande majorité favorables à cette initiative. La presse locale s'est emparée du sujet et le Conseil national fédéral, le Parlement fantôme des EAU, a même promis de réfléchir à la façon d'imposer un code vestimentaire dans les malls, ces gigantesques galeries marchandes climatisées, où autochtones et étrangers se réfugient durant

les grandes chaleurs de l'été. Cette émotion en dit long sur l'inquiétude grandissante des Emiratis face à l'occidentalisation au pas de charge de leur société, surtout à Dubaï, la ville-monde, lieu de toutes les tentations. Elle est le reflet d'une communauté déboussolée, qui se sait de plus en plus minoritaire dans son propre pays. Les locaux ne représentent qu'un peu plus de 10 % des 8 millions d'habitants des EAU, le reste étant constitué par les expatriés et la main-d'œuvre immigrée, originaire d'Asie du Sud.

### Prohiber le débardeur

Sur Twitter, quelques étrangers manifestent leur mauvaise humeur face à ce qu'ils perçoivent comme une poussée de pudibonderie islamiste. « *Réduisez votre dépendance au tourisme ou bien acceptez la culture touristique* », maugrée un usager du réseau social. Un autre fait remarquer, narquois, que de passage à Dubaï l'automne dernier, la sulfureuse Kim Kardashian, star de la télé-réalité américaine, célèbre pour ses tenues ultralégères, avait déclenché une mini-hystérie dans ces mêmes malls où Asma Al-Muhairi et ses amis se piquent de prohiber le port du débardeur...

A tous ces esprits chagrins, les partisans du « dress code » donnent l'exemple de Paris qui a banni le niqab en 2011 ou de Barcelone qui a interdit, la même année, aux estivants de circuler en maillot de bain dans la rue. Pour les inconscients du shopping en petite tenue, il reste une solution : s'inscrire vite à l'Institut Eton de Dubaï, qui dispense des formations sur la « *ramadan étiquette* ». ■

BENJAMIN BARTHE

**Récit** Haoua Diarra venait d'acheter son billet pour rentrer au Mali. Elle allait retrouver ses enfants après douze ans d'absence et fêter sa régularisation lorsqu'elle a appris la mort de son fils, tué dans le conflit qui divise le pays

## La « dame du Mali » raconte sa vie sans Djoko, son fils perdu



Haoua Diarra, cuisinière dans un foyer de travailleurs migrants, fait partie de ces femmes qui ont émigré seules. ANTOINE AGOUDJIAN POUR « LE MONDE »

Haoua Diarra est une cuisinière sans étoiles. Une « dame du Mali », comme on dit entre Africains, qui a perdu un fils resté au pays. Tous les midis, elle tient cuisine, au bout du couloir sombre d'un foyer de travailleurs migrants de l'Est parisien. Pour 2 euros, on trouve à sa carte toutes les saveurs du continent – igname, gombo, yassa... Et à croire ceux qui y ont goûté, son boubou vaudrait aussi bien qu'une toque.

Mais un soir de mars, elle est rentrée dans la catégorie des rares immigrés maliens de France à avoir perdu un proche dans le conflit qui agite le Mali depuis plus de six mois. Ce soir-là, Haoua Diarra s'appretait à se coucher quand le téléphone a sonné. A l'autre bout du fil, sa belle-sœur lui a annoncé que son fils avait été « *tué par une balle perdue* ». Elle a raccroché puis s'est effondrée dans sa chambre de 14 m<sup>2</sup> face à ses années de vie clandestine entassées dans des sacs de supermarché. Son drame en cachait un autre. Elle venait d'acheter son premier billet retour pour le Mali après douze ans d'absence.

Haoua Diarra fait partie de ces femmes peu connues : celles qui tentent seules « l'aventure » de l'émigration. Comme beaucoup d'autres, souvent originaires d'Afrique de l'Ouest, elle avait choisi de rejoindre la France sans mari – dont elle s'était séparée – et sans enfants – qu'elle avait pris soin de confier à sa belle-famille en partant. Ce qu'elle ignorait, c'est le temps que prendrait la régularisation. Elle « *trouverait* » bien assez vite « *des papiers* », pensait-elle, quand elle est partie, en 2000, à l'âge de 35 ans. Mais les « papiers » n'ont été accordés qu'en octobre 2011, soit l'année de ses 46 ans.

Chez les Maliens, plus grande diaspora africaine de France, le « *malheur* » d'Haoua

Diarra n'a pourtant pas fait de bruit. L'explication est en partie géographique. A Paris, quand on vient du Mali, c'est d'abord de Kayes, une région du Sud préservée du conflit. Quelques « nordistes » ont bien géré à distance la fuite de leurs proches de la zone tombée aux mains d'Al-Qaida au Maghreb islamique. Mais Haoua Diarra, elle, est une fille de Kati.

Or c'est de cette petite ville-garnison qu'est parti le putsch qui a renversé le président Amadou Toumani Touré, le 22 mars, après dix ans à la tête du Mali. Cette bourgade située à 15 km de Bamako est depuis devenue la base arrière d'une junte au pouvoir de plus en plus contestée. Et dans le milieu très clanique et politisé de la diaspora, ce sont autant d'attention en moins. Même pour une mère isolée.

Lorsqu'elle est apparue au bout du corridor d'un foyer dont elle tient à taire le nom, Haoua Diarra a donc juste confirmé que « *oui* », elle avait bien perdu un fils. Sa voix était à peine audible. C'est seulement plus tard qu'elle a accepté de raconter Djoko, son fils perdu, chez un ami afin qu'il traduise son français mal à l'aise. Djoko était son « *dernier* ». Le quatrième d'une fratrie composée d'un garçon de 28 ans et de deux filles de 31 et 26 ans. Sur une photo qu'elle tend, Djoko est au volant d'une voiture, béré à l'envers, l'index et le majeur en forme de « *V* » de la victoire. Un grand gaillard de 22 ans qui en avait 10 quand elle l'a laissé au pays.

Après sa mort, Haoua Diarra a veillé devant la télévision, en quête d'informations sur son décès. Au milieu de sa chambre étroite, le petit écran a parlé de beaucoup de choses : de personnes déplacées, de viols, de morts. Mais même ORTM, la chaîne publique malienne, n'a jamais évoqué cette banale balle perdue du 23 mars qui, un jour après le coup d'Etat, a atteint Djoko sur sa Mobyette.

Haoua Diarra l'avait encore joint quelques heures plus tôt. Comme toutes ces femmes éloignées de leurs enfants, elle l'appelait « *tous les jours, tous les jours* », insistait-elle, soucieuse des reproches que pourraient lui faire des regards occidentaux. « *Oh, pas longtemps, détaille-t-elle, moins d'une minute à chaque fois. Avec une carte à 5 euros, tu peux tenir quatre ou cinq jours.* »

**Son billet Air France pour le Mali, acheté 1 059 euros sur Internet, lui a coûté ses douze ans d'économies**

A distance, douze ans durant, malgré ses 500 euros de salaire et ses 420 euros de loyer, Haoua Diarra a ainsi tout suivi : l'école, les bêtises, les maladies. La création aussi de la petite société de transport dans laquelle Djoko s'était lancé avec son frère, en achetant une camionnette. Même les mariages : celui des garçons et celui de leur sœur aînée. Tout. Jusqu'au jour où, célibataire forcée à Paris, elle est finalement devenue grand-mère à Kati.

Pendant que ses sept petits-enfants naissaient, Haoua Diarra enchaînait les cuisines collectives de foyers. Elle les cite de tête comme autant d'adresses d'un univers dur, où, chaque semaine, il convient de servir des centaines de travailleurs qui s'échinent dans le nettoyage, la sécurité ou le bâtiment. Un univers d'hommes souvent célibataires. Les seules femmes qui y entrent sont les cuisinières, et la plupart sont payées au noir.

Malgré les difficultés du métier, toujours dans des cuisines improvisées, l'activité est presque devenue un débouché balisé pour toutes celles débarquées seules, sans-papiers. Si nombreuses, qu'il n'y a du travail qu'une semaine sur deux. Rien que dans l'équipe d'Haoua Diarra, elles sont quatre mères, dont trois âgées de 35 à 37 ans. Toutes ont derrière elles entre cinq et sept ans de vie téléphonée avec leurs enfants.

Une distance qui se paie parfois cruellement : même pour la mise en terre du corps de Djoko, Haoua Diarra n'a pas pu être là. Son billet Air France pour le Mali, acheté 1 059 euros sur Internet, lui a coûté ses douze ans d'économies. Quand elle a cherché à avancer la date du départ, prévue le 21 juillet – avec retour en France le 1<sup>er</sup> septembre – elle a dû reculer devant le montant des frais supplémentaires.

Alors elle s'est mise à espérer qu'elle rattraperait son absence une fois au Mali. Avec la colère, elle se sent capable de tout : « *Demander à être reçue à la présidence* », « *monter une association de victimes* » et de « *tout faire pour que [ses] enfants* » la rejoignent en France. Puis, las, elle se ravise : « *Là-bas, je ne pourrais rien savoir.* » D'ordinaire, le retour d'un « régularisé » est toujours fêté. Mais à Kati, en juillet, si Haoua Diarra se sait attendue, c'est surtout pour un dernier hommage religieux à Djoko, son étoile déçue. ■

ELISE VINCENT

## Les indégivrables Xavier Gorce



Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », membre du directoire, directeur des rédactions Erik Izraelewicz  
Secrétaire générale du groupe Catherine Sœur  
Directeurs adjoints des rédactions Serge Michel, Didier Pourquery  
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédacteurs en chef Eric Béziat, Sandrine Blanchard, Luc Bronner, Alexis Delcambre, Jean-Baptiste Jacquin, Jérôme Fenoglio, Marie-Pierre Lannelongue (« M Le magazine du Monde »)  
Chef d'édition Françoise Tovo  
Directeur artistique Aris Papatheodorou  
Médiateur Pascal Galinier  
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget  
Directeur du développement éditorial Franck Nouchi  
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président. Gilles van Kote, vice-président

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA  
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94 610 348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).  
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00  
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ou par Internet : www.lemonde.fr/abonjournal

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0712 C 81975 ISSN 0395-2037

publicité  
Président : Louis Dreyfus  
Directrice générale : Corinne Mrejen

OJD  
PRESSE  
PREMIÈRE  
PRIVANTE  
PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui,  
75707 PARIS CEDEX 13  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Guinsbourg,  
94852 Ivry cedex

## « La France est bien allée en Libye, pourquoi pas au Mali ? »

DEPUIS LE DÉBUT des tensions au Mali, la diaspora malienne s'agite tous azimuts. Les moyens sont faibles, la visibilité médiatique limitée. Mais dans les foyers, les discussions sont houleuses et beaucoup cherchent une façon d'envoyer à distance ce qu'ils jugent comme un drame pour leur pays.

« *Ce qui fait mal, c'est le bon en arrière, d'un seul coup, que tout cela signifie* », explique Séga Doucouré, 41 ans, membre du bureau du Parti pour le développement

économique et la solidarité, proche de l'ex-président Amadou Toumani Touré (dit « ATT »). « *On est blessé dans notre amour-propre* », détaille celui qui est aussi un cadre actif de l'UMP.

### Attirer l'attention

Comme lui, la majeure partie des 120 000 ressortissants de la communauté malienne sont partisans d'une intervention militaire de la France. « *Nous sommes la plus importante communauté noire de l'Hexagone, beaucoup*

ont la double nationalité, la France est bien allée en Libye, en Côte d'Ivoire, pourquoi n'aurait-elle pas au Mali ? », interroge Hamedy Diarra, un des leaders d'une coordination d'associations et de partis politiques maliens.

Pour tenter d'attirer l'attention, la diaspora a organisé plusieurs manifestations. Des étudiants se sont réunis devant le Panthéon, à Paris, le 14 avril, une délégation s'est rendue à Strasbourg, le 22 mai, devant le Parlement européen, et un cortège a

encore défilé, le 30 juin, entre la place de la Concorde et l'Assemblée nationale. Des collectes d'argent ont aussi été lancées, notamment dans les foyers.

Mais ce qui a le plus rassuré, récemment, les Maliens de France, est la déclaration, faite, jeudi 12 juillet, par le ministre des affaires étrangères Laurent Fabius. Pour la première fois, il s'est publiquement déclaré favorable, « *à un moment ou un autre* », à l'usage de la force. ■

E. V.

# Spéculation sur une « glasnost » nord-coréenne

Plus de six mois après son arrivée au pouvoir, Kim Jong-un esquisse un nouveau style de pouvoir

Tokyo  
Correspondant

La Corée du Nord a inopinément fait son entrée dans la rubrique « people » des médias internationaux avec la récente apparition à deux reprises d'une jeune femme aux côtés du « jeune dirigeant » Kim Jong-un. Des images diffusées à la télévision et reprises dans la presse locale. Qui est cette jeune femme ? Sa sœur cadette ? Une compagne, une épouse ?

Sa première apparition lors de la commémoration de la mort le 8 juillet 1994 de Kim Il-sung, grand-père de l'actuel dirigeant et fondateur de la dynastie communiste, a consacré le rôle officiel de cette jeune personne ; la seconde pour un spectacle inattendu à Pyongyang avec des acteurs et actrices déguisés en personnages de Walt Disney, a encore plus intrigué : c'était la première fois que Mickey Mouse et Winnie étaient présentés sur une scène en présence du dirigeant et de l'élite du régime dont une brochette de généraux.

Connus des enfants nord-coréens grâce aux produits importés de Chine et aux nouveaux parcs à thèmes de Pyongyang, les personnages de Disney relevaient, il n'y a pas si longtemps, de la « pollution spirituelle » du monde capitaliste. Le monde de Disney n'en fascinait pas moins l'élite : en 2001, le demi-frère de Kim Jong-un, Kim Jong-nam, avait été expulsé du Japon où il était entré avec de faux papiers pour visiter le Disneyland de Tokyo.

Dans un pays où tout est orchestré, l'apparition de la mystérieuse jeune femme et la reconnaissance « officielle » de Mickey Mouse – sans l'accord du groupe américain Disney – pourraient indiquer une volonté du régime de projeter à l'extérieur une image plus amène (sur la lancée de l'opération réussie de relation publique du centième anniversaire de la naissance de Kim Il-sung, le 15 avril) et, à l'intérieur, celle d'un dirigeant plus chaleureux et proche de la population que son père.

Selon Koh Yu-hwan, de l'université Dongguk à Séoul, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) s'orienterait vers une sorte de « glasnost » (la transparence en politique prônée par Mikhaïl Gorbatchev). Evolution pour le moins en pointillé : les premiers discours de Kim Jong-un n'indiquent aucun changement dans l'orientation du régime qui maintient sa ligne dure et sa rhétorique belliqueuse vis-à-vis du Sud et la transparence ne semble guère à l'ordre du jour, comme en témoigne la soudaine et mystérieuse disparition de la scène publique du vice-maréchal Ri Yong-ho, chef d'état-major.

Les experts de la RPDC sont le



Le numéro un nord-coréen Kim Jong-un (au centre) lors d'un spectacle à Pyongyang, le 9 juillet, où figuraient des personnages de Walt Disney, une première en Corée du Nord. A sa droite, se tient une jeune femme qui pourrait être son épouse. (KCN/REUTERS)

plus souvent contraints à spéculer à partir des signes sibyllins émis par le régime. En ce qui concerne l'élégante jeune femme aux cheveux courts et à la silhouette élancée en tailleur noir d'excellente facture au côté de Kim Jong-un, les médias officiels n'ont donné aucune précision sur son identité. Il est peu probable que ce soit sa sœur cadette, Kim Yeo-jong, et encore moins une « pop star » locale, Hyong Song-wol, dont le nom a circulé. « Il s'agit plus vraisemblablement de l'épouse de Kim », estime

## Une dynastie nationale-communiste au pouvoir depuis 1948

**1945** La péninsule coréenne, just- qu' alors colonie japonaise, est divisée en deux zones, une sous tutelle soviétique au nord du 38° parallèle, une sous tutelle américaine au sud.

**1948** Kim Il-sung accède au pouvoir dans la partie nord.

**1950-1953** Guerre de Corée qui s'achève par un armistice.

**1994** Mort de Kim Il-sung. Son fils Kim Jong-il lui succède sans offi-

ciellement remplacer le « président éternel de la République ».

**1995-1997** Famine (près d'un million de morts)

**2002** Début de la crise nucléaire

**2011** Mort de Kim Jong-il. Son fils Kim Jong-un, âgé d'une trentaine d'années, devient le nouveau dirigeant d'un régime où jusqu'à 200 000 personnes sont détenues dans le « kwanliso », le gou-lag nord-coréen.

Cheong Seong-chang, spécialiste de la RPDC à l'Institut Sejong à Séoul, interrogé par *Le Monde*. « La présence de cette jeune femme pourrait être le signe que le pouvoir de Kim Jong-un se stabilise », poursuit-il.

Si la jeune femme, revue en compagnie de Kim Jong-un lors de la visite d'un jardin d'enfants le 15 juillet, est bien son épouse, le dirigeant nord-coréen se démarque du comportement de son père, rarement vu en compagnie de femmes. Sa première liaison

durable avec l'actrice, Song Hye-rim, dont il eut un fils Kim Jong-nam (qui vit à Macao), resta secrète. Dans le cas de la mère de Kim Jong-un, Ko Yong-hui, célèbre danseuse, la présence de celle-ci fut discrète jusqu'à ce que, au début des années 2000, l'un de ses deux garçons apparaisse comme un successeur potentiel. On parla alors de Ko Yong-hui comme de la « mère respectée ». « Culte » embryonnaire, car elle devait mourir dans un hôpital à Paris en 2004. Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un, elle semble à nouveau « honorée ». Mais de son vivant, Ko Yong-hui n'a jamais eu la visibilité d'une « première dame ».

La jeune femme apparue au côté de Kim Jong-un est un type de femme que l'on peut croiser désormais dans les rues de la capitale. Contrairement aux femmes muées en « surhommes » aux cheveux courts de la Chine maoïste, les Nord-Coréennes n'ont pas été dépourvues de leur féminité. Elles étaient certes contraintes : le pantalon par exemple fut longtemps interdit en ville. Aujourd'hui, elles sont l'avant-garde discrète d'une évolution sociale. Coiffures à la

mode en Chine ou en Corée du Sud, talons compensés, vêtements plus colorés, jupes plus courtes (mais sages)... Les Nord-Coréennes changent leur apparence. Elles sont aussi une cheville ouvrière de l'économie de marché : elles tiennent le commerce de détail et l'embryonnaire secteur des services.

mode en Chine ou en Corée du Sud, talons compensés, vêtements plus colorés, jupes plus courtes (mais sages)... Les Nord-Coréennes changent leur apparence. Elles sont aussi une cheville ouvrière de l'économie de marché : elles tiennent le commerce de détail et l'embryonnaire secteur des services.

## L'argent qui circule à Pyongyang se voit, comme les inégalités criantes entre la nouvelle élite et le reste de la population

Les signes d'un pays plus détendu au plus haut niveau du régime reflètent une évolution sociale sous l'effet de l'économie parallèle apparue dans le marasme de la famine de la fin des années 1990, que Kim Jong-il a tardé à prendre en compte. Au départ de survie, ce marché noir n'a cessé de se développer pour devenir une économie de facto de marché en dépit des tours de vis du régime. Sa crois-

sance est visible à Pyongyang : circulation automobile plus intense, nouveaux restaurants, magasins de produits importés, marchés fournis et achalandés.

Il existe des « poches de prospérité » en RPDC, estime Andrei Lankov, spécialiste de ce pays à l'université Kookmin à Séoul. Enfants de la vieille garde – le népotisme n'est pas seulement le fait du clan des Kim –, plus informés des réalités extérieures, pragmatiques mais conscients du fait que leur intérêt bien compris est de soutenir le régime, ces nouveaux privilégiés font des affaires. L'argent circule à Pyongyang et cela se voit, comme les inégalités criantes entre cette nouvelle élite et le reste de la population victime des pénuries.

Avec cette nouvelle économie dépendante de la Chine, circulent davantage d'informations, dont des copies sur clés USB de films sud-coréens qui influencent les esprits. Lentement, la société nord-coréenne se désenclave. Une RPDC plus « cool » n'est-elle qu'un intermédiaire avant que la chape ne retombe ou une tendance appelée à se poursuivre ? ■

PHILIPPE PONS

## Le départ du patron de l'armée illustrerait une reprise en main par le parti

Tokyo  
Correspondant

L'annonce soudaine du retrait de la scène publique du vice-maréchal Ri Yong-ho, chef d'état-major de l'armée populaire, qui pour « raisons de santé » a quitté toutes ses fonctions, a suscité une volée de spéculations chez les experts de la Corée du Nord.

La décision de démettre l'homme fort de l'armée qui passait pour un des plus fidèles mentors de Kim Jong-un a été prise, dimanche 15 juillet, par le bureau politique du comité central du Parti du travail et annoncée le lendemain. Mardi, un général peu connu, Hyon Yong-choi, âgé d'une quarantaine d'années était promu au grade de vice-maréchal. Il s'agit de la quatrième promotion à ce gra-

de depuis la mort de Kim Jong-il en décembre 2011.

La santé du vice-maréchal Ri, invoquée comme raison de son retrait, laisse perplexe, sinon sceptique, la plupart des experts de la Corée du Nord qui spéculent sur un limogeage et une éventuelle lutte de pouvoir en coulisse. Agé de 69 ans, le vice-maréchal Ri était apparu comme un personnage clé de la succession de Kim Jong-il, mort en décembre 2011. Homme de confiance du dirigeant défunt, il était chef d'état-major depuis 2009. Promu l'année suivante vice-maréchal, il avait été nommé membre de la commission nationale de défense. Il était également membre du présidium du bureau politique. A ces fonctions charnières entre l'armée et le parti, il venait juste derrière

Kim Jong-un, commandant en chef des forces armées.

Le vice-maréchal Ri passait pour avoir facilité auprès des hauts gradés la transmission de pouvoir à Kim Jong-un. Il figurait

## Le vice-maréchal Ri figurait parmi les sept personnalités qui marchaient au côté du corbillard de Kim Jong-il

parmi les sept personnalités qui marchaient au côté du corbillard lors des funérailles de Kim Jong-il. Celles-ci étaient présentées par le *Rodong sinmun* (organe du Parti du travail) comme les « figures qui

dirigeront le parti et l'armée dans l'ère Kim Jong-un ».

Depuis l'« intronisation » de Kim Jong-un, le vice-maréchal avait été vu fréquemment à ses côtés et il l'accompagnait dans la plupart de ses inspections d'unités militaires. En avril, lors de la parade marquant le centième anniversaire de la naissance de Kim Il-sung, le vice-maréchal Ri en grand uniforme avait présidé aux cérémonies. Il ne semblait guère alors présenter des problèmes de santé. Son « retrait » pourrait s'inscrire dans un mouvement plus large de reprise en main de l'armée par le parti.

Au cours de l'ère Kim Jong-il, le slogan de « primauté de l'armée » avait conféré à celle-ci un poids plus grand dans le processus décisionnel. La réactivation depuis

deux ans de la commission militaire centrale (organe du parti), quelque peu mise sur la touche pendant l'ère Kim Jong-il, confirme cette orientation. Elle se conjugue à un « renouvellement-rajeunissement » de l'élite militaire. La promotion de jeunes officiers à des postes dans le parti et celle de Choe Ryong-hae, membre du bureau politique promu vice-maréchal et directeur du bureau politique de l'armée bien qu'il ait peu d'expérience militaire, ont pour pendant l'éviction de personnalités importantes comme U Dong-chuk. Directeur des services de sécurité, il n'a plus été vu en public depuis mi-mars. Les disparitions de la scène sont fréquentes en RPDC. Certaines sans retour. D'autres parfois temporaires.

En tout état de cause, un réali-

gnement à la tête de l'armée paraît en cours. Kim Jong-un dispose-t-il d'un pouvoir suffisant pour y procéder ? D'autres personnalités, à commencer par son oncle, Jang Song-taek, vice-président de la commission nationale de défense, manœuvrent vraisemblablement en coulisses.

« Il est possible que Ri Yong-ho ait été écarté parce qu'il résistait à cette reprise en main par le parti », avance Cheong Seong-chang de l'Institut Sejong. Si c'est bien le cas, serait en cours une progressive remise en cause du principe de « primauté de l'armée » par Kim Jong-un et son entourage qui consolideraient leur assise sans pour autant remettre en cause officiellement la ligne politique héritée de l'ère Kim Jong-il. ■

PHILIPPE PONS

# La Tunisie refuse les dettes héritées de la dictature

Le président Moncef Marzouki est en visite officielle à Paris, premier créancier de Tunis

Tunis  
Envoyée spéciale

Pour sa première visite officielle en France, le président tunisien Moncef Marzouki, qui devait être reçu à l'Élysée, mardi 17 juillet, par le chef de l'Etat français François Hollande, ne poursuit pas seulement l'objectif affiché « d'effacer les tensions du passé ». Une députée de son parti, le Congrès pour la République, Mabrouka MBarek, devait déposer le même jour un projet de loi à Tunis, soutenu par les autres formations politiques, pour remettre en cause la « dette odieuse » tunisienne définie, en matière de droit international, comme la dette contractée par une dictature et qui doit être remboursée par la transition démocratique. Or la France est le premier pays créancier de la Tunisie.

Cette démarche pour obtenir

**La Tunisie cherche à renégocier les emprunts dont elle estime que sa population « n'a pas vu la couleur »**

un moratoire, – qui pourrait être imitée par d'autres pays concernés par le « printemps arabe » comme l'Égypte, la Libye ou le Yémen –, a été précédée par un premier signal lorsque, fin juin, M. Marzouki a refusé de signer un accord passé avec le Fonds monétaire international (FMI), arguant, dans un communiqué, la nécessité, « de mener un audit des dettes pour vérifier si ces dernières sont légalement à la charge de l'Etat tunisien ou de l'ancien régime... » En même temps, il réclamait le limogeage du gouverneur de la Banque centrale tunisienne, Mustapha Kamel Nabli, coupable, à ses yeux, de ne pas en faire assez pour récupérer les avoirs gelés de la famille Ben Ali à l'étranger, notamment en Suisse. Sa révocation devait être examinée mardi par les députés de l'Assemblée constituante.

« Cela fait partie de la justice transitionnelle, une bonne partie de cette dette a servi à des biens mal acquis », justifie M<sup>me</sup> Mbarek, qui s'est appuyée sur le travail mené par une association, Auditons les créances envers la Tunisie (ACET), fondée par des Franco-Tunisiens dès février 2011, un mois après la chute de l'ancien régime de Zine El-Abidine Ben Ali. Le texte propose la création d'une commission

mixte indépendante, composée notamment de quatre experts internationaux, pour évaluer les emprunts contractés par l'ex-dictateur tunisien, au pouvoir de 1987 jusqu'au 14 janvier 2011, aujourd'hui réfugié en Arabie saoudite.

Sur les 30,8 milliards de dinars de la dette tunisienne (environ 15 milliards d'euros) évalués en 2010 par la Banque mondiale depuis 1970, plus de la moitié serait imputable à l'ancien régime. « Il est hors de question que le peuple tunisien hérite, sans conditions, de cette dette dont le remboursement représente chaque année, six fois le budget de la santé, trois fois celui de l'éducation, et six fois celui du développement régional », s'indigne Jihen Chandoul, juriste, et porte-parole d'ACET. L'association s'appuie sur une pétition signée en mai 2011 par 120 députés européens pour « réclamer la suspension immédiate du remboursement des créances et la mise en place d'un audit ».

« Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la population et la fortune accumulée par le clan Ben Ali en vingt-trois ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers », soulignent les signataires, dont le socialiste proche de François Hollande, Kader Arif, devenu ministre délégué aux anciens combattants. Trois mois plus tard, en juillet 2011, le Sénat belge avait également adopté une résolution selon laquelle la Belgique annulerait sa dette bilatérale après audit si elle se révélait « odieuse ». Plus récemment, l'Allemagne a décidé de convertir une partie de sa dette en développement.

## Nouveaux emprunts

L'exemple de l'Équateur, dont le président Rafael Correa, un économiste de gauche élu en 2006, avait lancé un vaste audit après les dictatures militaires, nourrit aussi la démarche tunisienne. En 2008, l'Équateur était parvenu à démontrer l'illégitimité de certaines dettes et avait récupéré 7 milliards de dollars réaffectés dans des projets sociaux et environnementaux.

Confrontée à de sérieuses difficultés économiques depuis la révolution qui menacent la solvabilité de ses banques, et à une montée préoccupante du chômage, la Tunisie, tout en lançant de nouveaux emprunts, cherche à renégocier ceux dont elle estime que sa population « n'a pas vu la couleur ». ■

ISABELLE MANDRAUD

# Human Rights Watch dénonce les abus de pouvoir de M. Chavez au Venezuela

L'ONG pointe du doigt une justice aux ordres du président, et des médias contraints à l'autocensure

Le jugement est sévère. « La concentration du pouvoir autour de l'exécutif, la disparition des garde-fous institutionnels et l'érosion des droits de l'homme, laissent au gouvernement toute latitude pour intimider, censurer et poursuivre les Vénézuéliens qui critiquent le président ou contrarient son agenda », écrit l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié mardi 17 juillet consacré à la présidence d'Hugo Chavez. Celui-ci briguera un troisième mandat lors de l'élection du 7 octobre.

La mainmise sur la justice remonte à 2004, lorsque la Cour suprême est passée de 20 membres à 32 membres. Les juges ont été choisis en fonction de leur allégeance : la Cour a entériné l'absence de séparation des pouvoirs et s'est engagée à défendre la « révolution bolivarienne » incarnée par M. Chavez.

En 2009, le chef de l'Etat a dénoncé dans son programme télévisé la juge Maria Lourdes Afiuni et a demandé qu'elle soit condamnée à trente ans de prison. Pour quel motif ? Pour avoir remis

en liberté un ancien « chaviste » détenu depuis près de trois ans, en attente d'un procès pour corruption. Les ordres de M. Chavez ont été suivis à la lettre : la magistrate a été immédiatement arrêtée et emprisonnée en compagnie de femmes qu'elle avait jugées. Le tollé international suscité par cette affaire et la santé déclinante de M<sup>me</sup> Afiuni ont obligé les autorités à la placer en détention domiciliaire, en février 2011.

« L'arrestation de M<sup>me</sup> Afiuni a eu un impact considérable sur les juges des tribunaux de première instance, note HRW. Alors qu'auparavant ils craignaient de perdre leur poste, dorénavant ils ont peur d'être poursuivis au pénal pour le simple fait de respecter la loi. »

## Des sujets « anxigènes »

La réquisition des ondes radio-phoniques et télévisuelles à tout moment, pour transmettre les discours du chef de l'Etat, n'a pas suffi. Au lieu d'une chaîne publique, le Venezuela en dispose désormais de six pour défendre le gouvernement. La plus ancienne chaîne privée, RCTV, championne des programmes de divertissement,

avait été dépossédée de ses moyens de transmission sur les ondes hertziennes en 2007. En 2010, elle a été privée de diffusion sur le câble. La dernière chaîne critique, Globovision, a été accusée, après sa couverture d'une émeute dans une prison, de « mettre le feu au pays dans le but de renverser le gouvernement ». Selon les autorités, Globovision « suscite l'anxiété dans la population ». Sanction : une amende de 2,1 millions de dollars (1,7 million d'euros).

Parmi d'autres sujets « anxigènes » figurent la pollution, la criminalité, les séismes, mais aussi des textes ou dessins satiriques. La publicité privée ayant fondu à cause du dirigisme de l'économie, la publicité publique étant réservée aux médias pro-gouvernementaux, les journaux sont aux abois. Depuis 2010, Internet est également ciblée. « La peur des représailles du gouvernement fait de l'autocensure un problème grave du pays », souligne HRW.

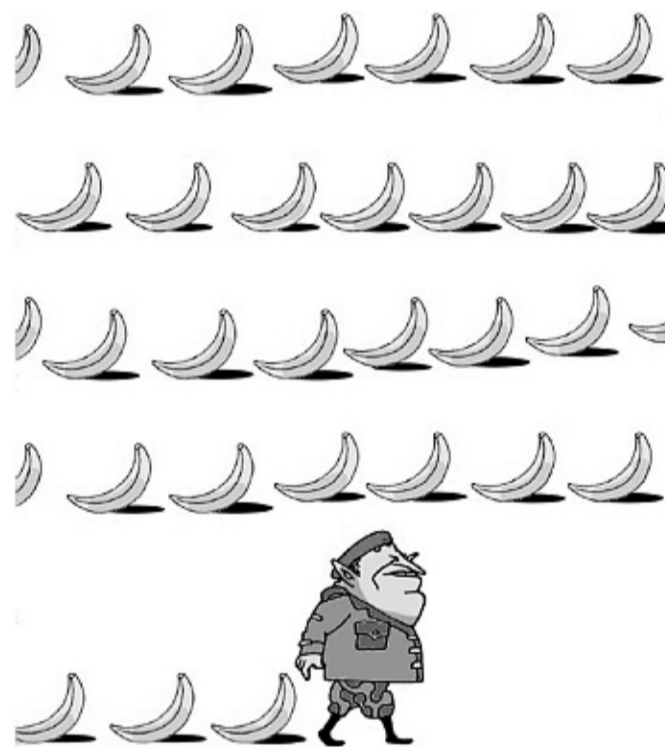
Les défenseurs des droits de l'homme sont déstabilisés. Un arrêt de la Cour suprême stipule que les individus et les organisations non gouvernementales

(ONG) qui reçoivent des aides de l'étranger peuvent être poursuivis pour « trahison », et passibles de 15 ans de prison.

Rocio San Miguel est présidente d'une ONG consacrée au contrôle citoyen de la sécurité, la défense et les forces armées. Spécialiste des questions militaires, elle tient une chronique dans le journal social-démocrate d'opposition *Tal Cual*. Pour avoir évoqué l'allégeance de la hiérarchie militaire au « chavisme », elle a été publiquement accusée d'incitation à l'insurrection et au coup d'Etat, ainsi que d'être un agent de la CIA, et menacée de mort.

Corollaire de ces entorses à l'Etat de droit : le gouvernement ne supporte pas les critiques. En 2008, le rapport précédent de HRW avait valu à ses auteurs d'être expulsés de Caracas. Le Venezuela figure parmi les pays qui veulent démanteler la Cour et la Commission interaméricaines des droits de l'homme, deux institutions ayant acquis leurs lettres de noblesse sous les dictatures et dans les fragiles démocraties qui les ont remplacées. ■

PAULO A. PARANAGUA



## Rayma dessine pour défendre la liberté d'expression

Née à Caracas, la caricaturiste Rayma Suprani a étudié le journalisme, et s'est spécialisée dans le dessin de presse, « par vocation ». Depuis vingt ans, elle publie ses caricatures chaque jour dans le quotidien vénézuélien *El Universal*. Ses dessins dénoncent la pauvreté, le manque de justice sociale et de liberté d'expression dans un pays où caricaturer le président peut être puni de trente mois de prison. Rayma Suprani fait l'objet d'un harcèlement de la part du pouvoir qui l'oblige à se déplacer protégée par

des gardes du corps. Elle a reçu en 2005 le prix de la meilleure caricaturiste décerné par la Société interaméricaine de presse et le prix Pedro Leon Zapata, décerné par le quotidien *El Nacional*, en 2000 et 2009. « Mes caricatures sont un miroir pour que les abus de pouvoir au Venezuela puissent être vus », précise-t-elle à propos de son travail

(<http://raymacaricaturas.blogspot.fr/>) ■ RAYMA/CARTOONING FOR PEACE

Sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr) : Le portfolio de dessins de presse de Rayma

## OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 et 45

**QBE FRANCE**, sis Etoile Saint Honoré - 21 rue Balzac - 75406 PARIS cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale QBE Insurance (Europe) Limited, S.A. de droit anglais, au capital de GBP 500.000.000, dont le siège social est à Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London, EC3M 3BD, fait savoir qu'à sa demande, la garantie financière dont bénéficiait depuis le 01/01/2010 la société :

**DOM'IMMOBILIER SARL**  
74 rue Nollet  
75017 PARIS

depuis le 21 juillet 2011 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Etoile Saint Honoré - 21 rue Balzac - 75406 PARIS cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la société SARL HABITAT FINANCE ET PATRIMOINE.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

**QBE Insurance (Europe) Ltd**, Etoile Saint Honoré - 21 rue Balzac 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 001), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est situé 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiait depuis le 01/01/2010 la société :

**SARL HABITAT FINANCE ET PATRIMOINE**  
Le Village 38710 LAVARS  
SIREN : 514 007 665

pour son activité de : TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENT DE FONDS cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Etoile Saint Honoré - 21 rue Balzac 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la société SARL HABITAT FINANCE ET PATRIMOINE.

## Le recours controversé de l'ONU aux « privés » de la sécurité

Épinglée, l'ONU. Prise en flagrant délit de partenariat avec des prestataires de services peu recommandables. Selon un rapport du think tank Global Policy Forum (GPF), basé à New York, les Nations unies recourent de plus en plus aux sociétés militaires et de sécurité privée, notamment pour la protection de leurs sites ou de leur personnel. Le montant des contrats conclus avec ces officines a augmenté de 73 % rien qu'entre 2009 et 2010, dernière période pour laquelle des données sont disponibles, passant de 44 millions à 76 millions de dollars (36 millions à 62 millions d'euros).

Fruit d'une enquête de deux ans, ce rapport met en garde l'ONU contre cette nouvelle tendance jugée « dangereuse ». Son

auteur, Lou Pingot, rappelle les dérapages de ces entreprises privées, qui vont d'irrégularités financières à des violations des droits de l'homme. Selon l'experte française, une « vraie opacité » entoure le recrutement de ces prestataires majoritairement anglosaxons, dont les services comprennent le déploiement de gardes armés et non armés, l'escorte de convois, l'analyse de risques, la formation et le soutien logistique.

Le patron de la sécurité de l'ONU depuis 2009, Gregory Starr, a contribué à cet essor du recours aux « privés ». L'ancien « M. Sécurité » du département d'Etat américain déléguait la protection des diplomates américains en Irak et en Afghanistan à des sociétés comme Blackwater, pourtant reconnue coupable de bavures.

Le rôle des « gros bras » aux Nations unies s'est accru dans les années 1990, avec le déploiement de casques bleus en Somalie, dans les Balkans et en Sierra Leone. La règle en vigueur étant de faire appel aux privés quand la sécurité armée ne peut être assurée par l'Etat hôte, un autre Etat membre ou l'ONU elle-même.

## Trafic d'armes

Aucun texte ne régle le recrutement de personnel militaire privé, d'où l'abondance de contrats avec des sociétés à la réputation entachée. Parmi elles, l'Américain DynCorp International, impliquée dans un trafic d'armes et un trafic d'adolescentes en Bosnie en 1999, alors qu'elle œuvrait pour les Nations unies. Ce qui n'a pas empêché l'ONU de conclure un

contrat de 3 millions de dollars en 2010. Ou encore la Britannique ArmorGroup qui, en 2008, a facturé 15 millions de dollars à l'ONU pour des opérations de déminage en Afghanistan, avant d'être accusée par le Sénat américain d'avoir sous-traité la protection des démineurs auprès de talibans.

Si les contraintes budgétaires sont avancées par les Nations unies pour justifier cette externalisation croissante, aucune étude n'appuie la thèse d'une sécurité privée bon marché. Enfin, l'ONU dit travailler à l'élaboration de règles strictes pour le recrutement de ces privés, mais ces travaux sont menés dans le plus grand secret depuis deux ans et aucune consultation ne se profile. ■

ALEXANDRA GENESTE  
(NEW YORK, NATIONS UNIES)

# La France finalise son plan d'évacuation d'Afghanistan

Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, s'est rendu au Kazakhstan et en Ouzbékistan, par où transiteront les convois de l'armée française

Les routes de sortie d'Afghanistan sont prêtes pour l'armée française. Le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian, qui effectue depuis dimanche 15 juillet une visite au Kazakhstan et en Ouzbékistan, en a arrêté les modalités avec les autorités politiques de ces pays. Les logisticiens des états-majors vont pouvoir dérouler leurs plans.

Les voies de passage du Nord sont privilégiées par la France. Paris juge la route du sud jusqu'au port de Karachi, au Pakistan, trop incertaine, bien que trois fois moins chère. Ne pas se précipiter pour éviter les risques financiers et sécuritaires, tel est le mot d'ordre. Il signifie que tout ne sera pas évacué au 31 décembre, pour épouser le calendrier du retrait de tous les combattants fin 2012, fixé par le président de la République.

L'objectif est de diversifier les chemins : outre l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, une alternative en cas de besoin pourrait être de passer par le Tadjikistan (où la France dispose d'un point d'appui sur la base de Douchanbé) et le Kirghizistan. Il

s'agit d'évacuer quelque 1500 containers de 20 pieds (à titre de comparaison, l'armée américaine en a 175 000). Les voies aériennes par lesquelles on a déjà commencé à emporter certains matériels, directement en France ou via la base d'Abou Dhabi aux Emirats arabes unis, serviront aux matériels sensibles.

**La France évacue 1500 containers tandis que l'armée américaine en compte pour sa part 175 000**

La négociation bilatérale, parallèle à celle que conduit l'OTAN au nom de la coalition, est une affaire délicate, que Paris a préparée en nommant en juin un ambassadeur spécial, Stanislas de Laboulaye. Des missions techniques de l'état-major ont également préparé le terrain en Ouzbékistan et au Kazakhstan. Les deux voisins de

l'Afghanistan ont posé la même condition : les convois qui transiteront sur leur sol ne devront pas contenir d'armement et ils devront être discrets.

Ces pays s'inquiètent pour l'après-2014, date fixée par l'OTAN pour l'arrêt des opérations de combat, craignant des incursions islamistes ou talibanes déstabilisantes. La France s'est engagée avec les pays de la région dans une coopération militaire plus large. Au Kazakhstan, où M. Le Drian a rencontré le premier ministre Karim Massimov, un accord de principe est acquis, qui doit cependant être validé à la fin de l'année. Les matériels arriveront d'Afghanistan par avion, sur la base de Chymkent. Le passage des Antonov ukrainiens que va louer l'armée française a été rendu possible par le vote, en juin, d'une loi autorisant le transit des avions affrétés sur le sol kazakh.

Avec ce pays, considéré comme un partenaire stratégique, Paris entend approfondir sa coopération militaire scellée par un traité en 2009. Le Kazakhstan, puissance minière et spatiale, est un allié et un client. Eurocoptère a inauguré en juin une usine en joint-venture. Astrium a vendu deux satellites d'observation qui vont être lancés à partir de 2013. Thalès est positionné sur les radars.

En Ouzbékistan, le ministre a obtenu l'accord formel du président Islam Karimov pour débiter le transit des containers, arrivant par la route depuis Kaboul jusqu'à la base allemande de Termez, de l'autre côté de la frontière, avant d'emprunter surtout le rail en Russie. Paris a installé un attaché de défense à Tachkent et signé un plan de coopération en 2012, mais affiche une relation plus prudente avec ce pays. L'armée française va y former des troupes de montagne ; des experts sont envoyés dans l'académie militaire du pays ; du petit matériel sera fourni.

Le désengagement français d'Afghanistan est déjà effectué à hauteur de 20 %. Depuis le 1<sup>er</sup> jan-



L'armée afghane hisse son drapeau national lors d'une cérémonie de transfert de responsabilités avec les forces françaises, à Mahmud Raqi dans la province de Kapisa, le 4 juillet. MASSOUD HOSSAINI/AFP

vier, 650 soldats sont rentrés, dont le détachement de l'armée de l'air présent à Kandahar avec ses trois Mirage 2000 (partis début juillet), le détachement des drones, les unités présentes sur les postes de Surobi et Kapisa cédés aux forces afghanes (dont l'emprise d'Uzbin) et des

formateurs de la mission d'entraînement de l'OTAN à Kaboul. Les plus gros transits ont eu lieu par avion en mars et en mai. Restent 2 900 soldats sur place. Pour l'heure, les matériels s'accumulent sur la base de Warehouse à Kaboul. L'été marquera une pause, en rai-

son des risques de combat, mais aussi des capacités techniques des avions, qui ne peuvent pas emporter des charges aussi lourdes qu'en hiver. La manœuvre reprendra donc à l'automne.

Les craintes d'attentats-suicides ou d'attaques importantes sont vives. « Le retrait constitue un défi, sur le plan technique comme sur le plan tactique, car on est toujours plus vulnérable quand on se désengage, explique le général Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre. Nous serons très attentifs à le faire dans les meilleures conditions de sécurité. » Le général admet : « Oui, je crains des mauvaises nouvelles. » La ratification du traité d'amitié signé par la France avec l'Afghanistan devait être soumise au Sénat le 18 juillet. ■

NATHALIE GUIBERT

## Les forces françaises déployées sur le sol d'Afghanistan

**2001** En décembre, déploiement d'une première compagnie de combat (220 hommes) à Mazar-e-Sharif. En janvier 2002, le bataillon français compte 530 militaires à Kaboul. Des forces spéciales sont déployées dans le sud-est du pays en 2003.

**2008** La France prend la responsabilité de la province de Kapisa. 3 400 militaires sont alors enga-

gés. Ils seront près de 4 000 à la fin 2010.

**2011** Octobre : début du retrait (200 soldats). De janvier à juin 2012, départ de 650 militaires (2 950 restent déployés). Décembre 2012 : départ des dernières forces de combat. Resteront, en mai 2013, 700 instructeurs et leur protection. Ils ne seront plus que 400 en 2014.

## Les routes d'évacuation du matériel français



## Egypte Hosni Moubarak de retour en prison, son état de santé jugé meilleur

LE CAIRE. L'ancien président égyptien Hosni Moubarak (photo) est retourné, lundi 16 juillet, en prison conformément à une décision du parquet ayant jugé que son état de santé ne justifiait plus son maintien dans un hôpital militaire. Condamné à la réclusion à perpétuité, l'ex-raï, âgé de 84 ans, avait été transféré de l'aile médicalisée de la prison de Tora à l'hôpital cairote de Maadi le 19 juin. L'ancien président, qui a gouverné l'Egypte pendant trente ans, avait alors été donné « clinique-ment mort » pendant quelques heures par l'agence officielle Mena, ce qui a ensuite été démenti par des sources militaires. Elles ont cependant confirmé qu'Hosni Moubarak avait été plongé dans un coma après une crise cardiaque et une attaque cérébrale. Selon Adel Al-Saïd, porte-parole du parquet, une commission médicale chargée d'examiner l'ancien raï a jugé son état de santé assez stable pour qu'il n'ait pas besoin de bénéficier davantage de soins avancés à l'hôpital.



Hosni Moubarak doit purger une peine de prison à vie pour son rôle dans la mort de manifestants tués au cours du soulèvement qui a abouti à sa chute, en février 2011. — (Reuters.) PHOTO: AP ■

## Algérie M. Fabius souligne la position commune de Paris et Alger sur le Mali

ALGER. Le ministre des affaires étrangères français, Laurent Fabius, a rappelé, lundi 16 juillet, à l'issue d'une courte visite à Alger, la convergence de vues des gouvernements français et algériens sur le Mali. « Nous voulons avoir un gouvernement qui ait une base constitutionnelle incontestée et large », a-t-il déclaré. Pour M. Fabius, les groupes islamistes qui ont pris le contrôle du nord du Mali devront être « traités par les moyens qui conviennent le moment venu ». Paris voit en l'Algérie une capacité d'intervention militaire pour aider au rétablissement de l'autorité de Bamako dans le nord. Sans rejeter une option militaire, Alger, consulté depuis des semaines par les Africains et les Occidentaux, privilégie pour l'heure la diplomatie. — (AFP.) ■

## Afghanistan Le soldat qui avait tué cinq militaires français condamné à mort

KABOUL. Le militaire afghan qui avait tué quatre soldats français le 20 janvier dans une base de Kapisa, au nord-est de Kaboul, un cinquième étant mort ensuite de ses blessures, a été condamné à mort, a annoncé, mardi 17 juillet, le ministère de la défense afghan. Abdul Sabor, 21 ans, a été condamné par un tribunal militaire de la prison de Pul-i-Charki, près de Kaboul. La date de son exécution n'est pas encore connue. — (AFP.)

## Gaza Le Hamas exécute trois Palestiniens condamnés pour meurtre

GAZA. Les autorités du Hamas, au pouvoir à Gaza, ont exécuté, mardi 17 juillet, trois Palestiniens condamnés pour assassinat, a annoncé le ministère de l'intérieur du gouvernement du Hamas. Le ministère a offert aux parents des victimes la possibilité d'octroyer une grâce aux condamnés en échange d'une compensation financière, « mais les familles des victimes ont demandé l'application de la sentence ». — (AFP.)

## Etats-Unis Le procès du cerveau du 11-Septembre ajourné pour le Ramadan

BASE DE GUANTANAMO. La prochaine audience du cerveau des attentats du 11 septembre 2001 et de ses complices présumés, prévue en août à Guantanamo, a été reportée d'une dizaine de jours en raison du Ramadan, a indiqué, lundi 16 juillet, l'un de leurs avocats. — (AFP.)

DÉCRYPTER  
**L'AFRIQUE**  
EN MUTATION

INVESTIR DANS  
**L'AFRIQUE**  
ET SES ACTEURS ÉCONOMIQUES

SUIVRE  
**L'AFRIQUE**  
ET SON DYNAMISME

AVANCER AVEC

# Forbes

AFRIQUE

LE 24 JUILLET

**FORBES LANCE FORBES AFRIQUE**  
LE NOUVEAU MAGAZINE DES DÉCIDEURS AFRICAINS

DISTRIBUÉ DANS 21 PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE,  
EN FRANCE, EN SUISSE, EN BELGIQUE ET AU CANADA.  
www.lancementforbesafrique.com

BRAZZAVILLE

# Un moustique transgénique contre la dengue

Le Brésil va produire quatre millions d'«*Aedes aegypti*» modifiés par semence pour endiguer la maladie

Après la Malaisie et les îles Caïmans en 2010 et 2011, c'est au tour du Brésil. Les autorités sanitaires brésiliennes viennent d'annoncer le recours à une souche transgénique d'*Aedes aegypti* pour freiner la diffusion de la dengue dans le pays. Ce moustique est le principal vecteur de cette maladie virale en rapide progression, qui provoque des fortes fièvres, des douleurs articulaires et musculaires, et dont certaines formes peuvent être mortelles.

**La stérilisation est obtenue par un gène qui entrave le développement de la larve, les individus meurent sans avoir atteint le stade adulte**

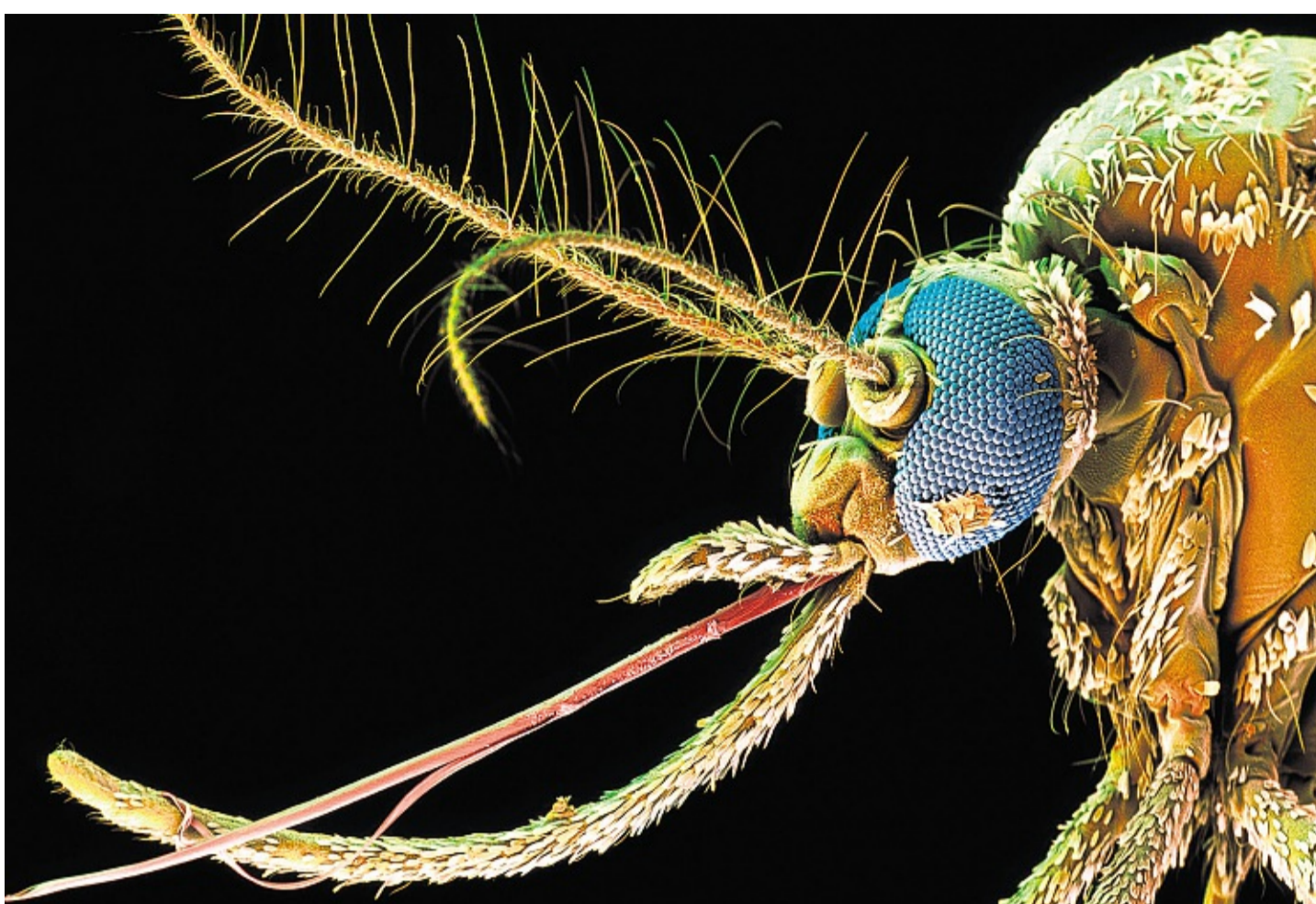
Fruit d'une collaboration entre la société locale Moscamed, l'université de Sao Paulo et la société britannique Oxitec, une unité de production d'insectes transgéniques a ainsi été inaugurée début juillet dans l'Etat de Bahia. Elle produira une quantité hebdomadaire de quelque 4 millions de ces *aegypti* modifiés qui agiront sur leur propre espèce comme des insecticides.

Le principe est simple. Plusieurs centaines de milliers de mâles transgéniques sont lâchés dans la nature. Ils s'accouplent avec les femelles sauvages et transmettent à leur progéniture un gène qui entrave leur développement. Leur descendance meurt donc vers la fin de son stade larvaire. Quant aux insectes lâchés, ils ne peuvent servir de vecteurs à la maladie puisqu'ils ne piquent pas, seules les femelles ont besoin de repas sanguins avant la ponte.

«En 2011, des tests ont été réalisés pour contrôler le fait que nos moustiques s'accoupleraient bel et bien avec les femelles sauvages», explique Luke Alphey, directeur scientifique d'Oxitec, la société qui détient la technologie mise en œuvre. En utilisant les mêmes souches qu'aux îles Caïmans, nous avons observé le même succès reproductif. La capacité des mâles transgéniques à concurrencer leurs cousins sauvages dans la conquête des femelles est en effet déterminante pour le succès des opérations.

En 2011, deux premiers essais ont été menés dans l'Etat de Bahia, sur des superficies d'une quinzaine d'hectares. Elles ont été suivies d'une réduction des populations d'*Aedes aegypti* d'environ 80%, note M. Alphey.

Si elle semble très novatrice,



Une femelle moustique «*Aedes aegypti*», le principal vecteur de la dengue, observée au microscope électronique. OLIVER MECKES/SPL/COSMOS

cette technique de contrôle des insectes est inspirée de la « technique de l'insecte stérile », née dans les années 1950. La stérilisation des insectes relâchés reposait alors sur l'irradiation des mâles élevés en laboratoire... Cette technique n'a cependant jamais pu être appliquée aux moustiques, trop délicats pour supporter un tel traitement.

D'où le recours à la transgénèse. Pour ses promoteurs, les avantages de cette technique sont considérables. Nul besoin de pesticides, qui détruisent aussi des populations de pollinisateurs, qui contaminent les sols et, à l'instar des insecticides persistants tel le DDT, peuvent s'accumuler durable-

ment dans la chaîne alimentaire. Ici, seule l'espèce visée est en définitive touchée.

«Il faut bien comprendre que les moustiques génétiquement modifiés qui sont relâchés ne peuvent pas supplanter les sauvages», rappelle la biologiste Geneviève Labbé (université d'Oxford, Royaume-Uni), associée à Oxitec. Ces craintes sont associées aux végétaux transgéniques qui disposent généralement d'un avantage évolutif (résistance à des ravageurs ou des herbicides, etc.). Or, la modification du génome des moustiques entraîne au contraire un déclin de leur espèce.

Chez les *aegypti* développés par Oxitec au Brésil, la stérilisation est

obtenue par un gène qui entrave le développement de la larve si celle-ci n'est pas exposée à la tétracycline, un antibiotique courant. Celui-ci n'étant pas présent dans la nature, les individus meurent sans avoir atteint le stade adulte.

Il y a d'autres techniques. Avec des chercheurs d'Oxitec, Geneviève Labbé vient ainsi de détailler, dans *PLoS Neglected Tropical Diseases*, une nouvelle variété d'*Aedes albopictus* – le moustique tigre installé depuis le milieu des années 2000 dans le sud de la France – modifié pour que sa descendance femelle soit incapable de voler. Donc de piquer, donc de se reproduire.

Les mâles, eux, demeurent via-

bles. Ils portent, pour la moitié d'entre eux, le transgène. Ce dernier continue donc à circuler – et à réduire les populations de moustiques femelles – pendant plusieurs générations.

Cette technique, différente, n'a pour l'heure jamais été utilisée en milieu naturel. Et rencontrera sans doute des difficultés réglementaires pour y être déployée, puisque la construction génétique introduite ne disparaît pas dès la première génération...

Ces questions ne sont pas les seuls obstacles à l'essor du moustique transgénique. En Malaisie, les populations locales, qui n'avaient pas été informées des essais, ont vertement protesté. En 2011, en Floride (Etats-Unis), un essai a été reporté sine die, après la mobilisation d'associations locales et de particuliers inquiets.

En juin, la branche américaine des Amis de la Terre a appelé à l'interdiction du déploiement de cette technologie en Floride. L'organisation non gouvernementale s'interroge notamment sur les « responsabilités juridiques et financières si quelque chose se passe mal », sur la possibilité qu'*aegypti* libère une niche écologique propice à la prolifération d'autres insectes potentiellement plus dangereux...

Face à une mauvaise réputation héritée des entreprises de biotechnologies végétales, Luke Alphey assure que l'ensemble des activités scientifiques d'Oxitec est public et publié dans la littérature savante. ■

RÉMI BARROUX

STÉPHANE FOUART

## Redouté, l'insecte « tigre » est arrivé aux portes de Paris

LE MOUSTIQUE TIGRE asiatique, reconnaissable à son corps et à ses pattes rayés de blanc, vecteur potentiel du chikungunya et de la dengue, qui entraînent de fortes fièvres pouvant être fatales, est aux portes de Paris. Très implanté dans le sud de la France où il a colonisé la Corse, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, *Aedes albopictus* progresse vers le Nord. Outre ces sept départements où le moustique est présent en permanence, en saison d'activité (du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre), il a été détecté en Ardèche, dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, à Marmande (Lot-et-Garonne)... Mille cinq cents pièges pon-

deurs, qui révèlent sa présence, sont installés jusqu'en Alsace, en Côte-d'Or.

La Direction générale de la santé (DGS) confirme. « En raison de l'extension de la colonisation d'*Aedes albopictus* et conformément au plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue, il est prévu d'étendre la surveillance sur de nouveaux points à risque, précise la DGS. Pour l'île-de-France, cela se traduira par une extension de la surveillance sur les deux aéroports, un marché d'intérêt national [marché de Rungis] et d'autres sites qui vont être arrêtés prochainement. »

L'insecte est très mobile. Non que son rayon soit important

(quelques centaines de mètres) mais le moustique voyage via le réseau routier et les transports de marchandises. On le retrouve sur des aires d'autoroute, alors qu'il a emprunté une voiture ou un camion. Les sites d'importation de pneumatiques sont particulièrement surveillés depuis 1999.

### Moustique urbain

Autre spécificité, ce moustique est urbain et habitué à l'homme. « Cela complique les choses, parce qu'il profite des gîtes laissés par l'homme, comme des coupelles, des jouets d'enfants laissés dehors et emplies d'eau, explique Gregory Lambert, coordinateur de la surveillance pour l'Entente interdé-

partementale pour la démoustication du littoral méditerranéen. On ne va pas créer des nuages d'insecticide en ville s'il n'y a pas de risques sanitaires. » Traiter massivement les œufs, les larves et les adultes pour éradiquer une espèce d'un endroit donné est jugé impossible par les entomologistes. *Aedes albopictus* n'est en soi pas dangereux. Il ne peut transmettre la dengue ou le chikungunya que si ces maladies sont répandues. Il pique une personne contaminée lors d'un voyage, puis une personne saine, lui transmettant alors le virus. Pour l'heure, les statistiques sont rassurantes. Un cas de chikungunya et douze cas de dengue importés étaient

recensés en France métropolitaine au 13 juillet, la plupart dans les Bouches-du-Rhône.

« En année calme, sans forte épidémie dans le monde, dit Marie-Claire Paty, médecin chargée de la surveillance des maladies à transmission vectorielle à l'Institut national de veille sanitaire, ce sont 350 cas importés de dengue et 50 de chikungunya. » En 2010, année de la grande épidémie de chikungunya à La Réunion, 780 cas avaient été recensés en France métropolitaine. Et, pour la première fois, des cas dits autochtones – contractés localement – avaient été observés dans le Var. ■

## En Ile-de-France, la nature trouve refuge sous les lignes à haute tension

Près de la moitié de la biodiversité floristique de la région se concentre sous ces infrastructures aériennes

Qui aurait cru que le polygala chevelu, dont les gracieuses fleurs mauves n'avaient pas été vues en terre francilienne depuis 1960, trouverait un nouvel abri sous les lignes électriques ? Que s'y épanouiraient la pédiculaire des bois, l'utriculaire élevée et la lobélie brûlante, toutes trois protégées en Ile-de-France, ainsi que la très rare langue de serpent ?

En matière d'environnement, parler des lignes électriques à haute tension aboutit le plus souvent à invoquer les risques des champs électromagnétiques pour la santé. Beaucoup plus rarement sont cités les bienfaits que procure à la biodiversité cette gigantesque toile aérienne.

Raison de plus pour ne pas bouder la bonne nouvelle : dans le cadre d'une convention signée avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) et le conseil régional

d'Ile-de-France, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien a recensé 716 espèces végétales dans les espaces que surplombent les 330 km de lignes franciliennes. Soit 47% de la biodiversité floristique de la région.

Pour effectuer son inventaire, la botaniste Clémence Salvaudon a passé trois ans à arpenter les terrains – appelés « emprises » – situés sous ces lignes à haute tension. L'accent a été mis en priorité sur les sites à forts enjeux naturalistes : zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), sites Natura 2000, réserves naturelles.

« Au total, ce sont près de 900 hectares d'emprises qui ont été inventoriés », précise le Conservatoire botanique. Ses conclusions : les lignes de RTE constituent « des espaces refuges remarquables pour la flore ». Pour ce ser-

vice scientifique du Muséum national d'histoire naturelle, le constat est d'autant plus précieux que 270 des espèces recensées en Ile-de-France présentent, tels l'œillet magnifique, la crassule de vaillant ou l'asaret d'Europe, « un

**Le Conservatoire botanique du Bassin parisien a recensé 716 espèces végétales le long des 330 km de lignes franciliennes**

intérêt particulier pour le patrimoine végétal de la région. »

La raison d'une telle biodiversité florale ? Elle réside à la fois, expliquent les scientifiques, dans la qualité écologique des espaces traversés et dans le travail de RTE.

« Pour des questions de sécurité des personnes et des réseaux, la hauteur de la végétation sous les lignes à haute et très haute tension doit être surveillée et limitée », précise Marielle Le Louarn, chargée de mission à RTE pour la biodiversité en Ile-de-France. « Régulièrement, nos agents d'environnement procèdent donc à des coupes d'entretien de la végétation. »

Conséquence de cette ouverture du milieu naturel à la lumière : l'apparition d'une flore plus riche et plus originale qu'à l'ordinaire. Un contexte favorable dont l'opérateur d'EDF entend bien profiter pour « verdier » un peu son activité, et compenser en partie l'impact négatif de ses lignes à haute tension sur le paysage ou sur les oiseaux.

« L'inventaire est terminé, mais nous allons continuer de solliciter les conseils du Conservatoire botani-

que », précise M<sup>me</sup> Le Louarn. Pour favoriser la flore remarquable et le maintien d'habitats menacés en Ile-de-France, celui-ci préconise par exemple d'éviter la coupe de certains arbustes rares. D'ajuster les dates d'entretien des végétaux protégés afin de respecter leur cycle biologique. Ou encore – plus cher et plus difficile à réaliser – d'évacuer la végétation coupée.

Menées à bien, ces actions permettront-elles de transformer les tracés de lignes à haute tension en « couloirs écologiques » ? Tel est l'espoir affiché de RTE, qui participe à ce titre à un programme LIFE Biodiversité, accepté en juillet 2011 par la Commission de Bruxelles et porté par ELIA, le gestionnaire du réseau à haute tension belge. Son but : valoriser certaines emprises pour favoriser la biodiversité à l'échelle européenne. ■

CATHERINE VINCENT

### France Quinze nouveaux programmes contre les inondations

La commission mixte inondation, réunissant notamment l'Etat et des collectivités territoriales, a acté, vendredi 13 juillet, le financement de 15 nouveaux programmes d'actions de prévention et de lutte contre les inondations pour un montant de 167 millions d'euros. L'île de Ré, l'île de Noirmoutier, la Vidourle (Gard) sont parmi les sites retenus.

### Europe Essor de l'éolien offshore

Cent trente-deux nouvelles éoliennes offshore, représentant une puissance de 523 mégawatts (soit l'équivalent de la production de tiers d'un réacteur nucléaire de type EPR), ont été connectées aux réseaux électriques européens au premier semestre 2012, selon l'Association européenne de l'énergie éolienne. Au total, 1 503 éoliennes offshore sont implantées en Europe. Le Royaume-Uni concentre la grande majorité de ces installations. – (AFP)

# Le PS se prend les pieds dans les « heures sup' »

Le débat sur la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires a commencé dans la confusion

À u deuxième article de son premier projet de loi, le gouvernement s'est pris les pieds dans le tapis. Bien aidé en cela par sa majorité. Et la droite s'est engouffrée dans la brèche en raillant « le recul des socialistes » sur la fiscalisation des heures supplémentaires, tout en jugeant ce recul « insuffisant ».

Elle a beau jeu, tant la gauche a mis tous les atouts de son côté, suivant la vieille règle du « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? ». C'est-à-dire, dans le projet de loi de finances rectificative (PLFR) initial, le renvoi à la loi de finances qui viendra en discussion à l'automne de toutes les mesures concernant l'impôt sur le revenu. Avant que le groupe socialiste ne dépose en commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 11 juillet, un amendement prévoyant la suppression de l'exonération fiscale des heures supplémentaires, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Interrogé, jeudi 12 juillet, Bercy indique « ne pas avoir de souci » avec cet amendement, largement inspiré par ses soins.

Affaire réglée ? Que nenni. Interrogé, lundi 16 juillet, sur RTL, quelques heures avant que s'ouvre la discussion en séance du PLFR à l'Assemblée, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Alain Vidalies, reconnaît que « ça pose des questions juridiques ». « Ce n'est pas acquis aujourd'hui », lâche-t-il, laissant entendre que le gouvernement ne suivrait pas nécessairement le groupe dans cette affaire.

Lundi, à midi, le rapporteur général de la commission des finan-



Jérôme Cahuzac, ministre délégué au budget, et Pierre Moscovici, ministre de l'économie, à l'Assemblée nationale, le 16 juillet. PIERRE VERDY/AFP

ces, Christian Eckert (PS), auteur de l'amendement, se dit assuré, après avoir eu le ministre au téléphone, que le gouvernement soutiendra son amendement. Pour lui, la sortie de M. Vidalies n'est qu'« un problème de communication au sein

du gouvernement ».

Il n'a pas bien compris. Matignon a repris la main sur ce dossier politiquement embarrassant. Et voilà M. Eckert contraint de revoir sa copie. Pour le président du groupe socialiste, Bruno Le

Roux, pourtant lui-même cosignataire de l'amendement, « il est logique que la fiscalisation prenne effet après l'élection de François Hollande ».

15 heures, au Palais-Bourbon, la commission des finances est

convoquée. « On repousse à septembre », glisse un commissaire en pénétrant dans la salle. Pas si simple. Le groupe socialiste veut bien faire un pas de côté mais pas le grand écart. Un nouvel amendement est accepté, qui fait démar-

rer la fiscalisation des heures supplémentaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012. « L'important est que le principe de la défiscalisation soit abandonné », se console M. Eckert. Tandis que la droite ne désarme pas. « C'est un premier recul mais un demi-scandale reste un scandale », tance Xavier Bertrand (UMP), l'ancien ministre du travail.

## « Coup de sabre antisalarial »

Avant que ne débute la séance, M. Eckert s'entretient brièvement avec le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici. Celui-ci a reçu les dernières consignes de Matignon, qui a arbitré. Pas question de donner prise, de quelque manière que ce soit, à l'accusation de pénaliser rétroactivement les salariés ayant effectué des heures supplémentaires. Ce sera donc à partir du 1<sup>er</sup> août, et c'est son dernier mot !

Joli cafouillage, que les uns et les autres tentent, tant bien que mal, de réparer à la tribune. « Nous assumons complètement, au gouvernement et dans la majorité, cette suppression économiquement efficace et socialement juste », assure M. Moscovici. M. Eckert soutient qu'« il n'eût pas été anticonstitutionnel ni inhabituel de prendre une mesure qui s'appliquerait aux heures supplémentaires effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ». Mais il lui a fallu entendre raison, « par souci d'équilibre ». Il se dit persuadé, cette fois, que « le gouvernement accueillera avec sympathie l'amendement adopté par la commission, qui tend à ne revenir sur la défiscalisation qu'à compter du milieu de l'année ». « Il restera à déterminer si l'on retient la date du 1<sup>er</sup> juillet ou celle du 1<sup>er</sup> août », lance-t-il sans grande conviction.

Mauvaise entrée en matière pour le premier texte majeur de cette législature. « La majorité précédente avait débuté par une faute, le bouclier fiscal, qu'elle ne corrigea que sur le tard, a accusé Jean-Christophe Lagarde, porte-parole du groupe Union des démocrates et indépendants (UDI). Votre majorité inaugure cette législature par une faute similaire, le grand coup de sabre antisalarial. »

Gilles Carrez, le président (UMP) de la commission des finances, a dénoncé « une conception passiste et malthusienne de la place du travail dans notre société ». Christian Estrosi (UMP, Alpes-Maritimes) s'est dit « révolté par cette façon immature qu'a notre nouveau président de faire tout le contraire de Nicolas Sarkozy, même quand cela devient ridicule ». L'article « heures sup' » devait venir en discussion mardi soir. ■

ANNE EVENO

PATRICK ROGER

## La suppression du dispositif devrait rapporter 3,6 milliards d'euros en 2013

MARDI 17 JUILLET, à l'issue de l'examen du deuxième article du collectif budgétaire pour 2012, le « travailler plus pour gagner plus », incarné par les exonérations fiscales et sociales dont bénéficiaient les heures supplémentaires depuis 2007, aura vécu.

Lundi, le ministre de l'économie, Pierre Moscovici, a défendu que cette initiative avait « découragé l'emploi », a-t-il souligné, estimant que « quand un dirigeant d'entreprise avait à choisir entre les heures supplémentaires et l'embauche, il optait pour les premières ». M. Moscovici a aussi moqué les effets des exonérations sur le pouvoir d'achat. « Au total, en France, le pouvoir d'achat par unité de consommation n'a augmenté que 0,1% par an en moyenne entre 2007 et 2010, ce qui n'est tout de même pas un résultat ébouriffant, et a même reculé en

2011 et au premier trimestre 2012. »

L'opposition n'a pas la même analyse. Pour Gilles Carrez, le gouvernement commet une « erreur sociale » en abrogeant les exonérations sociales et fiscales dont bénéficiaient les heures supplémentaires, une mesure emblématique de la loi travail, emploi et pouvoir d'achat (TEPA), votée au début du précédent quinquennat.

« En décourageant les heures supplémentaires, vous faites la même erreur qu'il y a quinze ans avec les trente-cinq heures », a assuré le président UMP de la commission des finances de l'Assemblée. « La diminution du nombre d'heures supplémentaires n'aura qu'un effet limité sur l'emploi », a-t-il prédit. Pour appuyer son propos, il a cité le témoignage du directeur d'une usine d'un grand groupe de cosmétiques,

« catastrophé » par la perspective d'avoir moins d'heures supplémentaires sur son site, car « en cas de commandes exceptionnelles ces dernières seront adressées ailleurs en Europe ».

### 980 millions d'euros en 2012

Concrètement, l'effet sur l'emploi, le pouvoir d'achat et l'activité des heures supplémentaires défiscalisées et exonérées de charges sociales reste « ambigu » selon l'appréciation d'un rapport sénatorial de 2008.

Selon ce document, cet impact est la somme de deux effets. « Le premier résulte de la baisse marginale du coût du travail et de la hausse du pouvoir d'achat des salariés, susceptible d'irriguer l'ensemble de l'économie avec un effet positif sur l'emploi. Le deuxième effet est, au contraire, directement négatif pour l'emploi : l'abaisse-

ment du coût d'une heure supplémentaire incite les entrepreneurs à allonger la durée du travail, ce qui est positif pour la croissance potentielle de l'économie française mais défavorable à court terme pour l'emploi. »

Pour les bénéficiaires d'heures supplémentaires, les calculs de la direction du Trésor montrent une perte moyenne annuelle de 432 euros. Quant à l'emploi, même si le ministre des relations avec le Parlement, Alain Vidalies, a affirmé lundi sur RTL que les « heures sup' » à la mode TEPA avaient détruit 300 000 emplois, les économistes ont des évaluations différentes. Selon l'OFCE, en cas de basses eaux conjoncturelles, l'impact à cinq ans était de 60 000 emplois détruits et un surplus de croissance de 0,2 point. A l'inverse, avec une conjoncture mieux orientée, l'OFCE estimait

l'effet à cinq ans à 40 000 créations d'emplois et 0,4 point de PIB de croissance en plus. Dans les deux modèles toutefois, le dispositif coûte plus qu'il ne rapporte.

Un argument dont s'est saisi le rapporteur général du budget. Rappelant que ce dispositif coûtait 5 milliards d'euros, Christian Eckert (PS) a estimé que « l'argent public, au moment où les plans sociaux s'accumulent, a d'autres vocations que d'encourager financièrement ceux qui travaillent à travailler plus que de laisser sur le côté ceux qui n'ont pas d'emploi ». La fin des exonérations sociales sur les heures supplémentaires rapportera 980 millions d'euros cette année et 3 milliards en 2013. Quant à la re-fiscalisation, elle ne rapportera rien en 2012 mais permettrait d'engranger 600 millions en 2013. ■



# GÖTEBORG

(CITY)

## ESCAPADE D'ÉTÉ À GÖTEBORG!

Découvrez la deuxième ville de Suède, très animée pendant la saison estivale, avec ses concerts en plein air, ses jardins verdoyants, ses rues piétonnes, ses places et canaux, ses terrasses de café... Le grand plus: son archipel de 8000 îles, idéal pour se prélasser au soleil, voguer sur la mer et faire du canoë-kayak ou du vélo.  
Rendez-vous sur [www.visitsweden.com/goteborg2012](http://www.visitsweden.com/goteborg2012)



ALLER SIMPLE, A.P.D.

# RYANAIR.COM




# Traité européen : vers une révision de la Constitution

M. Hollande ne pourra pas faire l'économie d'un vote du Parlement réuni en Congrès

Quoi que dise le Conseil constitutionnel, la « règle d'or » ne figurera pas dans la Constitution. Lors de son entretien du 14 juillet, François Hollande a confirmé que la « règle d'équilibre budgétaire » prévue par le traité européen sera appliquée en France par une simple loi organique.

Avec cette annonce, qui intervient au lendemain de la saisine des « sages » sur la question, le chef de l'Etat tente une manœuvre censée rassurer la majorité de gauche sans mécontenter Bruxelles et tout en restant dans les clous juridiques. Mais, à terme, une révision de la Constitution semble toutefois incontournable, ce qui pourrait mettre le PS dans une situation délicate.

**La « règle d'or » et la Constitution** Le traité prévoit que les Etats signataires s'astreignent à une « règle d'équilibre budgétaire » appliquée « au moyen de dispositions contraignantes, permanentes et de préférence constitutionnelles ». La seule obligation qu'impose le traité est que la règle soit instituée de manière stable dans la loi et que la transposition dans le droit national relève de la Cour de justice européenne, ce qui serait possible avec une loi organique. Mais le contenu même de cette règle pourrait s'avérer anticonstitutionnel.

Pour le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale,

le député socialiste Jean-Jacques Urvoas, trois articles du traité, dont celui décrivant l'application de la « règle d'or », « paraissent être un nouveau transfert de souveraineté qui amènerait le Conseil constitutionnel à demander une révision de la Constitution » : l'obligation de maintenir le déficit structurel à un maximum de 0,5% du produit intérieur brut sous peine de sanction (art. 3), l'obligation, pour un Etat sanctionné de fournir un plan détaillé de « réformes structurelles » approuvé par le Conseil européen (art. 5) et la généralisation, pour les sanctions contre un Etat, de la majorité qualifiée « inversée » (art. 7, ce qui signifie que la majorité qualifiée est nécessaire pour le blocage du texte).

« Le droit est toujours sujet à interprétation. Mais selon ma lecture du texte, il y aura demande de révision de la part du Conseil constitutionnel », conclut M. Urvoas, qui précise que cela ne serait pas nécessaire si la totalité des Etats de l'Union européenne, c'est-à-dire le Royaume-Uni et la République tchèque, avaient signé le traité.

Selon le député du Finistère, « le traité n'est donc pas couvert par le titre XV de notre Constitution par lequel la France consent aux transferts de compétences au bénéfice de l'UE ».

**La majorité et le traité** A gauche, le PS, le Front de gauche et les Verts



ne sont pas tous alignés sur la question du traité européen qui doit être ratifié par le Parlement. Les écologistes de l'Assemblée comme du Sénat se dirigent plutôt vers le « non », sans toutefois avoir entériné leur choix, et le Front de gauche refuse de voter le texte s'il n'est pas soumis à référendum. Enfin, au sein même du PS, la gauche du parti, emmenée par la sénatrice de Paris, Marie-Noëlle Lienemann, a fait savoir son mécontentement devant un texte jugé trop austère.

Avec l'annonce de samedi 14 juillet, M. Hollande a voulu rassurer cette aile gauche en confirmant que la « règle d'or » ne sera pas inscrite dans le marbre de la

Loi fondamentale. Lundi, M<sup>me</sup> Lienemann a pourtant redit qu'elle « n'acceptera pas de ratifier le traité (...) qui n'a pas changé dans son contenu, qui contient non seulement la règle d'or mais des sanctions automatiques qui instaurent une logique macroéconomique en Europe d'austérité durable ».

En outre, si une modification de la Constitution intervient, cela se fera forcément par un vote du Parlement en Congrès. La révision peut aussi se faire par un référendum mais le PS se souvient trop bien des divisions de 2005 et ne veut pas prendre à nouveau le risque d'une consultation populaire qui pourrait se solder par un échec.

Or les socialistes n'ont pas, à eux seuls, la majorité requise des trois cinquièmes des députés et des sénateurs, d'autant moins si le Front de gauche et les écologistes se désolidarisent. Il se peut donc qu'avant la fin de l'année 2012, la nouvelle majorité se retrouve obligée de compter avec les voix de l'UMP – qui a toujours dit qu'elle voterait le traité resté tel que Nicolas Sarkozy l'avait signé, le 2 mars. Un texte emblématique voté sans une partie de la gauche mais avec la droite ; le signal politique serait délicat.

**Bruxelles, Berlin et Paris** Côté européen, il n'y a pas, à ce stade, de remise en cause de la démarche de

M. Hollande. Angela Merkel est avant tout soulagée de constater que le traité, signé avec M. Sarkozy, sera bien ratifié en France, malgré le changement de majorité.

Il se peut toutefois que, dans un deuxième temps, la force d'une loi organique soit questionnée. « L'idée est de faire en sorte que le dispositif soit adopté à une majorité spéciale pour s'assurer qu'il ne sera pas remis en cause par les majorités successives, comme peuvent l'être des lois ordinaires, rappelle un négociateur à Bruxelles. Il s'agit de ne pas dégrader la portée symbolique du texte, dont l'objectif est de convaincre du sérieux des efforts de discipline. »

La Cour de justice européenne sera ensuite chargée d'apprécier la bonne transposition de la « règle d'or » dans les droits nationaux, mais pas de son application au fil des exercices budgétaires, contrairement à ce qu'a d'abord souhaité la chancelière allemande.

A l'origine, M<sup>me</sup> Merkel exigeait d'inscrire la « règle d'or » dans les Constitutions nationales, ce qui est déjà le cas en Allemagne, mais ce vœu n'a pas été réalisé à la demande de quelques Etats, dont le Luxembourg, l'Autriche, ou le Danemark. A ce jour, douze pays sur vingt-cinq signataires ont ratifié le traité budgétaire, dont huit de la zone euro. Parmi les grands pays, l'Espagne l'a ratifié, mais l'Allemagne et l'Italie n'ont pas encore bouclé la procédure. ■

**HÉLÈNE BEKMEZIAN  
ET PHILIPPE RICARD  
(BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)**

## Règle d'or : « Rien n'oblige à une disposition constitutionnelle spécifique »

### Entretien

Didier Maus, professeur de droit constitutionnel à l'université Paul-Cézanne Aix-Marseille, revient sur la ratification du traité budgétaire et la règle d'or.

#### Le pacte budgétaire européen est-il applicable en France sans révision de la Constitution ?

Le président Hollande a eu raison de saisir le Conseil constitutionnel de cette question, la jurisprudence du Conseil est précise. Un traité dont certaines stipulations sont de nature à porter atteinte aux « conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale » ne peut être ratifié qu'après une révision de la Consti-

tution. A mon sens, la disposition la plus discutable du traité au regard des exigences constitutionnelles françaises est celle, inscrite à l'article 3.1.e), qui prévoit un mécanisme automatique de correction si un des pays en cause s'écarte de manière importante des objectifs fixés et sa trajectoire d'ajustement. Le traité, tel que je le lis, ne précise guère comment ces corrections seraient mises en œuvre. Le caractère automatique peut être considéré comme contraire à l'autonomie de décision de chaque pays, donc à la Constitution. Si le Conseil constitutionnel juge que la ratification du traité doit être précédée d'une révision constitutionnelle, il convien-

dra d'y procéder. Ce serait la sixième révision préalable à la ratification d'un traité européen.

#### La « règle d'or » peut-elle être inscrite dans une simple loi organique ou doit-elle être forcément inscrite dans la Constitution ?

Le traité prévoit que la « règle d'or » doit être inscrite dans le droit national grâce à « des dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles ». Rien n'oblige donc à prévoir une disposition constitutionnelle spécifique. Par rapport aux normes juridiques françaises, une insertion dans la loi organique relative aux lois de finances me paraît largement suffisante. Com-

me toute modification de la loi organique est automatiquement soumise au Conseil constitutionnel pour vérification de sa conformité à la Constitution, il serait donc parfaitement justifié qu'elle serve de support à la « règle d'or ». L'UMP estime qu'une loi organique ne serait pas suffisamment coercitive pour faire appliquer la « règle d'or ». Est-ce le cas ?

Il est de tradition que la loi de finances de l'année à venir, votée en décembre de l'année précédente, soit soumise au contrôle du Conseil constitutionnel. Celui-ci vérifie notamment que les obligations de la loi organique relative aux lois de finances sont respectées. Si celle-ci contient de nou-

veaux articles, éventuellement temporaires, relatifs au rétablissement des finances publiques, les parlementaires de l'opposition pourront parfaitement soutenir que la loi votée par le Parlement ne respecte pas cette obligation. Le caractère « contraignant » prévu par le traité sera donc assuré. Il n'en demeure pas moins que le rôle d'un juge, même constitutionnel, n'est pas d'apprécier l'opportunité politique des choix budgétaires. Le droit, qu'il soit européen ou national, n'est que le vecteur d'une volonté politique. Le traité n'oublie d'ailleurs pas de rappeler les « prérogatives des Parlements nationaux ». ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR HÉ. B.**

## M. Hollande confie à Lionel Jospin le dossier du cumul des mandats

L'ex-premier ministre présidera la commission sur la moralisation et la rénovation de la vie politique, qui rendra ses conclusions en novembre

C'est son grand retour. Lionel Jospin présidera la commission sur la moralisation et la rénovation de la vie politique, annoncée par le président de la République le 14 juillet.

La commission sera installée le 25 juillet et rendra ses conclusions en novembre. Elle planchera notamment sur la limitation du cumul des mandats, le financement des campagnes électorales, les modes de scrutin et l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives, le statut « juridictionnel » du chef de l'Etat ou encore les « règles de déontologie permettant d'assurer une meilleure transparence de la vie publique », a expliqué M. Jospin à l'issue d'un entretien de trois quarts d'heure avec François Hollande, lundi 16 juillet.

« L'objet n'est pas de discuter du bien-fondé de telle ou telle disposition, dont on parle depuis longtemps ou que le candidat devenu président avait dit qu'il ferait, mais

bien de dire comment on fait concrètement pour l'appliquer », indique-t-on à l'Elysée. Et de préciser que certaines évolutions, comme la limitation du cumul ou l'introduction de la proportionnelle sont « acquises dans le principe ».

La composition de la commission a été officiellement proposée par M. Jospin et « acceptée » par l'Elysée. Y figurent, outre Olivier Schrameck, fidèle ancien directeur de cabinet à Matignon de Lionel Jospin, nombre de hauts fonctionnaires et d'universitaires – comme Jean-Claude Casanova, président de la Fondation nationale des sciences politiques, ou Dominique Rousseau, professeur à l'université Paris-I – mais aussi l'ancien ministre UMP de la santé Roselyne Bachelot.

Voilà qui confère à ce groupe de travail un léger parfum d'ouverture, pratique que le candidat Hollande avait néanmoins refusé d'envisager pendant sa campagne. Même si dans d'autres forma-

tions, on déplore qu'il n'y ait « qu'un socialiste, une UMP et des experts qui siègent », souligne Nicole Borvo Cohen-Seat, présidente du groupe communiste, républicain et citoyen au Sénat. Cette commission ne reflète pas la diversité parlementaire, comme l'avait promis le président de la République.

Pour M<sup>me</sup> Borvo Cohen-Seat, « cela apparaît seulement comme une ouverture à l'UMP – qui par ailleurs n'est pas très préoccupée de la moralisation de la vie politique – et cela manque de représentativité ».

En juillet 2007, Nicolas Sarkozy avait confié à Edouard Balladur le soin de présider une commission du même type, où siégeait d'ailleurs le socialiste Jack Lang. La commission avait notamment fait inscrire dans la révision constitutionnelle de juillet 2008 la question prioritaire de constitutionnalité (QPC), mais n'avait pu avancer sur la question du cumul des mandats ni sur celle de la proportion-

nelle. Avec la « commission Jospin », le président Hollande veut-il son comitè Balladur à lui ?

Le choix d'en confier la responsabilité à celui qui dirigea par deux fois le PS – de 1981 à 1988 et de 1995 à 1997 –, avant d'en passer les rênes à François Hollande, de fait, n'est pas anodin. « Leur complicité n'a

#### Le choix d'en confier la responsabilité à celui qui dirigea le PS avant d'en passer les rênes à M. Hollande n'est pas anodin

d'égale que celle entre Sarkozy et Balladur, confirme un hiérarque socialiste. Et Jospin a la réputation non usurpée d'une grande moralité, d'un politique qui n'a jamais été pris dans les affaires. Avec lui, le président est sûr que les choses seront bordées, sans faute politique. »

Pour ce dirigeant du PS, aux yeux duquel l'Elysée « veut s'emparer du thème de la moralisation et de la vie politique, transpartisan et très prisé dans les couches populaires », le casting illustre « aussi plus subtilement la stratégie de François Hollande, qui veut donner à chacun quelque chose à faire et ne laisser personne au bord du chemin ».

Voilà donc Lionel Jospin, 75 ans, qui entendait au soir du 21 avril 2002 se « retirer de la vie politique », chargé d'une mission officielle de réflexion sur la rénovation de ladite vie politique. M. Jospin, qui n'exerce plus de mandat électif et n'a plus de fonctions au PS, avait pourtant fait valoir son envie d'être candidat à la primaire de 2006, avant de renoncer. Pendant la campagne de M. Hollande, il était apparu régulièrement, participant notamment à la cérémonie d'investiture du candidat, en octobre 2011, et à celle du président, le 15 mai.

A la tête du PS, la rénovation façon Jospin s'était limitée à l'élection des principaux responsables du parti (premier secrétaire national, premiers secrétaires fédéraux, secrétaires de section) au scrutin direct et secret par tous les adhérents. Quant à certaines dispositions comme le cumul, « Jospin, qui connaît le fonctionnement des partis et des grands élus, n'a jamais été très allant pour ce type de rénovation », rappelle un dirigeant du PS.

La droite, sans tarder, a raillé le choix de l'ancien premier ministre. « Sortir Jospin du placard pour moderniser la vie politique, on croit rêver ! », s'est exclamé, lundi 16 juillet, le chef de file des députés UMP, Christian Jacob. Ceux qui critiquent « regarderont les résultats des réflexions de la commission et c'est à ce moment-là que leur interrogation apparaîtra ou non comme valide », a aussitôt rétorqué M. Jospin. ■

**DAVID REVAULT D'ALLONNES  
ET SYLVIA ZAPPI**

# La Cour des comptes dresse un bilan sévère de dix ans de rénovation urbaine

Dans les quartiers concernés, la situation économique des habitants a peu progressé

La politique de la ville n'a pas permis de réduire la fracture urbaine. La Cour des comptes dresse, dans un rapport rendu public mardi 17 juillet, un bilan sévère d'« une décennie de réformes » dans les quartiers défavorisés. Dans les territoires concernés, où vivent 8 millions d'habitants, le taux de chômage est toujours deux fois plus important qu'ailleurs, le niveau de vie moyen des ménages inférieur de moitié à la moyenne nationale, la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté.

La Cour des comptes juge plutôt « positivement » le programme national, initié en 2003, de rénovation urbaine. L'effort de démolition-reconstruction-réhabilitation, chiffré à plus de 42 milliards d'euros, a amélioré le cadre de vie. Mais « la situation économique des habitants des quartiers rénovés n'a pas vraiment progressé et la pauvreté y demeure à des niveaux élevés », indique-t-elle.

Depuis 2003, les dispositifs contractuels et territoriaux se sont enchevêtrés, impliquant un nombre d'acteurs toujours plus grand, mal coordonnés, faute d'un

**Alors que le chômage s'est accru, les emplois aidés « bénéficient de moins en moins aux habitants des quartiers »**

pilotage interministériel suffisamment fort. Les efforts pour mieux répartir les populations après les opérations de démolition-reconstruction n'ont pas pu être portés à la bonne échelle. Les maires rechignent à se départir de leurs prérogatives en matière d'urbanisme



Dans le quartier du Mirail, à Toulouse. ARNO BRIGNON

au profit des structures intercommunales.

Pour la Cour, le principal écueil réside dans « la très grande complexité des zonages et la multiplication des procédures mal articulées ». « La réforme de la géographie prioritaire devrait être initiée effectivement dès 2012 », insiste le rapport, pour « concentrer sur les zones les plus en difficulté ». Le gouvernement précédent avait repoussé ce chantier politiquement délicat à 2014.

La Cour souligne, par ailleurs, le manque d'évaluation fiable de l'efficacité des dispositifs. Plus de 12 000 associations bénéficient de crédits de la politique de la ville trop souvent saupoudrés « sans engagements sur les objectifs » et avec une « absence de contrôle ».

La réforme de l'organisation de

l'Etat sur le terrain et la baisse des effectifs dans les préfectures depuis 2008 a empêché le suivi des actions. A côté des dispositifs et des moyens répertoriés « politique de la ville », les ministères n'ont pas « joué le jeu d'une mobilisation prioritaire » de leurs crédits dans ces territoires. Le plan « Espoir banlieues » de 2008 a échoué à mobiliser, pour 215 quartiers les plus en difficulté, des crédits supplémentaires en matière d'éducation, d'emploi, de transports et de sécurité. « Aucun document budgétaire ne permet de chiffrer l'effort », souligne la Cour.

Alors que le chômage s'est accru, les emplois aidés « bénéficient de moins en moins aux habitants des quartiers ». Pôle emploi n'a pas déployé plus de personnel dans les ZUS (zones urbaines sensi-

bles) pour faire face à l'afflux des chômeurs. Pendant sa campagne, François Hollande s'est engagé en faveur d'un nouveau plan de rénovation urbaine. Début juillet, François Lamy, le ministre délégué à la ville, a toutefois averti qu'il « ne pourra être lancé qu'après l'évaluation complète du premier, après la réforme de la géographie prioritaire, et en fonction des marges de manœuvre que le gouvernement pourra dégager ».

M. Lamy doit trouver 6 milliards d'euros dès 2013 pour boucler le financement du premier programme de rénovation urbaine. A ce stade, la Cour des comptes relève qu'à peine plus de la moitié des engagements de démolition-reconstruction pris depuis 2003 ont été réalisés. ■

BÉATRICE JÉRÔME

## Santé

### L'Élysée confirme la création d'une mission sur la fin de vie

Alors que François Hollande s'était déclaré favorable durant la campagne présidentielle au « droit à mourir dans la dignité », un groupe de travail sur la fin de vie va être créé prochainement, a confirmé, mardi 17 juillet, l'Élysée. Le professeur Didier Sicard, ancien chef de service de médecine interne à l'hôpital Cochin, à Paris, a été nommé pour le piloter. Celui qui a longtemps présidé le comité national d'éthique devra, avec cette mission, examiner les conditions dans lesquelles se déroulent les fins de vie en France, faire le point sur les soins palliatifs et définir, si nécessaire, des mesures en vue d'améliorer le dispositif en vigueur. Il devra ainsi évaluer s'il convient de faire évoluer la loi Léonetti qui régit aujourd'hui les règles sur la fin de vie médicalisée. Des débats à l'échelle régionale devraient être organisés. ■ L. C.

### Faits divers Un SDF caillasse une voiture de police pour retourner en prison

Un sans-domicile-fixe âgé d'une cinquantaine d'années et sorti de détention au mois de juin a été interpellé, samedi 14 juillet, à Pontault-Combault (Seine-et-Marne) après avoir caillassé une voiture de police avec un pavé devant un commissariat. L'homme voulait « retourner en prison » ont indiqué, lundi 16 juillet, des sources policière et judiciaire. Jugé en comparution immédiate, le SDF a obtenu gain de cause : le tribunal l'a condamné à trois mois de prison ferme. - (AFP)

### Une septuagénaire périt dans l'incendie d'une résidence

Une femme de 74 ans a péri dans l'incendie de son appartement situé au rez-de-chaussée d'une maison de retraite, lundi 16 juillet au soir, dans le centre de Bordeaux. Son corps a été retrouvé dans les débris de l'appartement qu'elle occupait dans la résidence qui compte 180 logements. - (AFP)

## Correspondance Une lettre de Gilles Alix

ALA SUITE de la publication dans Le Monde du 17 juillet de l'article « L'homme d'affaires Jacques Dupuydauby règle ses comptes avec MM. Bolloré et Sarkozy face à la brigade financière », nous avons reçu de Gilles Alix, directeur général du groupe Bolloré, le courrier suivant :

« Il est de notoriété publique - plusieurs communiqués ont été diffusés par notre groupe au cours de ces dernières années - que nous avons porté plainte au pénal depuis 2006 contre M. Jacques Dupuydauby que nous accusons d'avoir détourné certains de nos actifs.

Il est également de notoriété publique que les procédures menées au Togo, au Cameroun et au Gabon nous ont donné raison, que la justice espagnole - pays où

réside M. Jacques Dupuydauby - l'a mis en examen pour détournements d'actifs commis au préjudice du groupe Bolloré et que le parquet de Séville a requis contre M. Jacques Dupuydauby, pour ces trois faits, trois ans de prison ferme et sa condamnation à plus de 62 millions de dommages et intérêts.

Nous démentons donc, catégoriquement, l'ensemble des allégations particulièrement scandaleuses et dénuées de tout fondement contenues dans cet article.

Le groupe Bolloré a décidé de porter plainte pour dénonciations calomnieuses et diffamation à l'encontre de M. Jacques Dupuydauby et de tous ceux qui colporteront de quelque manière que ce soit ces allégations diffamatoires. ■

## Dépassements d'honoraires : l'Uncam veut mettre tous les médecins à contribution

A une semaine de l'ouverture de négociations, le 25 juillet, l'Union des caisses d'assurance-maladie rend publiques ses préconisations

Les médecins qui pratiquent des tarifs libres seront-ils amenés à faire un effort financier ? A une semaine de la négociation sur l'encadrement des dépassements d'honoraires avec les médecins et les complémentaires de santé, qui doit s'ouvrir le 25 juillet, le conseil de l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (Uncam) doit discuter, jeudi 19 juillet, des orientations qu'il y défendra. Selon nos informations, il souhaiterait imposer une contrepartie aux praticiens de secteur 2 qui ne participeront pas au contrat que la ministre de la santé, Marisol Touraine, veut voir mis en place.

Dans une lettre adressée à l'assurance-maladie, la ministre a préconisé la création d'un contrat pour les médecins de secteur 2 (honoraires libres) qui les obligerait à prati-

quer des consultations au tarif de la Sécu ou avec dépassements limités pour les patients ne bénéficiant pas d'un remboursement des dépassements par une mutuelle. « Pour les médecins choisissant de ne pas y adhérer, les conséquences devraient être précisées », écrivait-elle.

Saisissant la balle au bond, l'Uncam propose de mettre également ces médecins à contribution. En période de crise, les prix baissent dans certains secteurs mais jamais chez les médecins et les dépassements grèvent les budgets des ménages. Dans ce contexte, l'Uncam souhaite que ces spécialistes s'engagent à modérer leurs tarifs ou à renforcer leur activité au tarif Sécu de base. Une modération « qui serait susceptible de garantir sur une période donnée la

maîtrise des dépenses de soins restant à la charge des patients ». En parallèle, l'Uncam propose de favoriser une « juste valorisation » des tarifs de base de la Sécu.

Autant de sujets dont la mise en œuvre paraît complexe. Le gouvernement Fillon avait imposé la création d'un contrat pour réguler les dépassements. Mais il n'y avait ajouté aucune conséquence pour les médecins qui n'y souscrivaient pas.

### « Sanctions efficaces »

Il sera sans doute difficile pour les syndicats de médecins de refuser de participer à l'effort collectif. Un accord sur cette base pourrait ainsi être plus facilement trouvé qu'avec l'idée d'une limitation de l'installation des médecins de secteur 2, dont les futurs praticiens ne veulent pas - elle n'est d'ailleurs pas évoquée par l'Uncam. Celle-ci indique cependant vouloir garantir sur le territoire une offre de soins au tarif de base mais sans préciser par quel moyen.

A propos des dépassements excessifs, les syndicats semblent avoir déjà accepté l'encadrement. L'Uncam reprend le souhait de la ministre d'une mise en place de « sanctions efficaces », qui pourraient aller jusqu'à des déconventionnements prononcés par l'assurance-maladie. Jusque-là, c'est l'ordre des médecins qui avait la main et beaucoup le jugeaient trop clé-

LAETITIA CLAVREUL

### Les pistes d'économies proposées par l'assurance-maladie

L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) a rendu publiques ses propositions d'économies pour le budget 2013 de l'assurance-maladie, qui seront discutées jeudi 19 juillet. Baisse des prix des génériques et des dispositifs médicaux comme les stimulateurs cardiaques : l'Uncam veut réduire la facture de 850 millions d'euros sur les 2,2 milliards d'économies nécessaires au respect de l'objectif de hausse de 2,7% des dépenses de santé. Mais l'assurance-maladie mise aussi sur

une baisse des gaspillages et une amélioration de la prise en charge. Elle estime qu'à ce titre, il sera possible d'ici cinq ans de réduire les dépenses de 1,6 milliard d'euros, et dès 2013, de plus de 400 millions. Les pistes sont nombreuses : favoriser la rééducation à domicile après la pose d'une prothèse du genou, éviter les coloscopies inutiles, inciter les diabétiques à s'injecter leur insuline... Rien que sur le diabète, ce sont 150 millions d'euros d'économies potentielles avec la prescription de génériques.

### OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**LA POINTE VOYAGES  
IMMATRICULATION :  
IM 075 11 0141  
SARL au capital de 37 500 €  
Siège social :  
55, rue de Dunkerque  
75009 PARIS**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**YULL  
LICENCE : LI 094 03 0005  
SARL au capital de 120 340 €  
Siège social :  
20, rue des Tournelles  
94 240 L'HAY LES ROSES**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**OFFICE DE TOURISME  
D'ANIMATION  
ET DE PROMOTION  
DE LA VILLE DE GRASSE  
AUTORISATION : AU 006 01 0001  
ASSOCIATION  
Siège social : Palais des Congrès  
22, Place du Cours Honoré Cresp  
06130 GRASSE**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**ANTONIO VOYAGES  
LICENCE : LI 078 09 0001  
SARL au capital de 7 500 €  
Siège social :  
Centre Commercial ATAC  
rue des Rosiers, 78480  
VERNEUIL SUR SEINE**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**OFFICE DE TOURISME  
DU TREPOT  
IMMATRICULATION :  
IM 076 10 0002  
ASSOCIATION  
Siège social :  
Quai Sadi Carnot  
76470 LE TREPOT**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

#### COMMUNIQUE

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme,

#### L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.)

dont le siège est situé: 15, avenue Carnot - 75017 PARIS, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

**LORANGE VOYAGES  
IMMATRICULATION :  
IM 091 10 0033  
SARL au capital de 7 500 €  
Siège social :  
15 bis du Docteur Morere  
91120 PALAISEAU**

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

# Déménagement immobile pour gens du voyage

La mairie de Brétigny-sur-Orge (Essonne) a conçu avec leur aide le relogement « en dur » de familles sédentarisées



Avec une centaine d'autres gens du voyage, Vanessa et Brandon se préparent à abandonner leur caravane pour emménager, à quelques mètres de là, dans un pavillon au confort moderne. JEAN LARIVE POUR « LE MONDE »

## Reportage

Anita trépigne d'impatience. Sur le pas de sa caravane, cette jolie quadragénaire, qui souhaite garder l'anonymat, a hâte de récupérer les clés de sa nouvelle maison : elle veut connaître les dimensions de sa cuisine pour l'aménager à son goût. Pour elle comme pour la centaine de gens du voyage installés sur ce terrain de Brétigny-sur-Orge (Essonne), ce n'est pas un déménagement comme les autres. C'est la première fois qu'ils vont habiter dans un véritable logement. Et passer de la caravane à la maison, c'est tirer un trait sur le « système D » qui a régi jusqu' alors leur vie.

41 ans, Anita est née et a grandi sur cette langue de terre, située à deux pas de la Francilienne. Sédentarisées depuis les années 1960, ces familles de gens du voyage avaient été expulsées du précédent terrain qu'elles occupaient à cause des travaux de l'autoroute. Elles se sont alors déplacées sur ces parcelles avoisinantes, en friche,

qu'elles n'ont plus quittées. Leurs caravanes sont en place depuis cinquante ans.

Depuis 1978, ces familles réclamaient une solution de relogement. Bernard Decaux, le maire (PS) de Brétigny-sur-Orge, a hérité de ce dossier épineux en 2001. Il s'est senti investi « d'un devoir moral » envers ces habitants qui vivent toujours dans l'insalubrité. C'est lui qui a lancé ce programme inédit de construction « en dur » de logements. En 2008, il décide de se porter acquéreur des 15 000 m<sup>2</sup> de terrain, en n'hésitant pas à exproprier les propriétaires. « Il fallait débloquer la situation », justifie-t-il. Et avoir recours aux services de généalogistes pour retrouver les héritiers des propriétaires originels des terrains lorsqu'ils n'étaient pas identifiés.

Pour désamorcer les éventuelles réticences des autres habitants, l'élu a misé sur la pédagogie : « On a expliqué les choses lors des réunions de quartiers. » Parallèlement, d'autres logements sociaux ont été créés pour montrer que

l'installation des gens du voyage ne lésait personne. « Le projet n'aurait pas été forcément bien accepté s'il n'avait pas été limité. Il fallait répondre à une problématique précise », poursuit le maire.

Le 1<sup>er</sup> août, tout cela devrait être de l'histoire ancienne. Les 110 habitants de ce camp vont emménager dans 27 maisons individuelles de plain-pied, de 50 à 77,50 m<sup>2</sup> chacune, dans la résidence dite du « Chemin du Vieux-Pavé ». Une révolution, car ils vont dorénavant bénéficier de tout le confort moderne.

A l'origine, la mairie pensait juste rendre salubre le terrain sur lequel les caravanes sont installées. Mais les maisons en crépi blanc et en métal ont finalement été construites en concertation avec les futurs locataires, dans le respect des traditions des gens du voyage. Jésus Castillo, président de l'Association départementale gens du voyage de l'Essonne (ADGVE), a dû deviner les véritables aspirations des habitants. « Comme on ne leur a jamais rien proposé, ils se sont dit "je vais

demandé peu pour être sûr de l'avoir", raconte-t-il. Or il est plus facile de financer une opération de cette ampleur que de proposer simplement un terrain sans bâti. » Le projet a finalement coûté 5,465 millions d'euros. Il a été financé en par-

« Les familles ont une responsabilité. Il faut que ça marche et que ça fasse école »

Jésus Castillo  
président de l'Association départementale Gens du voyage de l'Essonne

tenariat avec le bailleur social, les collectivités locales et l'Etat.

La configuration des lieux respecte les traditions du groupe. Outre la maison, les locataires bénéficient d'un jardin pouvant accueillir deux caravanes pour les invités. Manière de ne pas abandonner complètement leur ancien habitat tout en disposant d'une extension au logement. Outre le

chauffage central, les familles ont aussi opté pour des poêles à bois, moins coûteux pour les fins de mois difficiles. Enfin les voisinages ont été déterminés en fonction des affinités entre familles.

Pour quinze jours encore, celles-ci continuent de vivre dans des conditions spartiates. Il faut traverser un chemin caillouteux pour accéder à leurs caravanes. Anita vit dans un mobile home exigu – dans la perspective de l'emménagement, cette mère de trois enfants a vendu son autre caravane, plus spacieuse. Elle raconte avoir grandi avec ses cinq sœurs au rythme des douches prises à l'eau chauffée à la casserole ou du linge lavé à la main. « C'était beaucoup d'organisation », lâche-t-elle. Au fil des ans, « cela s'est un peu amélioré, on a eu des toilettes sèches, du gravier sur le sol », se souvient-elle. Certains comme sa mère ont même érigé des petits chalets en bois.

Grâce aux aides sociales et notamment l'aide personnalisée au logement (APL), Anita, qui ne travaille pas, devrait payer chaque

mois un loyer modeste de 60 euros environ – les autres loyers s'étagèrent jusqu'à 120 euros par mois. Les 27 maisons sont financées en prêt locatif aidé d'insertion, un mode de financement destiné aux ménages cumulant faibles ressources et « difficultés d'adaptation sociale ».

Il n'est pas si simple de s'acclimater à la vie dans une maison. C'est le prochain défi des futurs locataires. « On attaque une nouvelle étape, celle de l'appropriation des lieux par la famille », explique Jésus Castillo. Ils doivent payer leur loyer mais aussi entretenir leur logement. Pour la première fois, ils doivent souscrire une assurance de responsabilité civile. »

Christine David, chef de service ingénierie sociale à l'Opievoy, le bailleur social, travaille depuis huit mois à l'adaptation des familles. « On a organisé des ateliers avec les futurs locataires pour élaborer le règlement intérieur de la résidence. On a, par exemple, interdit l'élevage de poules et de coqs. Ils se sont organisés en amont quand il y a eu des désaccords », explique-t-elle. Le bailleur s'attendait à plus de résistance de la part des habitants. Chacun est conscient que le projet ne doit pas échouer : « Les familles ont une responsabilité », poursuit Jésus Castillo. Il faut que ça marche et que ça fasse école. »

L'implication semble déjà au rendez-vous. Eugène, l'un des habitants, a fait des rondes chaque soir sur le chantier pour s'assurer que personne ne s'y introduisait. A 60 ans, il va emménager avec Rose, sa compagne, dans une maison de deux pièces. Il veut prendre possession des lieux au plus vite car, dit-il, « quand on vit dans une caravane on est soumis à la nature comme pendant la tempête de 1999 ». L'appropriation est en marche puisque les futurs locataires ont déjà convenu de baptiser l'une des rues de la résidence, celle où vit le patriarche, « allée des Anciens ». ■

ELISE VINCENT

FAÏZA ZEROUALA

## Cent après sa création, le « carnet de circulation » est toujours obligatoire

C'EST UN ANNIVERSAIRE un peu particulier qui est intervenu, lundi 16 juillet, pour les gens du voyage : celui des 100 ans du « carnet de circulation ». Aucune fête particulière n'était toutefois prévue pour commémorer la création de cette pièce d'identité spécifique aux gens du voyage et instaurée le 16 juillet 1912.

Depuis longtemps, le carnet de circulation est en effet l'objet de vives critiques de la part des défenseurs des gens du voyage, qui le considèrent comme la source d'un grand nombre des difficultés sociales des 350 000 à 500 000 Tziganes, Roms ou Manouches installés en France.

À l'origine, le carnet de circulation a été créé « pour recenser » l'ensemble des personnes avec

un mode de vie itinérant en France, explique Louis de Gouyon Matignon, « tziganologue ». Mais au fil du temps, il a de plus en plus été utilisé « comme l'instrument de discriminations » à leur égard, pointe le jeune chercheur, qui est par ailleurs l'assistant parlementaire du sénateur UMP Pierre Hérisson, président de la commission nationale consultative des gens du voyage depuis 2005.

Les contraintes du carnet de circulation sont multiples. Ses détenteurs doivent, dès l'âge de 16 ans, se présenter à un commissariat « tous les trois mois » pour indiquer là où ils se situent. Avant de l'obtenir, ils doivent trouver une « commune de rattachement » où la population de gens du voyage ne dépasse pas

les 3 %. Enfin, pour voter, il est impératif de prouver son rattachement à une même municipalité pendant au moins trois années consécutives.

En théorie, il existe quatre sortes différentes de documents de circulation. Les trois premiers s'appellent des « livrets » de circulation. Ils peuvent être de couleur beige, orange ou verte et sont attribués à des gens du voyage qui ne vivent pas dans des habitats en dur mais peuvent justifier de ressources régulières ou d'une activité salariée. Les nécessités de pointer au commissariat sont alors supérieures à trois mois.

Dans les faits, la majorité des gens du voyage dépendent de la quatrième sorte de livret : celui

qu'on appelle *stricto sensu* le « carnet » de circulation. Lui est de couleur marron, et il est obligatoire pour tous ceux qui n'ont pas de revenus fixes et travaillent, par exemple, sur les marchés ou font du porte-à-porte. C'est le plus stigmatisant. Lorsqu'ils présentent ce carnet, beaucoup de gens se voient refuser l'accès au crédit ou à la location de logements.

### Sur les routes l'été

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les choses évoluent toutefois peu à peu. Le livret ou le carnet de circulation n'empêchent pas d'avoir une carte nationale d'identité. De plus en plus de gens du voyage s'en font donc faire une à leur nom. Ils donnent alors générale-

ment en guise d'adresse les coordonnées de la mairie de leur commune de rattachement « Mais beaucoup ne le savent pas, pointe M. Gouyon de Matignon. Surtout ceux qui sont les plus démunis. »

Cette évolution va de pair avec la sédentarisation d'un grand nombre de gens du voyage : « environ quatre familles sur dix », estime le jeune chercheur, également président d'une toute nouvelle association de défense de la culture tzigane. Ceux que l'on appelle de façon générique les « gens du voyage » investissent en effet de plus en plus dans des terrains en France sur lesquels ils logent la plupart du temps dans leur caravane. L'itinérance est souvent réservée aux mois d'été. ■

**LE JEU DU PATRIMOINE MONDIAL**

**MISSION N°1 ANGES & DÉMONS**

Devinez aujourd'hui de quel site du Patrimoine mondial provient le E parmi les six proposés ci-dessous. Répondez avant le lundi 24 décembre minuit sur [www.worldheritagegame.com](http://www.worldheritagegame.com)

ALBI - ANGKOR - LE VATICAN - NOVGOROD - REIMS - WESTMINSTER

Les habitants de la ville furent épargnés par la croisade

INDICE

**Un voyage au Cambodge à gagner !**

REPLISSEZ LES DOUZE MISSIONS DU JEU POUR GAGNER UN VOYAGE AU CAMBODGE ET GAGNEZ CETTE SEMAINE :

un week-end à l'Hôtel Thermae Palace\*\*\*\* d'Ostende. Valeur\* : 1041€.  
Un an d'abonnement au Monde. Valeur\* : 180€. Trois exemplaires d'Un monde en cartes édité par Courrier international. Valeur\* : 69€.  
Trois coffrets 15 DVD Cinéma du Monde. Valeur\* : 69€. Trois exemplaires de L'Atlas des civilisations. Valeur\* : 12€.

Étalon du règlement : jeu gratuit et sans obligation d'achat, ouvert à toute personne majeure. Le règlement est déposé chez M. Danica-Pocsiang, huisier de justice à Paris 19<sup>e</sup>, disponible sur [www.worldheritagegame.com](http://www.worldheritagegame.com) et adressé à toute personne qui en fait la demande à : Chez Bonne Idée, Le Village 11220 Tauriac. La liste des gagnants est établie par tirage au sort. Selon la loi informatique et libertés n° 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à Thuisser, \*Prix. Ni échangeable, ni remboursable

**Revenez demain pour l'énigme du S. Rendez-vous sur [www.worldheritagegame.com](http://www.worldheritagegame.com) pour jouer**



## En hausse

**MEDICA** – Le groupe français de maisons de retraite, Medica, a annoncé, mardi 17 juillet, un chiffre d'affaires en hausse de 16,1%, à 349 millions d'euros, au premier semestre grâce à sa croissance interne, et a confirmé son objectif d'atteindre une croissance de 13% sur l'année.



## En baisse

**HSBC** – De « graves carences » dans le système antiblanchiment de la filiale américaine de la banque britannique ont exposé le système financier américain à de possibles opérations de blanchiment de l'argent de la drogue des cartels mexicains, selon un rapport du Sénat américain.

## Les cours du jour (17/07/12, 09h49)

|                |                   |                       |
|----------------|-------------------|-----------------------|
| EURO           | 1 euro            | 1,2294 dollar (achat) |
| OR             | Once d'or         | 1589,75 dollars       |
| PÉTROLE        | Light Sweet Crude | 88,49 dollars         |
| TAUX D'INTÉRÊT | France            | 2,11 (à dix ans)      |
| TAUX D'INTÉRÊT | Etats-Unis        | 1,48 (à dix ans)      |

# PSA paye en partie le prix de « sa citoyenneté »

M. Varin, le président du directoire du groupe, revient sur l'« épreuve » qui l'a conduit à sacrifier l'usine d'Aulnay

## Entretien

Philippe Varin préside le directoire de PSA Peugeot Citroën depuis 2009. Ce polytechnicien, qui fêtera bientôt ses 60 ans, a fait toute sa carrière dans l'industrie, notamment chez le sidérurgiste Corus qu'il a redressé avant de le vendre à l'indien Tata Steel. Le 12 juillet, M. Varin a annoncé la suppression de 8 000 postes chez PSA et la fermeture du site d'Aulnay.

**François Hollande s'est longuement exprimé sur votre plan de 8 000 suppressions d'emplois le 14 juillet. Pensez-vous qu'il était dans son rôle ?**

Nous avons vu un président qui portait le choc d'une nation. Moi-même, je vis ce choc de toute l'entreprise. C'est beaucoup d'émotions et de douleur pour les personnes concernées et leurs familles. J'ai passé trente-trois ans dans l'industrie, j'ai eu la chance d'ouvrir une usine. Le jour où l'on doit en fermer une, c'est une épreuve. Que le président s'associe à l'émotion du pays, je le comprends.

**Et qu'il formule des exigences ?**

Sur ces exigences, le groupe peut répondre présent. Nous avons pris des engagements de reclassements internes – sur les 3 000 salariés d'Aulnay, 1 500 se verront proposer un emploi dans notre usine de Poissy – et externes. Il n'y aura pas de licenciements secs. On proposera à chacun un emploi identifié.

M. Hollande a émis le souhait qu'Aulnay reste un site industriel. Nous nous y attachons. Nous allons aider à créer à Aulnay 1 500 emplois, et pour 600 d'entre eux, nous sommes en phase avancée de négociations. Pour piloter ce projet de reconquête locale, une personnalité indépendante pourrait bientôt être nommée.

**La fermeture d'Aulnay est-elle négociable ?**

Nous avons examiné toutes les alternatives. On ne peut pas avoir des usines qui tournent à la moitié de leur capacité, et ceci à long terme, alors que le marché européen s'est rétréci de 25% en cinq ans pour passer de 18,4 millions de véhicules en 2007 à environ 14,2 millions en 2012. Une chute que personne n'avait prévue.

**M. Hollande vous a reproché le timing de votre annonce...**

Il y a un an, aucune décision n'était prise. Nous travaillions sur plusieurs scénarios et avions identifié une menace sur trois usines :

Aulnay, Rennes et Sevelnord. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'une nouvelle voiture sera produite à Rennes en 2016, ce qui assure le futur de ce site. Pour Sevelnord, nous avons bon espoir de trouver une solution. Nous sommes arrivés à la conclusion, entre avril et juin, qu'il fallait arrêter la production à Aulnay. C'était une option très lourde, on ne pouvait en faire un enjeu de campagne.

**Renault a choisi en 1997 de fermer Vilvorde en Belgique. Avez-vous songé à renoncer à un site industriel hors de France ?**

Nous avons choisi de garder Trnava en Slovaquie [où la main-d'œuvre coûte 10 euros de l'heure contre 35 euros à Aulnay]. Quant à l'usine de Madrid, elle est trop petite pour être une solution à nos problèmes de surcapacités.

« Nous avons examiné toutes les alternatives. On ne peut pas avoir des usines qui tournent à la moitié de leur capacité, et cela à long terme »

**Le chef de l'Etat vous a aussi reproché de n'avoir pas su, comme Volkswagen (VW), mener une stratégie gagnante...**

Notre projet répond à des questions de surcapacités auxquelles nous sommes plus sensibles que d'autres, puisque le groupe réalise près de 60% de ses ventes en Europe, qui plus est avec un fort prisme Europe du Sud. Je vous rappelle que le marché espagnol a chuté de 60% en cinq ans, l'italien de 40%... Mais c'est vrai, PSA représente un enjeu national.

**C'est-à-dire ?**

44% de la production du groupe est française. Nous contribuons positivement, à hauteur d'environ 10 milliards d'euros, au solde de la balance commerciale, qui est déficitaire de 70 milliards. Nous employons 100 000 personnes en France, dont 15 000 chercheurs. PSA est la locomotive de la filière automobile qui fait travailler près d'un Français sur dix. Nous sommes aussi le premier déposant de brevets dans l'Hexagone dont nous représentons 8% de l'effort de recherche et développement.

**Pensez-vous que PSA paye, en partie, les conséquences d'un trop grand patriotisme économique ?**

La citoyenneté du groupe est quelque chose de très fort qui est ancré dans son histoire. C'est une tradition de PSA, comme en atteste le comportement de l'entreprise pendant la seconde guerre mondiale.

**Ce patriotisme économique a-t-il freiné PSA dans les virages stratégiques qu'il aurait dû prendre ?**

C'est sans doute l'un des éléments d'explication. L'internationalisation du groupe a pris du temps. Nous étions, avec VW, les premiers en Chine et on pourrait rêver aujourd'hui d'une part de marché supérieure. Mais les choses évoluent. Au premier semestre 2008, nous réalisions 29% de ses ventes hors d'Europe, fin 2011, 42%. Nous avons désormais deux joint-ventures en Chine, une nouvelle usine en Russie, et notre alliance avec General Motors pour nous repositionner sur la scène mondiale.

**Auriez-vous dû, comme Renault, miser sur le low cost ou comme VW parier sur le haut de gamme ?**

Nous sommes trop présents en France pour miser sur le low cost. En revanche, nous avons choisi la montée en gamme, qui est cohérente avec notre savoir-faire. Côté Citroën, la DS3 a été lancée en janvier 2010, et deux autres DS ont été mises sur le marché dans les vingt mois qui ont suivi. Côté Peugeot, c'est toute la gamme qui s'enrichit. Il faut garder ce cap et d'ailleurs nous maintenons notre effort de R&D à 2 milliards d'euros par an.

**Les Américains n'ont-ils pas peur de travailler avec un groupe français quand ils entendent le gouvernement qualifier d'« inacceptable » son plan ?**

Les investisseurs anglo-saxons ne comprennent pas nos spécificités

**Un sous-traitant vosgien en cessation de paiement**

**L'usine de sous-traitance automobile TRW (312 salariés), implantée à Ramonchamp (Vosges) et dont le principal client est PSA, s'est déclarée en cessation de paiement et devait demander à être placée en redressement judiciaire, mardi 17 juillet, ont indiqué, lundi, les syndicats. Les annonces ont été faites lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. « La situation**



VINCENT CAPMAN/RIVA POUR LE MONDE

françaises. D'ailleurs, le titre a chuté en Bourse vendredi et lundi car ils s'interrogent sur notre capacité à réaliser notre plan. Il ne doit pas y avoir de question sur la santé financière du groupe. On a brûlé 1,2 milliard d'euros de cash au premier semestre mais on a augmenté notre capital, vendu des actifs non stratégiques et émis un emprunt obligataire, pour un total de plus de 2 milliards.

**Le président de la République a parlé des aides dont PSA**

**est la même depuis des années. La maison mère, qui fait des bénéfices, a décidé de couper le robinet. On assèche volontairement le carnet de commandes pour fermer l'usine », a dénoncé auprès de l'AFP l'avocat des salariés, M<sup>r</sup> Ralph Blindauer. « On a retiré le gros client, Volkswagen, pour le mettre en République tchèque », a ajouté un représentant syndical, Emmanuel Perrin.**

**bénéficie, suggérant qu'elles pourraient être reconsidérées...**

Pour le chômage partiel, le groupe reçoit 11 millions d'euros de l'Etat. Et le crédit impôts recherche représente 5% de notre effort en R&D. Par ailleurs, les 4 milliards d'euros d'aides souvent évoqués – et que nous avons touchés en 2009 – étaient des prêts avec intérêts. Nous avons tout remboursé et versé 350 millions d'intérêts.

**Vous pensez que d'autres constructeurs en Europe devront fermer des usines ?**

Le problème de surcapacités ne concerne pas que nous. Je ne serais pas surpris que d'autres prennent également ce type de décisions. **Qu'attendez-vous de votre alliance avec GM ?**

A deux, nous aurons une puissance d'achat mondiale de 125 milliards de dollars. Des plates-formes communes qui nous permettront de réduire nos coûts d'investissement. Nous sommes en train d'y travailler, et nous précisons nos projets au second semestre.

**La famille Peugeot vous fait-elle encore confiance ?**

Le conseil de surveillance a apporté un soutien sans équivoque au plan et au-delà, à la stratégie que je mets en œuvre.

**Pierre Moscovici, le ministre de l'économie, a déclaré dans ces colonnes qu'il souhaitait voir PSA produire, investir et employer en France. Que lui répondez-vous ?**

M. Moscovici est un élu du Doubs [où se situe l'usine Sochaux], il connaît très bien le groupe. Ses avis sont extrêmement autorisés.

**Jean-Yves Le Drian, le ministre de la défense, est élu en Bretagne. Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, en Seine-Saint-Denis. Vous êtes cernés...**

C'est une chance d'avoir au gouvernement des élus qui ont la fibre automobile profondément enracinée dans leur histoire personnelle. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR SARAH BELOUEZZANE ET VIRGINIE MALINGRE**

## En Italie, trois des quatre usines Fiat seraient superflues

Rome  
Correspondance

Pour une fois, Sergio Marchionne, le patron de Fiat, réputé pour son franc-parler, semble s'être montré optimiste à propos des conséquences de la crise sur son groupe. Début juillet, il a prévenu que Fiat serait contraint de fermer l'une de ses quatre usines en Italie si le marché automobile en Europe devait rester déprimé sur les deux ou trois prochaines années.

Le constructeur automobile turinois souffre d'évidentes surcapacités de production dans la Péninsule, ce qui l'a déjà conduit à fermer, en 2011, l'usine de Ter-

mini Imerese, près de Palerme, qui comptait 1 600 salariés.

A lire l'analyse sur la crise de l'automobile en Europe et en Italie publiée samedi 14 juillet par *La Repubblica*, la situation serait encore plus sombre que celle exposée par M. Marchionne au début du mois. Pour le quotidien, au vu de l'état actuel de la production de Fiat en Italie, les véhicules pourraient sortir tranquillement d'un seul site, rendant les trois autres superflus.

En effet, en 2012, le groupe devrait produire en Italie, au maximum, 450 000 voitures contre 650 000 en 2009. Un chiffre bien loin de l'objectif d'1,4 mil-

lion d'unités fixé initialement pour l'horizon 2014, et qui correspond à la capacité de production des sites Fiat en Italie.

Selon le tableau dressé par le journal, la fermeture d'Aulnay annoncée par PSA ne serait ainsi que la première d'une série qui devrait se poursuivre avec les autres constructeurs touchés par la crise du marché automobile, à commencer justement par Fiat, la plus mal-en-point.

L'Europe a vu les ventes de véhicules chuter de 25% en cinq ans – elles devraient tout juste dépasser les 14 millions en 2012 – et se trouve aujourd'hui avec une surcapacité de production de

2,5 millions de voitures, ce qui représente entre 8 et 10 établissements superflus et 40 000 emplois à risque.

**Branle-bas de combat**

L'Allemagne, pays dans lequel l'industrie résiste et où les usines tournent à 90%, devrait être épargnée, même si Opel a d'ores et déjà annoncé la fermeture du site de Bochum pour 2016. L'Italie, pour sa part, héberge la moitié des surcapacités européennes, a calculé *La Repubblica*.

C'est pourquoi, selon le quotidien, la situation risque de se précipiter. On imagine mal que le marché puisse se redresser dans

les mois qui viennent et que Fiat ait en soute des modèles à même de défier la crise.

A moins de penser que la relance puisse passer par des gadgets. Le jour où M. Marchionne a évoqué la fermeture d'un site en Italie, il se trouvait justement à Turin pour le lancement – à la suite de l'accord avec un important cafetier – de la petite Fiat 500 équipée d'une machine à faire le café...

En attendant, avant même les sombres prévisions de *La Repubblica*, les propos du patron de Fiat ont provoqué un branle-bas de combat à Piedimonte San Germano, près de Cassino.

Les 3 900 salariés de ce site Fiat craignent la fermeture de leur usine et le transfert d'une partie d'entre eux à Pomigliano d'Arco, une usine près de Naples, relancée depuis peu, et dans laquelle M. Marchionne veut imposer de nouvelles règles de travail contre l'avis de la FIOM, le principal syndicat métallurgiste, de gauche.

La FIOM a appelé à une mobilisation devant l'usine de Cassino, mercredi 18 juillet alors que lundi, un conseil municipal « ouvert » a dénoncé les risques d'un tel regroupement, qui se traduirait par la perte d'au moins deux mille emplois directs. ■

**SALVATORE ALOÏSE**

# Le FMI pointe le risque de dégradation de la situation en Espagne et en Italie

L'institution révisé à la baisse ses prévisions de croissance au niveau mondial pour 2012 et 2013

Le marasme économique mondial devrait se poursuivre dans les prochains mois, mais sans s'aggraver significativement. Et, dans ce contexte, l'Europe restera, cette année et en 2013, l'« homme malade », si l'on en croit les prévisions trimestrielles publiées par le Fonds monétaire international (FMI), lundi 16 juillet, à Washington.

Celui-ci estime que la croissance mondiale atteindra 3,5% en 2012, alors qu'il s'attendait, en avril, à une progression de 3,6%. Pour les pays avancés, aucune révision n'a été faite et la hausse prévue cette année demeure à 1,4% avec la convalescence des Etats-Unis (+2%) et celle du Japon (+2,4%).

En revanche, le Fonds prévoit désormais +5,6% contre +5,7% en avril pour les pays en développement. En effet, les grands émergents connaissent un net ralentissement, comme la Chine (+8% au lieu de +8,2%), l'Inde (+6,1% au lieu de +6,8%) et le Brésil (+2,5% au lieu de +3,1%).

La zone euro sera la seule région du monde en récession en 2012 avec un recul de 0,3% (sans changement) tirée vers le bas par l'Espagne (-1,5%) et l'Italie (-1,9%), l'Allemagne réalisant une croissance de 1% et la France de 0,3%, soit un peu mieux que le Royaume-Uni (+0,2%).

En 2013, la reprise demeurera modeste (+3,9% pour l'économie mondiale) et à deux vitesses, puisque les pays avancés progresseront seulement de 1,9% quand le monde en développement remontera à +5,9%.

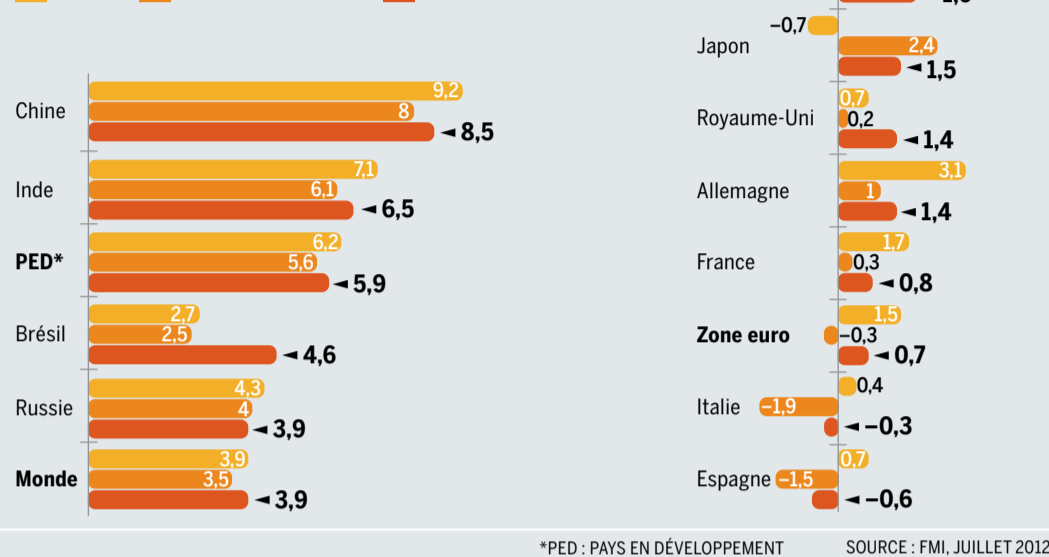
Les pays émergents « qui ont assuré l'essentiel de la croissance mondiale depuis la crise, reviennent à des rythmes soutenables et sont en train d'atterrir en douceur », selon le FMI.

L'Europe demeurera encore en retrait en 2013 : +1,4% pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, +0,8% pour la France, mais -0,3% pour

## Une timide reprise en 2013

PRÉVISIONS DE CROISSANCE DU FMI, EN %

En 2011 En 2012 (prévisions) En 2013 (prévisions)



\*PED : PAYS EN DÉVELOPPEMENT SOURCE : FMI, JUILLET 2012

l'Italie et -0,6% pour l'Espagne. Le regain se confirmera aux Etats-Unis (+2,3%), pas au Japon (+1,5%). Pourquoi une telle persistance de la morosité ? C'est l'effet de l'austérité. « Les freins de la consolidation budgétaire sont au maximum de leur puissance, relève Olivier Blanchard, l'économiste en chef du FMI. Leurs effets multiplicateurs ont coûté en moyenne 1 à 1,5 point de croissance à court terme dans les pays avancés, et plus que cela dans les pays en crise. »

En Europe, il faut aussi ajouter « un resserrement des crédits en raison des difficultés des banques ». Les risques demeurent forts sur le Vieux Continent, notamment pour les pays du Sud, où une incapacité de l'Italie et de l'Espagne à se financer sur les marchés aurait des effets redoutables pour l'euro, et donc pour l'économie mondiale.

« Le principal risque est évident : que les cercles vicieux en Espagne et en Italie ne deviennent plus forts et qu'un de ces pays ne puisse plus

se financer sur les marchés », souligne M. Blanchard.

« Notre hypothèse est que les écarts de taux imposés aux pays emprunteurs n'augmenteront pas, et même qu'ils diminueront doucement, explique l'économiste. Pour y parvenir, il faut que l'Italie et l'Espagne montrent qu'avec l'aide de l'Europe, elles peuvent s'en sortir malgré la récession qu'elles connaîtront en 2012 et 2013. »

### « Créances douteuses »

Pour juguler l'hémorragie de capitaux que l'Italie et l'Espagne connaissent, il faut qu'elles redressent leur budget et améliorent leur compétitivité par des réformes structurelles et des ajustements de salaires. De ce point de vue, elles sont sur la bonne voie, mais cela ne suffira pas, selon le FMI.

« Ces pays sont confrontés à des circonstances très difficiles, estime M. Blanchard, car leurs banques sont handicapées par des créances douteuses et la récession rend leur

ajustement budgétaire difficile. Il est nécessaire par exemple que l'Espagne soit aidée à recapitaliser ses banques sans se surendetter encore plus. »

Le FMI juge « surtout indispensable » que, tant que ces pays poursuivent leur effort d'ajustement, les taux auxquels ils empruntent « reviennent à des niveaux raisonnables ». Et pour cela, à ses yeux, « il faut utiliser les différents instruments qui existent », qu'ils « dépendent de Bruxelles » ou de la Banque centrale européenne.

Selon le FMI, là est la tâche la plus urgente pour éviter un nouveau coup de froid sur l'économie mondiale. D'autant que l'on sait qu'il ne se transmet pas seulement par le biais de la contagion financière, mais aussi par le canal d'un commerce des biens et services très sensible aux coupes dans les budgets des Etats et, par ricochet, dans ceux des entreprises et des particuliers. ■

ALAIN FAUJAS

# Hier « brebis galeuse », la Slovaquie fait désormais figure de « good guy » de la zone euro

Les Slovaques doivent toutefois réduire leur déficit public. Et le taux de chômage est élevé

Bratislava  
Envoyée spéciale

La Slovaquie, c'est un peu une « success story » depuis dix ans. Dernière arrivée dans la zone euro (en 2009), la voilà narguant l'Europe. La production industrielle y est toujours en progression : +2% sur un mois en mai, +10,8% sur un an, selon des chiffres publiés le 10 juillet. En 2012, le taux de croissance devrait tourner autour de 2,5%, loin des chiffres anémiés des autres économies européennes.

Qui se souvient qu'en octobre 2011, Bratislava a rejeté le Fonds européen de stabilité financière, avant de se forcer à l'approuver au prix d'une crise politique ? Le Parlement slovaque a ratifié, le 22 juin, le mécanisme européen de stabilité auquel il participera à hauteur de 659 millions d'euros, échelonnés sur cinq ans. « On nous a souvent considérés comme la brebis galeuse de l'Europe ! Et nous voilà maintenant le « good guy » ! », sourit Juraj Karpis, analyste à l'Institut d'études économiques et sociales de Bratislava.

Comme s'il entendait rattraper le temps perdu, ce pays de 5,4 millions d'habitants fait tout à une vitesse accélérée. « Je suis ici depuis 2002 et j'ai l'impression d'avoir vécu dix vies professionnelles, tellement tout change vite ! », déclare,

d'un ton amusé, Vincent Barbier, directeur général de Dalkia (services énergétiques).

En moins d'une décennie, la Slovaquie a intégré l'OCDE, l'OTAN, l'Union européenne puis la zone euro. Le niveau de vie de ses habitants atteint déjà 70% de la moyenne européenne. Son savoir-faire en matière de construction automobile, hérité de l'époque soviétique, est reconnu. Bien qu'elle essaie de se diversifier, l'économie slovaque repose, pour l'essentiel, sur ses exportations de voitures et d'écrans plats à destination de l'UE, ce qui est autant sa force que sa faiblesse.

Dans l'ensemble, l'euro est considéré « comme un gage de stabilité, en particulier pour les investisseurs », estime Jan Cienski, correspondant régional du *Financial Times*.

Bratislava doit encore réduire son déficit public. Le nouveau premier ministre social-démocrate, Robert Fico, arrivé au pouvoir en mars à l'issue d'élections législatives anticipées, a promis de le ramener à moins de 3% du produit intérieur brut (PIB) en 2013, contre 4,8% aujourd'hui.

Soucieux de remplir les caisses de l'Etat, M. Fico entend faire payer les riches. C'en sera bientôt fini de l'impôt unique à 19%. Dès 2013, les particuliers les plus fortunés se verront taxés à 25%, et les sociétés à

22%, voire 25% pour les plus florissantes d'entre elles.

« Cette mesure va tuer notre compétitivité », s'alarme Juraj Karpis, tout en soulignant que la Slovaquie reste encore « très attractive avec un salaire moyen dans l'industrie qui atteint un quart de celui qui prévaut en Allemagne ».

Grigori Meseznikov, analyste à l'Institut des affaires publiques de Bratislava, est lui aussi préoccupé par la politique économique du nouveau premier ministre. « Beaucoup d'investisseurs étrangers sont venus s'installer en Slovaquie ces dernières années en raison de notre politique attractive de taxes peu élevées. Nous risquons de les perdre », s'inquiète-t-il.

### Disparités régionales

« Cette histoire des bas salaires ne tient pas ! C'est la qualité des fabrications slovaques et la valeur ajoutée qu'il faut prendre en compte », riposte Vladimir Vano, analyste financier à Volksbank. En Roumanie, souligne-t-il, « les salaires sont plus bas qu'en Slovaquie, et pourtant les performances économiques ne sont pas au rendez-vous ! ».

Réduire le déficit public alors que la consommation des ménages est presque atone est un autre casse-tête du nouveau gouvernement. « Si la crise de la dette ne s'arrange pas, il n'y aura pas de redémarrage ici. Nous ne sommes pas

liés à la Grèce sur le plan économique, mais ce qui s'y passe a un effet psychologique sur nous. La confiance n'est pas là. Les incertitudes sont trop grandes quant à l'environnement extérieur et le chômage est très élevé », remarque Renata Konecna, directrice du département de politique monétaire à la banque centrale.

Le taux d'inactifs est l'une des plaies de la Slovaquie, avec celle des disparités régionales et des Roms. Si Bratislava étale une santé éclatante, d'autres régions restent plongées dans une pauvreté moyenne. Sur l'ensemble du pays, on compte 14% d'inactifs, mais jusqu'à 30% à 35% dans les provinces déshéritées de l'est.

« En 2001, notre taux de chômage était de 20%. Nous sommes ensuite descendus à 10%, puis remontés avec la crise », relativise Vladimir Vano, avant d'évoquer « le chômage structurel », autrement dit celui des Roms (8% à 10% de la population, dont 150 000 dans une très grande précarité).

Sans cette bombe à retardement – que les gouvernements successifs refusent de prendre en charge tant elle leur paraît insoluble –, le taux de demandeurs d'emploi ne dépasserait pas celui de la République tchèque (10%) ou de la Hongrie (12%), estime l'analyste financier de la Volksbank. ■

FLORENCE BEAUGÉ

# Huit régions menacées d'une mise sous tutelle par Madrid

Le déficit doit se limiter à 1,5% du PIB en 2012. L'Etat ouvre une ligne de crédit de 18 milliards

Madrid  
Correspondance

La tension monte entre les régions autonomes et le gouvernement central en Espagne. Lundi 16 juillet, le président de la Catalogne, Artur Mas, a reconnu que Madrid a menacé de mettre la région sous tutelle de l'Etat si elle ne respectait pas les objectifs de déficit.

Cette menace aurait été brandie lors du Conseil de politique fiscale et financière (CPFF) qui a réuni, jeudi 12 juillet, les conseillers économiques des différentes régions. Lors de cette réunion, huit des dix-sept régions autonomes ont été sommées de mettre de l'ordre dans leurs finances pour rattraper leur retard en matière de consolidation fiscale.

Madrid leur a imposé un déficit maximum de 1,5% du produit intérieur brut (PIB) cette année. Mais pour plusieurs d'entre elles, comme Valence ou Castille-La Manche, qui ont dépassé les 4% de déficit en 2011, cette exigence a tout l'air d'une mission impossible.

Plusieurs régions ont, de ce fait, demandé au gouvernement qu'il répercute sur les administrations publiques le relâchement des objectifs de déficit accordé par l'Europe à l'Espagne.

Le 10 juillet, Bruxelles a donné un an de plus à l'Espagne pour réduire son déficit à 3% du PIB – en 2015 au lieu de 2014 – et lui a concédé un assouplissement de l'objectif pour 2012, porté à 6,3% au lieu de 5,3% du PIB.

Pour Madrid, il n'est toutefois pas question d'en faire profiter les régions, responsables des deux tiers du dérapage budgétaire en 2011. Au contraire, lors du CPFF, le ministère des finances a approuvé un nouveau plan pour 2013 qui

### La BCE veut faire payer les créanciers des banques

Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), aurait suggéré aux ministres des finances de la zone euro qu'en cas de sauvetage de banques malades, comme en Espagne, les créanciers seniors des établissements assument des pertes. Un changement de doctrine, révélé par le *Wall Street Journal*, lundi 16 juillet, qui vise à éviter que le contribuable soit le seul à payer pour secourir les banques. Jusqu'ici, la BCE estimait qu'une telle option comportait un risque de déstabilisation du système financier en échauffant les investisseurs. Dans le cas espagnol, seules les obligations des banques non viables seraient concernées par les pertes, ce qui peut expliquer ce retournement.

SANDRINE MOREL

### Zone euro La Cour de Karlsruhe rendra son verdict sur le mécanisme de secours européen le 12 septembre

La Cour constitutionnelle allemande, la Cour de Karlsruhe, a annoncé, lundi 16 juillet, qu'elle rendrait son jugement sur la compatibilité des nouveaux mécanismes anti-crise prévus par la zone euro – notamment le Mécanisme européen de stabilité – avec les prérogatives du Parlement de la République fédérale, le 12 septembre. La Cour résiste ainsi aux pressions politiques en faveur d'une décision rapide. – (AFP)

### Le FMI débloque une nouvelle tranche d'aide au Portugal

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, lundi 16 juillet, le versement d'une nouvelle tranche d'aide au Portugal de 1,48 milliard d'euros dans le cadre du plan d'aide sur trois ans de 78 milliards d'euros accordé en mai 2011. Une somme versée en dépit des difficultés du pays à ramener son déficit à 4,5% du PIB fin 2012. Celui-ci s'élevait déjà à 7,9% en glissement annuel au premier trimestre. « Nous avons identifié les risques et nous agissons pour les corriger et les minimiser », a assuré le premier ministre portugais, le 11 juillet.

imposera aux régions un déficit de 0,7%.

Quatre régions gouvernées par l'opposition, la Catalogne, l'Andalousie, les Asturies et les Canaries ont voté contre après avoir vivement critiqué la mesure. « Les ajustements doivent se faire avec un temps suffisant pour qu'ils ne se retournent pas contre nous », a plaidé M. Mas.

L'Estrémadure et Castille-et-Leon, gouvernées par le parti au pouvoir, le Parti populaire (PP), se sont abstenues, signes des tensions que provoque, au-delà de la couleur politique, l'austérité imposée par Madrid.

Le gouvernement n'est pas prêt à relâcher la pression. Pour mettre au pas les régions, il dispose de la loi de stabilité financière qui lui permet de sanctionner les frondeuses.

Depuis lundi, il peut aussi jouer du Fonds de liquidité autonome (FLA). Ce « mécanisme de soutien à la liquidité des régions autonomes, borné dans le temps et volontaire », remplace le projet d'« hispanobonos », ces emprunts communs aux régions.

Madrid a reculé devant cette idée de mutualisation de la dette avec la garantie de l'Etat. A la place, il a ouvert cette ligne de crédit, dotée de 18 milliards d'euros.

### « Obligations pourries »

Un grand nombre de régions devrait y avoir recours pour affronter des échéances de dettes d'un montant de plus de 17 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année, auxquels s'ajoutent 15 milliards pour financer le déficit autorisé en 2012.

Beaucoup d'entre elles n'ont plus accès aux marchés ou alors à des taux prohibitifs. En particulier les trois régions classées dans la catégorie des « obligations pourries » par l'agence de notation Moody's : la Catalogne, la Communauté de Valence et la Murcie.

Le FLA soumettra toutefois les régions qui le solliciteront à des conditions strictes. Dans les quinze jours suivant l'approbation du crédit, concédé au même taux d'intérêt que celui que paie le Trésor public pour se financer sur les marchés, avec une légère marge, elles devront présenter un nouveau plan d'austérité.

Si le ministère des finances a des doutes sur la viabilité de celui-ci, il pourra envoyer des inspecteurs. Et si la région, en difficulté, n'applique pas les mesures d'économie qui lui sont « recommandées », le gouvernement pourra intervenir et imposer ses recommandations.

Un mécanisme sévère qui ressemble à celui que Bruxelles applique aux pays qui ont fait appel à un plan de sauvetage européen. ■

# Marissa Mayer devient la quatrième directrice générale de Yahoo! en un an

Cette ancienne de chez Google rejoint le portail Internet alors qu'il est en grande difficulté

Ce sera la quatrième personne à prendre les rênes de Yahoo! en moins d'un an. Auparavant à la tête de la division géolocalisation de Google, Marissa Mayer vient d'être nommée directrice générale du portail Internet, fonction qu'elle occupe depuis mardi 17 juillet.

Cette nomination s'inscrit dans une valse des dirigeants sans précédent chez Yahoo! M<sup>me</sup> Mayer succède ainsi à Ross Levinsohn, directeur par intérim qui avait pris le contrôle de l'entreprise au pied levé après la défection de Scott Thompson. Arrivé de Paypal en janvier 2012, M. Thompson était longtemps apparu comme un potentiel sauveur. Il avait finalement été obligé de démissionner en mai après un scandale lié à un mensonge sur son curriculum vitae.

Selon des informations du *Wall Street Journal*, déçu de ne pas avoir été confirmé au poste de directeur général, M. Levinsohn serait à la recherche d'un point de chute et devrait bientôt lui aussi quitter l'entreprise. De quoi accroître un peu plus l'instabilité du groupe.

Arrivée chez Google en 1999, M<sup>me</sup> Mayer a été la première femme ingénieure à être embauchée par le moteur de recherche. Elle est décrite par ses anciens supérieurs comme étant quelqu'un de « méticuleux et de méthodique, très attaché à l'expérience utilisateur ». Des qualités qui, selon les observateurs du secteur, lui seront d'une grande utilité pour redresser les comptes du portail Internet.

Anciennement considéré comme l'un des plus beaux succès de la

Silicon Valley, Yahoo! est en grande difficulté. Souffrant d'un positionnement assez flou, Yahoo! n'a cessé de perdre de l'audience au profit de Google ou encore de Facebook, ce qui a entraîné une fuite sans précédent des annonceurs, et donc un tarissement de sa principale source de revenus.

## « Innovation technologique »

En 2011, le site Internet a dégagé un chiffre d'affaires de 4,98 milliards de dollars, en recul de 21%. Son bénéfice a lui aussi dévissé à 1,05 milliard de dollars, une baisse de 15%. Pour enrayer la crise, Yahoo! a dû prendre des mesures drastiques : la suppression de 2 000 postes à travers le monde, soit 14% de l'effectif total du groupe. Celui-ci a, par ailleurs, entamé des cessions d'actifs en se désengageant notamment d'Alibaba, un site chinois dans lequel il avait investi un milliard de dollars en 2005. L'opération est une aubaine puisqu'elle devrait rapporter 7 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros) au portail.

« Il va falloir beaucoup de travail pour redresser Yahoo!, a reconnu M<sup>me</sup> Mayer. Je vais essayer de créer une expérience utilisateur sans pareil, en me concentrant sur l'innovation technologique et sur le design. »

C'est une première dans la Silicon Valley : M<sup>me</sup> Mayer a annoncé sa grossesse à Yahoo! pendant le processus de recrutement. « Cela ne nous pose aucun problème », aurait répondu le conseil d'administration. ■

SARAH BELOUEZZANE

# Bob Diamond a donné pour « instruction » de manipuler le Libor

L'ancien patron de Barclays agissait sous pression de la Banque d'Angleterre, selon son ex-bras droit

Londres  
Correspondance

La vérité sur l'affaire du Libor – ce taux interbancaire de référence calculé à partir du prix auquel les plus grandes banques déclarent se financer auprès de leurs consœurs – est progressivement en train d'émerger. Bob Diamond, l'ex-patron de Barclays, que ce scandale a poussé à la démission début juillet est désormais accusé par son ancien bras droit – également démissionnaire – de lui avoir ordonné de mentir. Jerry del Missier, interrogé par un comité parlementaire britannique lundi 16 juillet, contredit ainsi le témoignage de M. Diamond devant le même comité il y a deux semaines.

La controverse remonte à octobre 2008, un mois après la faillite de Lehman Brothers. Inquiet pour Barclays, qui doit alors systématiquement payer plus cher que ses concurrents pour se financer sur le marché interbancaire, Paul Tucker, en charge des marchés financiers à la Banque d'Angleterre, téléphone à M. Diamond. Il l'interroge à ce sujet, redoutant que les marchés, au vu de cet indicateur, ne s'inquiètent de la situation de Barclays. Lui conseille-t-il alors, pour rassurer les investisseurs, de mentir sur le taux qu'il doit consentir pour emprunter à ses consœurs? MM. Tucker et Diamond ont toujours démenti.

Faux, réplique M. del Missier devant les députés britanniques : « Ce que M. Diamond m'a communiqué, c'est qu'il y avait des pres-

sions politiques autour de la santé de Barclays, et que nous devions déclarer un taux de Libor plus bas qu'en réalité. » « C'était une instruction, oui », confirme M. del Missier.

Il tente ensuite de relativiser cet épisode, rappelant que les circonstances à l'époque sont exceptionnelles. Il fait notamment une distinction claire entre la manipulation du Libor par des traders entre 2005 et 2007, dont l'objectif était de tirer des profits, et la sous-estimation du taux en 2008, qui visait à rassurer les marchés.

## « Pas inapproprié »

Suite à ce témoignage, il est très probable que M. Diamond sera de nouveau convoqué à Westminster pour s'expliquer. Le témoignage de M. del Missier, pour qui M. Diamond agissait sur ordre de la Banque d'Angleterre, embarrasse également M. Tucker, donné jusqu'ici favori pour succéder à Mervyn King comme gouverneur de l'institut d'émission : « Cela ne paraissait pas une action inappropriée, étant donné que cela venait de la Banque d'Angleterre. »

Interrogé par le même comité parlementaire, Andrew Bailey, en charge de la régulation bancaire à la Financial Services Authority, accuse pour sa part Barclays de systématiquement trainer les pieds dans son application de la régulation. « Il régnait une culture visant à se jouer de nous », affirme-t-il. Et il ajoute, visant directement M. Diamond, qu'il était « inquiet du ton au sommet » de la banque. ■

ERIC ALBERT

# Alcatel repasse dans le rouge, les profits du chinois ZTE s'effondrent

Le groupe français abandonne son objectif de progression de sa marge opérationnelle en 2012

Pékin  
Correspondance

La situation se dégrade pour Alcatel-Lucent. Après une année 2011 et un premier trimestre 2012 bénéficiaires, le groupe a vu ses comptes virer au rouge au deuxième trimestre 2012. Celui-ci s'est soldé par une perte opérationnelle de 40 millions d'euros, contre un bénéfice de 108 millions à la même époque un an plus tôt.

De ce fait, l'objectif de progression de la marge brute sur l'ensemble de l'année 2012 ne sera pas atteint, a prévenu, mardi 17 juillet, l'équipementier de télécommunication. « A la lumière de la performance sur les six premiers mois de l'année et compte tenu de l'environnement macroéconomique difficile, Alcatel-Lucent ne pourra pas atteindre l'objectif tel qu'il se l'était fixé en termes de marge opérationnelle ajustée pour l'ensemble de l'année », a annoncé le groupe.

Cette annonce a été sanctionnée par une forte chute du cours du groupe à la Bourse de Paris : –

11,82%, à 1 euro, un peu avant 9 h 30 mardi.

Plombé par la crise qui sévit en Europe, Alcatel fait aussi face à la concurrence des équipementiers chinois, moins chers et tout aussi performants. Mais chez ces derniers aussi, on commence à ressentir les effets de la crise. ZTE a ainsi annoncé qu'il s'attendait à une baisse de 60% à 80% de ses bénéfices au premier semestre.

Les gains de l'entreprise au cours des six premiers mois se situaient entre 154 et 308 millions de yuans (20 et 39 millions d'euros), contre 769,3 millions l'an passé, a prévenu ZTE vendredi 13 juillet après la fermeture des marchés. Lundi 16 juillet, cette annonce a été sanctionnée par une baisse de 16% du cours de ZTE, sa plus forte chute depuis plus de trois ans.

Cinquième acteur mondial des équipements de réseau de télécommunications par son chiffre d'affaires, ZTE souffre du retard pris sur la signature de contrats avec les opérateurs chinois, plus prudents dans un contexte de

ralentissement, et d'une baisse des investissements.

L'entreprise, dont le siège est à Shenzhen, et dont les activités reposent de manière croissante sur la vente de réseaux à l'étranger, subit aussi la dépréciation de l'euro et de devises de pays émergents. Cela se traduit par une perte de 180 millions de yuans sur les six premiers mois de l'année, alors que le taux de change lui permettait encore d'enregistrer un gain de 280 millions de yuans au premier semestre 2011.

## Concurrence déloyale

Plusieurs analystes ont dégradé leurs perspectives sur ZTE. Cynthia Meng, de la banque d'investissement Jefferies à Hongkong, note que les performances du groupe au deuxième semestre « dépendront de la finalisation de ces contrats chinois retardés », toujours incertaine, tandis que « les fondamentaux sur les marchés étrangers continuent de se détériorer ».

ZTE peut en revanche compter sur son activité de terminaux. Elle

prévoit davantage de livraisons de téléphones mobiles au troisième trimestre, ce qui lui permettra de tenir ses prévisions de 27 millions de smartphones écoulés en 2012.

Le groupe est dans la collimateur des autorités européennes et américaines. La Commission européenne envisage d'ouvrir une enquête contre lui et son homologue Huawei, tous deux soupçonnés d'avoir bénéficié de subventions étatiques chinoises créant une concurrence déloyale.

Aux Etats-Unis, le FBI enquête sur le rôle joué par ZTE dans la vente à l'Iran de matériel de télécommunications provenant des Etats-Unis, malgré l'embargo à l'exportation vers la république islamique. ZTE aurait fourni au premier opérateur public iranien un système de surveillance du réseau incluant du matériel américain.

Le ministère du commerce chinois a exigé mardi de Washington qu'il traite les entreprises chinoises de manière « équitable » et « juste ». ■

HAROLD THIBAUT

## La vie des entreprises

### Médias NRJ, première radio de France

Pour la première fois depuis 2006, NRJ passe devant RTL en audience cumulée, avec 11,7% contre 11,5% pour RTL, selon le sondage Médiamétrie pour la période d'avril à juin, rendu public mardi 17 juillet. France Inter arrive en troisième position avec 11%. France Info, quatrième avec 9%, distance Europe 1 (8,7%).

### Licenciements à Europe 1

Les journalistes Thierry Guerrier et Guillaume Cahour vont quitter Europe 1, a indiqué, lundi 16 juillet, Fabien Namias, nouveau directeur de l'information de la station. Thierry Guerrier, chargé de la rubrique politique de la matinale, sera remplacé par Caroline Roux, transfuge de la matinale de Canal+. Guillaume Cahour, qui présentait la tranche de la mi-journée, sera remplacé par un journaliste de la rédaction, dont le nom n'a pas été dévoilé. Trois autres journalistes devraient quitter la station. – (AFP.)

### Electronique

#### Pas de repreneur pour Freescale

Le ministère du redressement productif n'a pas trouvé de solution de reprise pour l'usine de Toulouse du fabricant américain de semi-conducteurs Freescale (ex-Motorola) et ses 600 salariés. Un échec accueilli, lundi 16 juillet, sans surprise par la direction, mais avec amertume par la CGT – le syndicat majoritaire dans l'atelier concerné –, à moins d'un mois de la fermeture. Désormais, les partenaires sociaux et les institutionnels se concentrent sur les moyens d'« accentuer les efforts de reclassement » des salariés qui seront licenciés le 10 août. 821 salariés étaient employés à la fabrication en avril 2009, lorsque la direction a annoncé son projet d'arrêter la production de tranches de silicium, jugées obsolètes. Il y aura moins de 400 lettres de licenciement selon la direction, 572 selon la CGT, qui ne cache pas sa déception face à « l'absence de solution » proposée par le gouvernement. – (AFP.) ■

### Energie Nouveau retard pour l'EPR en Finlande

Le réacteur nucléaire EPR, que le français Areva et l'allemand Siemens bâtissent en Finlande, continue d'accumuler les retards, l'opérateur finlandais TVO ayant indiqué, lundi 16 juillet, que l'entrée en service était repoussée après 2014. Cette annonce a, une nouvelle fois, mis au jour les dissensions entre le consortium franco-allemand et son client, les deux par-

ties se rejetant la responsabilité de ce nouveau dérapage, qui porte à près de six ans les délais du projet. – (AFP.)

### Musique Rachat d'EMI : Universal négocie des cessions avec Bruxelles

Pour obtenir l'accord de la Commission européenne sur l'acquisition d'EMI, Universal Music serait prêt à céder les labels Virgin Records et EMI Classics, ont indi-

qué, lundi 16 juillet, plusieurs sources américaines. Elle pourrait aussi se séparer des droits de distribution du label indépendant Mute. C'est le 6 septembre que Bruxelles doit se prononcer sur le projet de fusion Universal-EMI qui créerait, dans la musique, un champion européen possédant 40% des parts de marché de la musique enregistrée.

### Pharmacie GSK rachète Human Genome

Le groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline (GSK) a convaincu, lundi 16 juillet, la société de biotechnologies américaine Human Genome Science (HGS) de se laisser racheter, avec une offre améliorée à 3 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros). GSK a proposé 14,25 dollars par action en numéraire. Son offre initiale à 13 dollars avait essuyé un refus de HGS, qui ne la trouvait pas assez élevée. Les deux entreprises collaboraient déjà sur le développement de certaines molécules.

## Marchés

### VALEURS DU CAC40

Mardi 17 juillet 9h49

| Valeur             | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code ISIN    |
|--------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------|------------|--------------|
| ACCOR              | 24,90         | 24,99       | -0,36         | 27,14        | 27,98     | 18,70    | 1,15 T     | FR0000120404 |
| AIR LIQUIDE        | 88,87         | 88,45       | 0,48          | 2,50         | 92,79     | 83,45    | 2,50 T     | FR0000120073 |
| ALCATEL-LUCENT     | 1,00          | 1,13        | -11,55        | -16,90       | 1,97      | 0,98     | 0,16 T     | FR0001300077 |
| ALSTOM             | 25,06         | 24,89       | 0,68          | 6,96         | 32,90     | 21,93    | 0,80 T     | FR0010220475 |
| ARCELORMITTAL      | 12,29         | 12,24       | 0,37          | -13,02       | 17,96     | 10,60    | 0,16 A     | LU0323134006 |
| AXA                | 10,10         | 10,01       | 0,90          | 0,55         | 13,25     | 8,65     | 0,69 T     | FR0000120628 |
| BNP PARIBAS ACT.A  | 29,77         | 29,50       | 0,92          | -1,91        | 39,48     | 24,54    | 1,20 T     | FR0000131104 |
| BOUYGUES           | 19,90         | 20,11       | -1,04         | -11,85       | 23,87     | 18,55    | 1,60 T     | FR0000120503 |
| CAP GEMINI         | 26,48         | 26,50       | -0,04         | 9,69         | 34,50     | 24,04    | 1,00 T     | FR0000125338 |
| CARREFOUR          | 14,54         | 14,48       | 0,38          | -17,46       | 19,34     | 12,87    | 0,52 T     | FR0000120172 |
| CREDIT AGRICOLE    | 3,44          | 3,43        | 0,44          | -21,01       | 5,71      | 2,84     | 0,45 T     | FR0000045072 |
| DANONE             | 49,81         | 49,70       | 0,23          | 2,55         | 54,96     | 45,93    | 1,39 T     | FR0000120644 |
| EADS               | 27,61         | 27,53       | 0,27          | 14,31        | 31,69     | 24,02    | 0,38 T     | NL0000235190 |
| EDF                | 17,02         | 16,98       | 0,24          | -9,49        | 19,71     | 14,80    | 0,58 S     | FR0010242511 |
| ESSILOR INTL       | 71,96         | 71,89       | 0,10          | 31,92        | 75,52     | 54,50    | 0,85 T     | FR0000121667 |
| FRANCE TELECOM     | 10,76         | 10,75       | 0,09          | -11,33       | 12,40     | 9,45     | 0,80 S     | FR0000133308 |
| GDF SUEZ           | 18,00         | 17,97       | 0,20          | -14,75       | 21,85     | 15,62    | 0,67 S     | FR0010208488 |
| LAFARGE            | 34,11         | 34,29       | -0,53         | 25,59        | 36,96     | 26,07    | 0,50 T     | FR0000120537 |
| LEGRAND            | 26,48         | 26,52       | -0,15         | 6,56         | 28,65     | 23,50    | 0,93 T     | FR0010307819 |
| L'OREAL            | 93,33         | 92,09       | 1,35          | 15,65        | 94,80     | 79,22    | 2,10 T     | FR0000120321 |
| LVNH MOET HEN      | 118,95        | 118,30      | 0,55          | 8,73         | 136,80    | 108,00   | 1,80 S     | FR0000121014 |
| MICHELIN           | 51,60         | 51,24       | 0,70          | 12,97        | 58,22     | 45,31    | 2,10 T     | FR0000121261 |
| PERNOD RICARD      | 83,47         | 83,25       | 0,26          | 16,48        | 84,85     | 70,50    | 0,72 A     | FR0000120693 |
| PEUGEOT            | 6,06          | 6,04        | 0,31          | -42,65       | 15,18     | 6,00     | 1,10 T     | FR0000121501 |
| PPR                | 108,45        | 107,85      | 0,56          | -1,99        | 136,90    | 106,35   | 3,50 T     | FR0000121485 |
| PUBLICIS GROUPE    | 37,73         | 37,34       | 1,04          | 6,16         | 43,30     | 35,10    | 0,70 T     | FR0000130577 |
| RENAULT            | 32,84         | 32,84       | 0,03          | 22,56        | 43,83     | 26,76    | 1,16 T     | FR0000131906 |
| SAFRAN             | 28,45         | 28,42       | 0,09          | 22,58        | 29,46     | 22,75    | 0,37 S     | FR0000073272 |
| SAINT-GOBAIN       | 27,66         | 28,10       | -1,55         | -6,74        | 37,62     | 25,77    | 1,24 T     | FR0000125007 |
| SANOFI             | 60,91         | 60,95       | -0,07         | 7,33         | 61,00     | 53,20    | 2,65 T     | FR0000120578 |
| SCHNEIDER ELECTRIC | 43,24         | 43,20       | 0,10          | 6,31         | 53,47     | 39,40    | 1,70 T     | FR0000121972 |
| SOCIETE GENERALE   | 17,23         | 17,18       | 0,32          | 0,17         | 25,96     | 14,88    | 1,75 T     | FR0000130809 |
| STMICROELECTR      | 3,86          | 3,85        | 0,13          | -15,92       | 6,46      | 3,64     | 0,09 A     | NL0000226223 |
| TECHNIP            | 87,00         | 85,35       | 1,93          | 19,80        | 89,70     | 68,76    | 1,58 T     | FR0000131708 |
| TOTAL              | 36,27         | 36,01       | 0,72          | -8,18        | 42,97     | 33,42    | 0,57 A     | FR0000120271 |
| UNIBAIL-RODAMCO    | 147,70        | 149,70      | -1,34         | 6,34         | 157,70    | 130,35   | 8,00 T     | FR0000124711 |
| VALLOUREC          | 33,77         | 33,75       | 0,04          | -32,69       | 58,24     | 25,68    | 1,30 T     | FR0000120354 |
| VEOLIA ENVIRON     | 9,07          | 9,02        | 0,55          | 7,10         | 13,05     | 7,88     | 0,70 T     | FR0000124141 |
| VINCI              | 35,15         | 35,13       | 0,06          | 4,12         | 40,84     | 31,23    | 1,22 S     | FR0000125486 |
| VIVENDI            | 15,78         | 15,79       | -0,10         | -3,63        | 17,06     | 12,02    | 1,00 T     | FR0000127771 |

Cours en euros. # : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). A : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2011. n/d : valeur non disponible. A : acompte, S : solide, T : totalité.

Retrouvez l'ensemble des cotations sur notre site Internet : <http://finance.lemonde.fr>

### LES MARCHÉS DANS LE MONDE 17/7, 9h49

| Pays        | Indice           | Dernier cours | % var. | Maxi 2012 | Mini 2012 | PER  |          |     |       |
|-------------|------------------|---------------|--------|-----------|-----------|------|----------|-----|-------|
| FRANCE      | CAC 40           | 3189,97       | 17/7   | 0,32      | 3600,48   | 16/3 | 2922,26  | 1/6 | 9,00  |
| ALLEMAGNE   | DAX Index        | 6597,46       | 17/7   | 0,48      | 7194,33   | 16/3 | 5900,18  | 2/1 | 9,35  |
| ROYAUME UNI | FTSE 100 index   | 5673,56       | 17/7   | 0,20      | 5989,07   | 14/3 | 5229,76  | 1/6 | 9,66  |
| ETATS-UNIS  | Dow Jones ind.   | 12727,21      | 16/7   | 0,00      | 13338,66  | 1/5  | 12035,09 | 4/6 | 11,19 |
|             | Nasdaq composite | 2896,94       | 16/7   | 0,00      | 3134,17   | 27/3 | 2627,23  | 4/1 | 15,79 |
| JAPON       | Nikkei 225       | 8755,00       | 16/7   | 0,35      | 10255,15  | 27/3 | 8238,96  | 4/6 | 13,11 |

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : FactSet JCF Estimates ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

Retrouvez notre sélection de la semaine



**17€<sub>99</sub>** LE DVD

**MICHEL PETRUCCIANI**  
La vie bouleversante d'un monument du Jazz

Rendez-vous sur [www.lemonde.fr/boutique](http://www.lemonde.fr/boutique), ou à la boutique du Monde, 80 bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris

# Mais qu'allait-il faire aux îles Caïmans ?



Mitt Romney en campagne à Weatherly en Pennsylvanie, le 16 juin.  
JOE RAEDLE/GETTY IMAGES

SYLVAIN CYPEL

New York  
Correspondant

Dans cette campagne présidentielle américaine, on a par moments le sentiment qu'on ne parle plus que d'argent. Pas seulement parce les sommes levées par les candidats battent des records. Mais surtout parce qu'avec Willard Mitt Romney, qui sera investi par le Parti républicain en septembre, un ex-pur financier pourrait pour la première fois entrer à la Maison Blanche. Ce fils de PDG a suivi le parcours rêvé des années de la finance triomphante : la formation à la Harvard Business School, puis le consulting pour se faire les dents, et enfin l'envol dans une des activités les plus rémunératrices, le *private equity*, ou capital-investissement. Cette dernière occupation fait aujourd'hui l'objet de nombreux articles de presse. C'est elle, aussi, qu'attaque l'équipe de Barack Obama.

C'est en 1983 que Mitt Romney entre chez Bain & Company. Un an plus tard, le fondateur, Bill Bain, lui confie les rênes de Bain Capital, la division *private equity* nouvellement créée. Il s'y montrera brillantissime. Sous sa férule, de 1984 à 1999, elle rapporta un dividende moyen de... 88% l'an, selon un rapport de la Deutsche Bank.

**Un candidat au poste de président pourrait se voir demander avec qui il a été, ou est encore, en relation privée d'affaires**

Bain Capital, Maxime Renahy a souvent rencontré ce nom. Avant de fonder une association de défense des salariés et consommateurs de la finance, il a longtemps été agent financier à Jersey et au Luxembourg, en particulier chez State Street, qui gère pour ses clients 2 200 milliards de dollars dans des paradis fiscaux.

Une affaire l'a marqué : celle de Samsonite. Devenu l'actionnaire de référence de ce fabricant américain de valises, Bain avait repris la gestion de son site français (200 salariés) en 2004. Ses managers avaient commencé par le faire se surendre. Les bénéfices servaient à rembourser

l'emprunt levé pour la société. Les versements passaient par HB Group, une holding mise en place par Bain au Luxembourg. Là, un « instrument financier hybride » nommé CPEC (convertible preferred equity certificates), par un jeu d'écritures complexe, assurait non seulement l'absence de toute fiscalité sur ces bénéficiaires, mais aussi la « conversion en actions » des sommes versées (lire sur [www.fidomes.com](http://www.fidomes.com) les articles PEC et CPEC), de sorte que la holding devenait progressivement détentrice des actifs de la société.

Restait à enregistrer les montants puisés sur la « cible » sur un site offshore, aux îles Caïmans, d'où ils peuvent être distribués ensuite aux associés du fonds Bain concerné, en général sous forme de dividendes du capital, bien moins taxés que le revenu du travail. Accessoirement, Bain s'est octroyé chez Samsonite France des « frais de gestion » d'un montant peu commun et a acquis ses brevets de fabrication. Fort utile, après la vente en 2005, de la société à deux escrocs (récemment condamnés par la justice française pour l'avoir menée à la faillite en 2007), pour ouvrir plus tard un site de fabrication de valises en Inde qui utilisera les « moules » de l'entreprise française.

Dans l'affaire, Maxime Renahy estime, au jugé, que Bain a « pompé » en un an 50 millions de dollars (41 millions d'euros), dont les deux tiers sont vraisemblablement revenus au propriétaire américain qui avait vendu Samsonite à Bain. Depuis, Bain a revendu Samsonite à un autre fonds, CVC, qui entendait mener une opération de fusion-acquisition à Hongkong – « opacité maximale garantie », tranche Maxime Renahy –, et le site français n'existe plus.

L'affaire, dira-t-on, peut être un cas rare et elle a eu lieu après le départ de Mitt Romney de Bain. Mais les quinze années sous sa direction présentent des constantes similaires. Car Bain incarne l'ère où l'économie financée par des effets de levier monstrueux connus son apogée. Certes, l'entourage du candidat républicain cite toujours les investissements de Bain ayant transformé des PME en succès industriels, comme Staples, devenu un géant de la papeterie et de l'électronique-informatique, ou la chaîne Domino's Pizza.

Mais ces financements de type capital-risque ne sont pas particuliers à Bain. Sa vraie spécialité, le capital-investissement, c'est la prise de participation dans des « cibles » dont il se désengage quelques années après, une fois qu'elles ont été soit

**Mitt Romney est mis en difficulté par des révélations sur ses anciennes activités dans le capital-investissement. L'opacité qui entoure les placements offshore du candidat républicain pose problème**

très valorisées, soit... dépouillées. L'utilité des paradis fiscaux est alors prépondérante. La liste des sociétés menées à la faillite après avoir engraisé Bain Capital et ses fonds placés aux îles Caïmans, aux Bermudes et ailleurs, s'allonge à mesure que les enquêtes journalistiques se multiplient.

Pour schématiser la méthode Bain :

1. La « cible » dans laquelle on investit doit être déjà endettée – « *Le private equity ne s'intéresse jamais à une boîte non endettée* », note Maxime Renahy.
2. Le manager de Bain l'amène à se surendetter (« *pour améliorer sa compétitivité* »). Bain va percevoir de multiples honoraires, commissions, frais exceptionnels... sur ces nouveaux emprunts. De sorte que plus l'entreprise s'endette, plus la firme de capital-investissement est en position de se rémunérer.
3. La remontée des fonds transite par Walkers, une société sise à la City de Londres et à Jersey, qui, via le Luxembourg, les envoie vers un site offshore où sont enregistrés les divers *limited partners funds* (fonds d'associés) que centralise un organisme de dit le « General Partners ».

Bain est l'un des fonds de capital-investissement qui ont poussé le plus loin « ce type de capitalisme qui détruit des entreprises bénéficiaires », aux dires de Josh Kosman, spécialiste du *private equity*, auteur de *The Buyout of America* (Penguin, 2009).

Cas extrême : Dade Behring (appareils médicaux). Bain y entre en 1994, investis-

sement total : 27 millions de dollars. Emprunt mirobolant (1,6 milliard) basé sur 40 millions de garantie retirés du fonds de pension des salariés. « Assainissement » radical (baisse des salaires et plus encore des assurances-maladie et retraites des employés). Faillite en 2002. Montant « remonté » entre-temps aux Caraïbes : 420 millions de dollars au profit des managers de la société rachetée, de ceux de Bain et de leurs partenaires (dont Goldman Sachs).

Cambridge Industries (automobile). 8 millions de dollars d'investissement en 1995. Surendettement à 300 millions. Faillite en 2000. 27 millions remontés chez Bain en seuls honoraires. Michael Stamer, l'administrateur de biens, écrira : « *Nous avons été incapables d'identifier de quelle « valeur raisonnablement équivalente » la société a bénéficié en retour de ses honoraires exorbitants. Ils ne constituaient rien d'autre qu'un moyen utilisé par Bain pour rentabiliser son investissement.* »

AmPad (papier) : acquis en 1994, investissement de 5 millions de dollars ; Bain récupère 100 millions, plus 17 en « honoraires » ; faillite en 2000, un millier d'emplois perdus. Armco (métallurgie) : premier investissement de 8 millions de dollars, 36 millions ponctionnés la première année ; Bain avait gagé les emprunts en ponctionnant 44 millions sur le fonds de retraite des salariés ; fermeture du site en 2001, délocalisation au Mexique. Stage Stores (boutiques) : Bain y investit 10 millions de dollars en 1989 ; gros succès, il revend ses parts 175 millions en 1997 ; endetté jusqu'au cou, Stage dépose le bilan en 2000.

On pourrait encore évoquer DDi (cartes avec circuits intégrés, 6 millions de dollars investis, 10 millions d'honoraires ponctionnés et 100 remontés vers les Caraïbes avant la faillite), Georgetown Steel (sidérurgie), Holson Burnes (photo), Damon Corp (camping-cars)... Le *New York Times* a enquêté sur sept cas remontant à l'époque où Mitt Romney dirigeait Bain Capital. Verdict : Bain y a engrangé 400 millions de dollars et quatre des sept entreprises ont déposé le bilan.

Bain s'était aussi fait le champion des délocalisations. Une enquête récente du magazine *Vanity Fair* montre l'importance des fusions-acquisitions pour « externaliser » des sites par Bain après l'achat. Alors que la « réindustrialisation » de l'Amérique est un thème récurrent et que Mitt Romney expliquait récemment à des ouvriers qu'il saura, lui, développer « de

bons emplois américains », ce passé de « délocalisateur » lui posera-t-il problème ? Plus généralement, son mutisme devient pesant. *Vanity Fair* a estimé à 30 millions de dollars ses avoirs en Suisse. « *Rien d'illégal* », martèle son équipe. « *Éviter de payer l'impôt est vraiment américain, tant que c'est légal* (...). *Nous jouons tous à ce jeu* », a déclaré Lindsey Graham, un influent sénateur républicain.

En ces temps de retour des scandales financiers, il n'est pas certain que ce soit un argument électoral judicieux. Dans une chronique publiée par le *New York Times* intitulée « Mitt et ses zones grises », le Prix Nobel d'économie Paul Krugman, critiquant le refus de Mitt Romney de divulguer l'état de son patrimoine, de ses placements offshore et de ses impôts, ajoutait : « *Un homme défendant un programme politique très cohérent de réduction de la fiscalité des plus fortunés (...) a l'obligation de convaincre les électeurs qu'il n'a lui-même aucun intérêt personnel à promouvoir la politique qu'il prône.* »

Mais un autre élément pourrait constituer son véritable talon d'Achille. Pourquoi les Caïmans ? Ces îles « *sont parmi les plus opaques qui soient : du 12 sur l'échelle de Richter de l'offshore* », assure Maxime Renahy. Leur spécificité est moins l'évasion fiscale que le secret de l'identité de ceux qui y placent leurs avoirs. Un candidat au poste de président pourrait se voir demander avec qui il a été, ou est encore, en relation privée d'affaires.

Mitt Romney (sa femme et apparemment un de ses enfants aussi) a gardé des intérêts dans au moins douze des 138 fonds Bain aux Caïmans. Qui sont ses associés ? Des noms circulent : ceux d'oligarques russes, par exemple, ou de Benyamín Nétyanahou. Cette rumeur pourrait être due au fait qu'il y a trente-six ans le premier ministre israélien et Mitt Romney travaillaient ensemble chez le consultant McKinsey. Mais l'identité des détenteurs de portefeuilles personnels offshore gérés par Bain est invérifiable, puisque le secret conditionne leur existence.

Etonnamment, Walkers, l'administrateur des fonds de Mitt Romney, a été racheté en mars 2012 par une société, Intertrust, détenue à 100% par Waterland Private Equity, dont le PDG est Robert Thielen, un Néerlandais, ami du républicain. Ce n'est pas tant sa fortune, gage de réussite sociale, qui pourrait handicaper le candidat Romney. C'est l'opacité qui l'entoure. ■

## ■ Agissons maintenant contre la famine et la crise alimentaire au Sahel

**Mahamadou  
Issoufou**

Président de la République du Niger

Pour la troisième fois en moins d'une décennie, mon pays est l'épicentre d'une crise alimentaire et nutritionnelle régionale qui atteint 18,6 millions de personnes. Pour la première fois, néanmoins, nous avons anticipé les risques pour tenter d'éviter le pire. Nous avons aussi développé une approche pour mettre fin à ce cycle de la faim.

En associant à la volonté politique des dirigeants d'Afrique de l'Ouest le soutien de la communauté internationale, nous pouvons protéger des millions de personnes au Sahel, lors des prochains mois qui s'annoncent difficiles. Mais nous devons agir maintenant.

Il y a neuf mois, dès les premiers signes annonciateurs d'une importante sécheresse au Niger, j'ai alerté sur les risques d'une crise alimentaire et nutritionnelle à venir dans mon pays et fait appel à l'aide internationale pour prévenir les

pires conséquences de la sécheresse.

Alors que le manque de pluie amenuisait nos récoltes et que les prix alimentaires continuaient d'augmenter, il était clair que les citoyens du Niger auraient besoin d'assistance. Par ailleurs, avec 60% des familles vivant sous le seuil de pauvreté, et des prix de 30% à 40% plus élevés que la moyenne de ces cinq dernières années, il apparaissait clairement que ce besoin se faisait plus urgent que jamais.

Marquant un changement décisif par rapport au passé, dès le mois d'octobre 2011, un plan de réponse d'urgence a été établi en consultation avec les donateurs et les organisations humanitaires. Il a permis de soutenir les moyens d'existence de plus d'un million de personnes dans les premiers mois de l'année, et de se préoccuper des populations vulnérables dans les mois qui ont suivi.

L'ampleur du défi n'en demeure pas moins immense. Actuellement, plus de six millions de Nigériens manquent de nourriture. Après des mois à faire durer les maigres stocks, les réserves des villages sont désormais vides, le prix des céréales de base a augmenté pour devenir inabordable, le fourrage manque pour les animaux et la malnutrition augmente. Les mois à venir seront les plus difficiles, et sans aide, des vies seront détruites.

Le Niger dispose d'un plan clair pour protéger ses populations pour les mois à venir, mais seuls 45% des fonds nécessaires sont disponibles. Nous sommes donc entrés dans une course contre la montre. Or, comme l'a tristement rappelé la crise dans la Corne de l'Afrique en 2011, intervenir tardivement coûte des vies, fragilise les moyens d'existence et crée des situations complexes. Prévenir la malnutrition d'un enfant est bien moins coûteux que de la traiter. Face au manque de nourriture

**« Nous devons investir dans des programmes qui renforcent la résilience de nos populations »**

re, les agriculteurs et les éleveurs recourent à des stratégies de survie drastiques : ils contractent des dettes, vendent leurs biens ou diminuent leur nombre de repas. Si nous n'investissons pas maintenant de façon appropriée, ce cercle vicieux de privation risque d'enfermer durablement les populations dans le piège de la faim.

Agir maintenant est un impératif moral pour protéger les plus vulnérables,

mais plus encore, nous devons tous – gouvernements de la région, pays donateurs, agences des Nations unies, ONG et secteur privé – œuvrer ensemble à changer la manière dont nous travaillons pour mettre un terme à ces crises récurrentes.

Pour garantir un futur où chaque personne au Sahel dispose de suffisamment de nourriture, nous devons changer notre approche et chercher des solutions à long terme. C'est pourquoi j'ai fait une priorité pour mon gouvernement d'améliorer la productivité de l'agriculture, de promouvoir l'irrigation et les technologies solaires, de moderniser l'élevage, d'améliorer les infrastructures et de protéger l'environnement. Les Nigériens peuvent et vont nourrir les Nigériens.

Nous pouvons déjà compter sur de réels succès en matière de lutte contre la faim et la malnutrition. Notre système d'alerte rapide nous a permis de venir en aide aux personnes vulnérables avant que la crise ne démarre. Le restockage a contribué à rendre les céréales accessibles à des prix plus abordables. Le traitement contre la malnutrition est disponible pour davantage d'enfants – plus de 300 000 d'entre eux en ont bénéficié l'année dernière. Mais nous devons faire mieux!

Nous devons briser le cycle de la faim et de la malnutrition. Pour ce faire, nous

devons aller au-delà de l'aide d'urgence. Nous devons investir dans des programmes qui renforcent la résilience de nos populations, pour que les sécheresses ne soient pas automatiquement synonymes de crise mais aussi pour que nos populations puissent prospérer durant les bonnes mais aussi les mauvaises années.

Des investissements à long terme sont nécessaires pour réduire la pauvreté des nouveaux systèmes d'irrigation et d'approvisionnement en eau, des cultures différentes et mieux adaptées, des réserves alimentaires robustes, des marchés mieux régulés et un meilleur réseau de transports pour accroître la production alimentaire. Et nous devons consolider ces investissements par le biais d'un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation, et à la protection sociale.

Ce sont les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest qui doivent conduire la région dans une ère de sécurité alimentaire, et c'est avec l'appui et l'assistance de la communauté internationale que nous serons en mesure de le faire. ■

Plus de 18 millions de personnes sont menacées par la famine au Sahel

## ■ La « présidence normale », un renoncement inopportun

**Edouard Philippe**

Député et maire (UMP) du Havre

Depuis son élection, François Hollande a fait de la normalité sa ligne de conduite. Il n'en dévie jamais. Il garde la pose, entretenant avec soin cette image de M. Tout-le-Monde qui lui a si bien réussi durant la campagne. Un président sans parapluie sous l'averse, un président s'arrêtant aux feux rouges et respectant (mais pas toujours...) les limitations de vitesse, tandis que son gouvernement prend le métro et vole en low cost, n'est-ce pas charmant? Un président qui semble être, et – mieux encore! – vouloir être à notre image à tous, n'est-ce pas séduisant? C'est, à la vérité, au moins aussi inquiétant que sympathique.

On peut certes plaider qu'au terme d'un quinquennat vibrionnant le pays avait envie de normalité : c'est bien sur ce contraste que François Hollande – peut-être faute d'idées originales? – a bâti depuis un an toute son entreprise de conquête du pouvoir. Mais est-ce ce dont la France a besoin? Il y a toutes les raisons d'en douter. Parce qu'elle a toujours refusé d'être une nation comme les autres et qu'el-

**« Eriger la modestie en ultime aspiration du pays serait un contresens historique »**

le se veut porteuse d'un message universel, mais aussi parce qu'elle est aujourd'hui, en termes de rayonnement économique et politique, à la croisée des chemins, la France ne peut pas se contenter de regarder passer les trains. Il lui faut retrouver une véritable ambition, celle de la reconquête. Dans ce contexte, ériger la mesure et la modestie en ultime aspiration du pays serait un contresens historique. Il n'y a, en réalité, qu'un pas entre le désir de normalité et le renoncement. Et le président pourrait bien le franchir sans même s'en rendre compte.

Ne pas consentir au déclin : voilà ce qui a motivé toutes les grandes figures de notre Histoire. Charles de Gaulle était hanté par ce qu'il nommait la « portugalisation de la France », cette érosion insensible au terme de laquelle une puissance impériale devient l'appendice d'un continent entré sans elle dans la modernité. C'est précisément le même risque que la France court aujourd'hui : ployant sous les déficits, elle voit peu à peu s'éroder ses positions. Nous sommes menacés, pour citer Claude Imbert, d'un « repli dans l'ombre après des siècles lumineux ». Ce qui nous guette, c'est

l'effacement. L'enjeu est aujourd'hui pour la France de refuser ce qui n'est pas une fatalité, mais seulement le fruit de notre abdication. D'assumer, pour elle-même, pour ses enfants, mais aussi pour le monde, une volonté de puissance qui n'a rien de honteux.

Puissance. Le mot est lâché. Il pourrait sembler naturel pour notre pays ; il est pourtant presque tabou. La présence militaire de la France dans le monde? Le nouveau pouvoir s'est empressé de la réduire et il ne semble plus la tolérer que pour des raisons humanitaires. L'ambition maritime et portuaire judicieusement ravivée dans le cadre de l'ouverture de Paris vers sa façade maritime par le précédent gouvernement? En passe de s'échouer pour être abandonnée à nos voisins. La force de notre industrie? On ne veut la restaurer que pour éviter des suppressions de postes et des fermetures d'usines – pas pour rayonner : l'envie même semble nous en manquer.

A bien des égards, la normalité, nouvelle coqueluche officielle, est, plus que le retour d'une vertu cardinale oubliée, un nouvel avatar de cet embarras de soi-même né du politiquement correct qui rend presque inconvenants, depuis plusieurs décennies, toute vraie vision pour le pays, tout appétit de puissance. De peur de l'ivresse, nous ne voulons plus boire le vin de l'ambition. La tempérance, comme la normalité, nous semble un horizon indépassable. La France, pas à pas, se propose comme un art de vivre enjolivé de glorieux souvenirs, plus comme une force qui va et qui montrerait au monde ce qu'elle aurait à dire.

Sur cette longue pente doucement glissante, que peut faire le chef de l'Etat?

Penser grand. Penser grand, même sous la contrainte, même – et surtout – dans l'adversité. Prescrire au pays cet effort véritable dont il a besoin. Revendiquer, en s'en donnant les moyens, la puissance française et le leadership européen. La pression budgétaire est certes redoutable, mais elle ne doit pas nous empêcher d'investir dans notre avenir. Or les (très rares) marges financières qui subsistent sont aujourd'hui dévolues à la satisfaction d'intérêts clientélistes à courte vue (imposition confiscatoire et démagogique de talents, âge de la retraite ramené à 60 ans, recrutement de fonctionnaires dans l'éducation nationale sans aucune évolution annoncée en matière de pédagogie ou de réformes, coup de pouce au smic...). On peine à apercevoir dans tout cela quoi que ce soit de nature à permettre au pays de sortir de la spirale de l'échec.

La France n'est pas un pays normal : elle est la France. Et elle n'est pas dans une situation normale : elle est menacée de relégation. Qui peut croire que c'est seulement à force de modestie et de normalité qu'on la réconciliera et avec elle-même, et avec le succès? ■

## ■ Le Royaume-Uni, un européen convaincu Des réformes s'avèrent toutefois nécessaires

**David Lidington**

Ministre britannique chargé des affaires européennes

Il ne fait aucun doute qu'il est dans l'intérêt du Royaume-Uni d'être membre à part entière de l'Union européenne (UE). Notre pays est déterminé à jouer un rôle de premier plan dans une Union solide et stable. Appartenir à l'UE est un élément-clé pour la création d'emplois au Royaume-Uni, pour l'expansion de nos échanges commerciaux et la protection de nos intérêts à travers le monde. L'UE nous donne accès à un marché

**« Notre pays comprend bien les raisons qui poussent les membres de la zone euro à vouloir renforcer l'intégration budgétaire et économique au sein de l'union monétaire »**

d'un demi-million de consommateurs, avec un produit intérieur brut de près de 14 000 milliards d'euros ; marché à l'intérieur duquel nous pouvons faire des affaires, nous déplacer et travailler en toute liberté.

L'UE nous fournit une base pour la coopération avec nos partenaires les plus proches sur les questions transversales, comme le changement climatique, le développement international, l'immigration et le crime organisé. Elle nous permet aussi de mieux faire entendre notre voix pour promouvoir les valeurs qui sont les nôtres – la démocratie, l'économie de marché et les libertés individuelles – à travers le monde.

Mais aujourd'hui plus que jamais, l'Europe a besoin de se réformer. Elle peut certes se targuer d'acquis considérables, mais elle souffre aussi de défauts bien réels et il lui faut s'adapter si elle veut être en mesure de faire face aux enjeux d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

Elle doit se réformer pour faire face aux défis qui sont les siens : renforcer sa compétitivité, aider la zone euro à retrouver la stabilité et renforcer sa légitimité démocratique. Nous devons ouvrir davantage le marché de l'UE et les marchés

mondiaux. Nous devons faire preuve d'un plus grand dynamisme et réduire le poids de la législation pour permettre à l'Europe de créer des emplois et de renouer avec la croissance. Il nous faut un budget européen plus efficace. Nous devons également préserver nos intérêts en élargissant l'UE et en menant une politique étrangère en action, par exemple pour promouvoir la démocratie en Afrique du Nord.

La crise de la zone euro modifie aussi les contours de l'UE. Notre pays comprend bien les raisons qui poussent les membres de la zone euro à vouloir renforcer l'intégration budgétaire et économique au sein de l'union monétaire. Le Royaume-Uni ne s'opposera pas à ce processus. Au contraire, il apportera encouragements et soutien aux mesures qui s'imposeront, tout en veillant à maintenir l'intégrité du marché unique et en œuvrant pour une réglementation plus efficace du secteur financier.

Ce processus devrait mener à la construction d'une UE à « géométrie variable » permettant aux Etats membres de coopérer dans divers domaines sans qu'il n'y ait qu'une seule manière de le faire. Cette façon de voir les choses est largement partagée en Europe, et elle vient de recevoir à Londres le renfort du président français, François Hollande. Cela devrait rendre l'UE plus efficace pour en faire un ensemble doté de la souplesse d'un réseau, et non de la rigidité d'un bloc unitaire.

La crise de la zone euro a, dans tous les pays, intensifié le débat sur l'avenir de l'Europe, et le Royaume-Uni n'y fait pas exception. Mais si nous devons apporter certains changements, démocratie et légitimité doivent rester de rigueur.

L'image de l'UE s'est dégradée dans l'opinion des Européens passant dans les sondages de 52% d'opinions favorables en 2007 à 31% en 2011. Parce que l'UE ne dispose pas d'une assise démocratique aussi forte que les Etats membres, elle a le devoir d'agir pour rendre compte davantage de son action et faire preuve d'une plus grande transparence, efficacité et intégrité.

Pour permettre à l'UE de poursuivre son développement, nous devons déterminer de manière claire quand les décisions doivent être prises aux niveaux national ou local, au plus près des populations concernées, et quand il vaut mieux

agir à l'échelon européen ou mondial, dans le respect du principe de subsidiarité et du rôle des Parlements nationaux.

Le moment est donc venu pour le Royaume-Uni de se pencher sur ces questions. Notre Parlement a commencé, jeudi 12 juillet, à passer en revue les activités de l'UE et la manière dont elles affectent le Royaume-Uni. Ce processus fait partie intégrante de l'accord de coalition gouvernementale conclu en 2010 au Royaume-Uni.

Vu la gravité des décisions que cela peut entraîner, nous devons nous assurer que le débat lancé dans notre pays, comme celui mené à travers toute l'Union européenne, va au fond des choses, analyse bien les problèmes et repose sur des faits objectifs solides. C'est un impératif incontournable pour tout débat démocratique.

Cette consultation n'a pas pour but de déterminer s'il convient ou non pour notre pays de rester membre de l'UE. Il n'est pas question qu'à l'issue de cet exercice, le Royaume-Uni se désengage ou se retire de l'Union. Des experts européens et internationaux seront consultés par notre pays sur les divers domaines où l'UE intervient.

**« Cette consultation n'a pas pour but de déterminer s'il convient ou non de rester membre de l'UE »**

Ce sera là l'analyse la plus approfondie et la plus détaillée possible de l'exercice par l'UE de ses compétences et de ce que cela signifie pour le Royaume-Uni et ses citoyens. Nous nous assurerons ainsi que notre débat national repose sur une bonne connaissance des faits et apporte un appui essentiel aux décisions à venir. Il faudra du temps pour fournir un travail de qualité et ce processus se terminera fin 2014.

Tout comme le groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe lancé par le ministre allemand des affaires étrangères, Guido Westerwelle, ce travail de réflexion va aussi constituer une contribution importante, pragmatique et constructive au débat en cours à travers l'Europe sur l'avenir de l'UE elle-même. ■

l'examen des politiques européennes lancé le 12 juillet par le gouvernement britannique, devrait se conclure en 2014

# L'océan Indien sera-t-il chinois ?

Inde et Chine, les deux géants régionaux, confrontent leurs ambitions dans cette zone hautement stratégique que New Delhi considère comme son pré carré

C'est un lieu essentiel de la mondialisation, un espace maritime au cœur des principaux enjeux géostratégiques de la planète. Sous l'égide des États-Unis s'y côtoient les ambitions des deux géants régionaux, qui aspirent à être des puissances mondiales : la Chine et l'Inde. C'est un océan dit « Indien », que New Delhi considère comme son pré carré. C'est aussi un lien entre l'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique et l'Asie, où transitent les flux maritimes qui nourrissent la croissance de la planète. Le lieu de passage obligé des ressources africaines et proches-orientales vers la Chine et l'Inde : un quart du commerce mondial et 80 % du pétrole chinois passent par le détroit de Malacca, trait d'union entre l'océan Indien et le Pacifique, entre la mer d'Andaman et la mer de Chine méridionale.

Dès 1947, le premier ministre indien Jawaharlal Nehru évoquait la « doctrine Monroe » pour expliquer que l'Inde, désormais indépendante, ne souhaitait pas la présence dans sa zone d'influence des forces des pays colonisateurs. Si malgré la décolonisation, des puissances étrangères occidentales sont toujours là, la « doctrine Monroe » à l'indienne a irrigué la diploma-

tie et la stratégie indiennes. L'océan Indien, autrefois « lac britannique », a connu la confrontation américano-soviétique pendant la guerre froide, puis la prédominance des États-Unis, dont les forces sont présentes sur la base navale de Diego Garcia.

La montée en puissance de la Chine, alliée du Pakistan, à partir de la fin des années 1970, et son corollaire, la rénovation de ses armées – l'une des quatre modernisations prônées par Deng Xiaoping –, conduisent également l'Inde à se préparer à cette menace potentielle en redécouvrant son territoire maritime et en consacrant des moyens pour l'Indian Navy, héritière de la marine britannique. « New Delhi mobilise à cette fin des arguments de soft power à partir des années 2000, qu'elle complète par un activisme naval important, avec des manœuvres conjointes (bilatérales comme multilatérales) tant dans le golfe du Bengale qu'en mer d'Oman, et des accords, visites et déploiements de Madagascar au Vietnam en passant par Oman et Singapour », relèvent Barthélémy Courmont et Colin Geraghty dans le dernier numéro de la revue *Hérodote* consacré à la « Géopolitique de l'océan Indien ».

Le renouveau passe aussi par l'achat de matériel. Auprès des Russes, la marine

indienne acquiert le porte-avions *Admiral Gorshkov*, rebaptisé *Vikramaditya*. Il a débuté en juin sa période d'essais dans la mer de Barents avant d'être remis aux Indiens. Il rejoindra le vieillissant *Viraat*, acquis auprès des Britanniques, qui doit rester en service jusqu'en 2020. Deux autres acquisitions sont programmées pour une mise en service du premier en 2016. En septembre 2011, le premier Boeing de type P-81, destiné à la surveillance maritime, a effectué son vol inaugural et il sera livré à la marine indienne en 2013. Sa flotte de sous-marins a été renforcée en avril par l'arrivée d'un nouveau sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), le *Chakra*.

« En raison des rododromes continues de la Chine dans les mers de Chine méridionale et orientale, ce ne sera qu'une question de temps avant que l'Inde et sa marine ne soient confrontées au « dragon » sur la mer. Le seul antidote à la menace maritime chinoise est le SNA. Alors qu'un deuxième SNA de type *Chakra* devrait être acheté aux Russes dès que possible, il n'y a pas de doute que la marine indienne a un besoin urgent de six à douze SNA pour relever les défis dans la vaste étendue de l'océan Indien, en particulier dans la

région Asie-Pacifique », a écrit en juillet un ancien amiral indien, Arun Kumar Singh.

Fin 2012 doit être mis en service l'*Arihant*, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Il devrait être équipé d'un missile balistique susceptible d'emporter une charge conventionnelle de 500 kilogrammes ou une tête nucléaire, avec une portée de 750 kilomètres. Au total, l'Inde doit se doter de cinq sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

## Duel

Les responsables de la marine indienne ont su jouer aussi de la menace chinoise pour leurs besoins budgétaires. En septembre 2011, un plan a été annoncé, d'un montant de 60 milliards de dollars avec une augmentation prévue de 20 % des effectifs pour développer la puissance navale du pays. Un mois auparavant, un bâtiment chinois de surveillance aurait été détecté dans le golfe du Bengale.

Ce duel entre les deux géants régionaux, certains cercles de réflexion américains l'ont théorisé, pour le Pentagone, en 2005, avec la désormais célèbre théorie du « collier de perles », censée résumer la stratégie navale de Pékin dans l'océan Indien : depuis le Proche-Orient jusqu'à la mer de




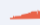
Chine méridionale, la Chine a bâti un réseau de bases militaires et logistiques lui permettant d'assurer la sécurité de ses voies d'approvisionnement, notamment en Birmanie, au Bangladesh, au Pakistan – base navale de Gwadar –, en Thaïlande et au Sri Lanka avec la base d'Hambantota.

Pour les partisans de cette théorie, chaque visite de hauts responsables chinois dans la région corrobore leurs vues – comme, en juillet 2010, le passage au Bangladesh du vice-président Xi Jinping, le prochain numéro un chinois, et le renforcement des liens entre les marines des deux pays. Ils voient aussi dans la participation chinoise depuis 2008 à la lutte contre la piraterie somalienne, qui touche le quart nord-ouest de l'océan Indien, le signe de la nouvelle projection maritime des forces de Pékin. Mais cette théorie ne résiste guère à l'analyse des faits, selon la plupart des spécialistes, qui soulignent que Pékin n'aura pas les moyens de mettre en cause la supériorité indienne ou américaine dans l'océan Indien avant au moins vingt ans. La Chine cherche à accroître son influence, certes, mais cela ne passe pas par une présence militaire. Sa priorité reste la mer de Chine méridionale. ■

FRANÇOIS BOUGON

## La poussée chinoise dans l'océan Indien...

### LE « COLLIER DE PERLES »

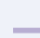


-  Port commercial et/ou accord pour bâtir des installations aux fins de réapprovisionnement de la marine chinoise
-  Projet d'infrastructure (canal et pipeline) pour contourner le détroit de Malacca
-  Base de sous-marins à propulsion nucléaire
-  Patrouille chinoise antipiraterie dans le golfe d'Aden

### LES PETITES ÎLES STRATÉGIQUES




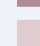
- 1 Les Maldives
- 2 Les Seychelles
- 3 L'île Maurice

### ... qui vise à protéger ses voies d'approvisionnement

#### L'ENJEU DU PÉTROLE





-  Route des hydrocarbures et des porte-conteneurs
-  Ressources stratégiques : pétrole et gaz
-  Détroit stratégique : 80 % du commerce maritime mondial du pétrole transitant par les détroits de Bab el-Mandeb, Ormuz et Malacca

#### PIRATERIE ET INSTABILITÉ POLITIQUE






-  Etat failli : incapable de contrôler son territoire
-  Piraterie de plus en plus loin des côtes somaliennes (entraînant une augmentation des coûts de transport et d'assurance)
-  Etat fragile (Yémen, Pakistan, Afghanistan)
-  Incertitude de la stratégie de l'Iran sur le détroit d'Ormuz

### ... et qui concurrence l'Inde dans sa zone d'influence et les autres acteurs du jeu régional

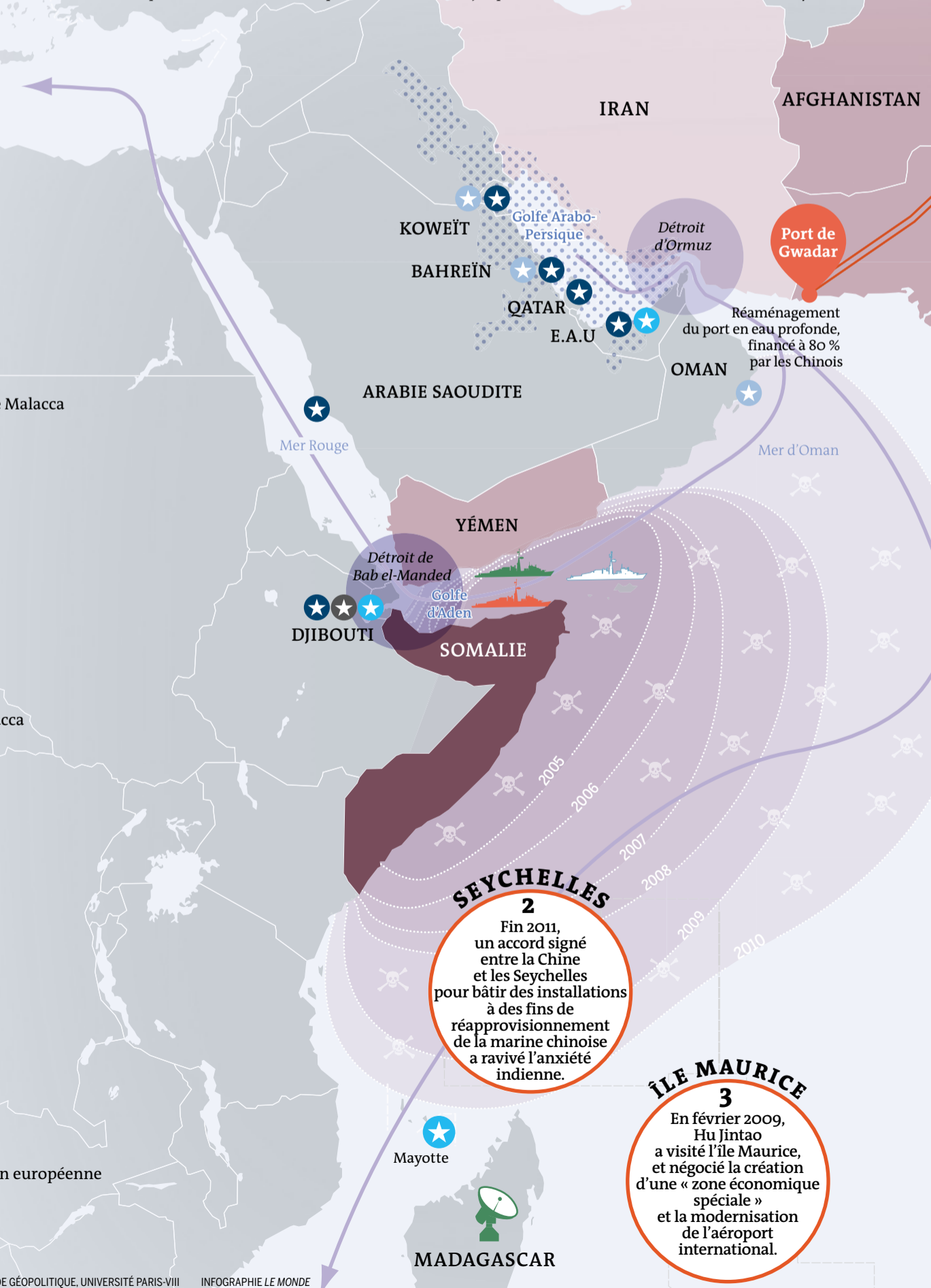
#### LA PUISSANCE INDIENNE

-  Base interarmée (terre, mer, air)
-  Base militaire de la marine
-  Indian Navy dans le golfe d'Aden engagée contre la piraterie
-  Station d'écoute

#### LES PUISSANCES INTERNATIONALES

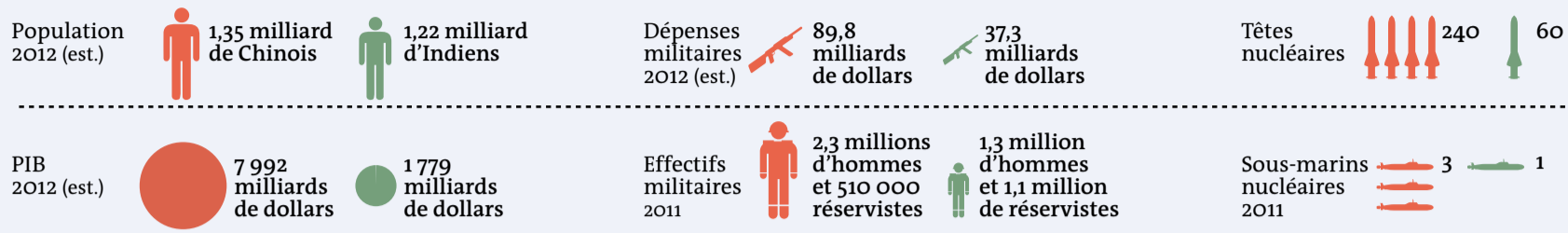
-  Opération « Atalante » : lutte contre la piraterie coordonnée par l'Union européenne
-  Présence britannique
-  Présence française
-  Présence américaine
-  Présence japonaise

SOURCES : HÉRODOTE N° 145, juin 2012 ; FMI ; THE MILITARY BALANCE 2011, IIS : AFP ; AVEC L'AIDE DE JEAN-LUC RACINE, DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS, ET D'ISABELLE SAINT-MÉZARD, INSTITUT FRANÇAIS DE GÉOPOLITIQUE, UNIVERSITÉ PARIS-VIII | INFOGRAPHIE LE MONDE



**2**  
Fin 2011, un accord signé entre la Chine et les Seychelles pour bâtir des installations à des fins de réapprovisionnement de la marine chinoise a ravivé l'anxiété indienne.

**3**  
En février 2009, Hu Jintao a visité l'île Maurice, et négocié la création d'une « zone économique spéciale » et la modernisation de l'aéroport international.



**Port de Colombo**  
Pékin investit 350 millions de dollars pour un terminal de conteneurs

**Hambantota**  
Pékin investit 1,2 milliard de dollars dans le projet d'un port en eaux profondes

**Port Blair (Îles Andaman)**  
Commandement indien interarmées

**Isthme de Kra**  
Projet de canal pour raccourcir de 1 000 km la route maritime et éviter le passage par le détroit de Malacca

**MALDIVES**

**1**

**La stratégie chinoise face à l'Inde**

L'ouverture d'une ambassade chinoise à Malé en 2011 et la multiplication d'investissements dans l'archipel, inquiètent l'Inde, qui entend conserver les Maldives dans sa zone d'influence. La situation stratégique de Malé et l'accroissement du risque de terrorisme dans les îles inhabitées attisent la convoitise des deux géants.

**Intérêts** indien chinois

Défense, sécurité Diplomatie

**Projet réalisé/en projet**

- Aéroport
- Infrastructures
- Réseau de radars
- Énergie
- Habitat
- Éducation
- Île inhabitée

Sommet de la Saarc  
Novembre 2011

Atoll Haa Alif  
Atoll Maarandhoo  
Atoll Fadiffolu  
Atoll Malé  
Atoll Mulaki  
Atoll Kolumadulu  
Atoll Haddummati  
Atoll Addu

50 km

Diego Garcia (Royaume-Uni)

600 km

## Economie | CHRONIQUE

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

## Les nouvelles frontières de l'or noir en Amérique

Connaissez-vous Bakken ? Et Three Forks ? C'est dans le Dakota du Nord et le Montana, et c'est là que l'on rejoue la ruée vers l'or noir aux Etats-Unis. Les pionniers ne débarquent plus en chariots tirés par des chevaux, mais en camping-cars. Attirés par la promesse de jobs bien payés autour des derricks de forage de shale oil (huile de schiste), ils posent leur sac et réveillent des villes endormies en s'exclamant : « *Le Dakota, c'est notre Arabie saoudite à nous !* » Ils ont aussi leurs grandes figures, comme le patron de Continental Resources, le rude Harold Hamm, lointaine réincarnation (en modèle réduit) du mythique fondateur de la Standard Oil, John D. Rockefeller.

C'est qu'après le boom des shale gas (gaz de schiste), celui des pétro-

les non conventionnels fait plus que ressusciter ces coins perdus d'Amérique. Il va changer l'économie du pays et – qui sait ? – faire sentir des effets encore incalculables sur les grands équilibres du monde.

C'est l'avis de Leonardo Maugeri. Dans un rapport publié fin juin par l'université Harvard (*Oil: the Next Revolution*, consultable sur le site du Belfer Center for Science and International Affairs), l'ancien directeur de la stratégie du pétrolier italien ENI affirme que « *ce phénomène n'est pas une bulle passagère, mais la plus grande révolution dans le secteur pétrolier depuis des décennies* ». Elle va, dit-il, pousser à plus d'exploration dans le monde et permettre d'étendre l'utilisation des nouvelles technologies du forage horizontal et de

la fracturation hydraulique aux champs pétrolifères matures, pour récupérer plus de brut.

Après celles du Brésil, du Canada et du Venezuela, ces découvertes vont « *faire de l'hémisphère ouest le nouveau centre de gravité de l'exploration-production* » en 2020. Inutile de préciser que l'homme ne croit pas une seconde à la fin prochaine du pétrole ! « *Il n'y a pas de "peak oil" [pic pétrolier] en vue* », tranche-t-il, persuadé que la production peut passer de 93 millions à 110 millions de barils par jour dans moins de dix ans et ramener le prix du baril à 70 dollars (contre 100 dollars aujourd'hui)... si la consommation ne s'emballer pas.

Les Etats-Unis sont à l'épicentre de cette « révolution ». Ils ont créé la surprise, affirme M. Maugeri. Autosuffisants en gaz à la fin de la décennie 2010, ils auront aussi fortement réduit leur dépendance au pétrole étranger. Leader dans la « app economy » avec Facebook, Google et Apple, ils le sont aussi dans l'extraction des hydrocarbures. Et c'est en partie grâce à du gaz à bas prix que « *l'économie américaine est, une fois de plus, en train de se réinventer* », applaudit *The Economist* (14-20 juillet).

Les industries gourmandes en hydrocarbures (pétrochimie,

chimie, pneus, plastiques, sidérurgie, engrais...) commencent à se redévelopper et parfois à se relocaliser. Citigroup a tenté de mesurer le bonus de cette double révolution énergétique (gaz et pétrole) couplée à plus d'efficacité : elle pourrait gonfler le produit intérieur brut (PIB) de 2 % à 3 % en 2020 (370 à 624 milliards de dollars), générer 3,6 millions d'emplois nets (dont un bon million dans l'industrie hors hydrocarbures) et ramener le déficit des comptes courants bien en dessous de 3 % du PIB.

Cet afflux de deux ressources abondantes a commencé à modifier le grand jeu énergétique mondial. Il redessinerait inévitablement les relations entre ses grands joueurs, la Russie, les Etats-Unis, l'Europe et la Chine. Et ce ne sera probablement pas gagnant-gagnant pour tout le monde. Les shale gas menacent la domination de la Russie, désormais rattrapée par les Etats-Unis, qui n'importent plus de gaz et pourraient en exporter en 2020. Il faut se mettre à la place de Vladimir Poutine : la Russie risque de voir se tarir l'une de ses principales ressources et y perdre accessoirement un instrument de sa puissance.

Il y a encore quelques mois, M. Poutine s'était subitement mué

en « ami de la terre », dénonçant les dégâts de l'extraction des gaz de schiste sur l'environnement ; il s'est ravisé : son pays en a, et il juge désormais que « *les entreprises énergétiques russes doivent absolument être prêtes à relever ce défi dès aujourd'hui* ». Dans l'accord stratégique signé début 2012 entre les pétroliers ExxonMobil et Rosneft, qui ouvre les gisements de l'Arctique au géant américain, le partenaire russe a obtenu un accès aux techniques de production des shale gas au Texas.

Gazprom risque de perdre son emprise sur l'Europe centrale si des pays comme la Pologne ou la Hongrie développent leurs réserves

« *devenir le marché de référence* » pour les producteurs du Golfe, prévient M. Maugeri ; et la Chine « *un nouveau protagoniste dans les affaires de toute la région* ». Pékin l'a anticipé depuis dix ans : il renforce sa flotte militaire et pousse ses pions en investissant dans les ports asiatiques jalonnant les routes des matières premières d'Afrique et du Golfe.

Il ne faut pas surestimer l'importance des enjeux énergétiques sur les relations internationales, exacerbés aux Etats-Unis après le choc pétrolier de 1973 ; ni exagérer les avantages de l'autosuffisance, qui n'est vitale qu'en période de guerre ou de crise aiguë. Pendant

### Cette double révolution énergétique (gaz et pétrole) pourrait gonfler le produit intérieur brut des Etats-Unis de 2 % à 3 % en 2020

de gaz non conventionnels. Ce qui obligera le groupe russe, qui perd de l'argent sur son marché intérieur, à traiter davantage avec les Chinois. Une autre menace, puisqu'ils veulent acheter du gaz russe à bas prix, acquérir des gisements en Sibérie orientale (ce que Moscou a toujours refusé) et développer leurs propres réserves de gaz non conventionnel.

Les pétromonarchies du Golfe, l'Arabie saoudite en tête, devront aussi s'adapter à la nouvelle donne, où le pouvoir de marché de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réduira encore. Après les pays occidentaux, c'est l'Asie qui devient dépendante du Moyen-Orient. C'est elle qui va

encore longtemps, plus de la moitié du pétrole sera pompé dans un arc géographique allant de la Russie au golfe Persique. Les Etats-Unis continueront d'être très présents, ne serait-ce que pour conjurer les périls dans la région (Iran, Pakistan) et tenter d'assurer la sécurité des flux pétroliers sur un marché mondial très sensible aux aléas géopolitiques. Autosuffisant ou non, Washington n'abandonnera pas à Pékin sa mission de gardienne des routes de l'énergie.

Au fait, que va devenir la transition énergétique vers une économie décarbonée annoncée par Barack Obama en 2009 ? ■

bezat@lemonde.fr

## JEUX SANS FRONTIÈRES

### En 330 questions

5€  
95  
SEULEMENT  
96 PAGES

Le Monde  
HORS-SERIE JEUX

Un tour  
du  
monde  
ludique  
et  
culturel



### Connaissez-vous le monde ?

Quelles terres inconnues ont été découvertes par Christophe Colomb, Vasco de Gama ou Fernand de Magellan ? La Grande Muraille de Chine est-elle la seule construction humaine visible de la Lune ? Sous Louis XIV, quel accessoire vestimentaire jouait un rôle très important pour compenser le manque d'hygiène ?

Le Monde vous propose, avec ce nouvel hors-série jeux, de partir pour un voyage ludique et culturel aux quatre coins de la planète. Avec ces 330 nouveaux quiz et jeux, vous (re)découvrirez comment l'homme, depuis toujours, façonne le monde, le pense, l'habite, le transforme au gré de ses conquêtes, de ses découvertes, de ses besoins...

Apprendre en s'amusant avec Le Monde

Plus d'informations : [www.lemonde.fr/boutique](http://www.lemonde.fr/boutique) ou 3289 (0.34 €/minute)

### Livre du jour

## Ethnologie de la Corse

Des vacances sur l'île de Beauté peuvent donner envie de se plonger dans un livre d'ethnologie. La science des rituels étranges et des croyances irrationnelles peut-elle percer l'énigme de ces relations sociales qui résistent à l'approche du vacancier ? La Corse fait l'objet de tant de clichés, la rendant familière dans son étrangeté,

### En Corse. Une société en mosaïque

Gérard Lenclud  
Maison des sciences  
de l'homme, 271 p., 21€

qu'on pourra s'étonner de voir un ethnologue s'y engager. Mais l'ethnologie de la France s'est considérablement développée depuis une trentaine d'années, sous l'impulsion d'Isac Chiva, un collaborateur de Claude Lévi-Strauss récemment disparu. Elle se saisit de sociétés rurales en disparition pour voir ce qui s'en maintient malgré les transformations historiques.

L'ouvrage, publié par Gérard Lenclud, chercheur au Laboratoire d'anthropologie sociale, rassemble justement une série d'articles parus dans les années 1980, après son enquête dans un village du centre de la Corse.

Réfléchissant sur les raisons qui l'ont poussé à publier aujourd'hui ces articles, l'auteur affirme, dans l'avant-propos, qu'ils constituent un témoignage historique autant sur un état de la Corse que sur une période de l'ethnologie. Les nostalgiques pourront regretter aussi bien l'un que l'autre, car la précision des descriptions fait accéder à une densité des relations sociales, qui manque souvent dans la lecture d'ouvrages plus contemporains en ethnologie. Combinant archives et entretiens, l'ethnologue a saisi la pluralité des couches historiques qui font qu'« *une communauté humaine n'est jamais contemporaine d'elle-même* ».

Comment tient une communauté dans une économie de subsistance fondée sur le pastoralisme ? Gérard Lenclud examine les techniques de l'élevage ovin et les structures de la vie familiale. Il

pénètre les maquis pour suivre les transhumances, il soulève les toits pour entrer dans l'intimité des « feux ». La famille ne se définit pas comme une unité administrative : elle est tantôt restreinte et tantôt élargie selon les variations saisonnières. Et pourtant elle affirme son unité souveraine : « *Chaque famille est un petit Etat qui se fabrique tout ce qui lui est nécessaire* », écrivait un observateur du centre de la Corse. Et elle se transmet de génération en génération, par les droits de succession.

Cette ethnographie des relations sociales éclaire alors le phénomène politique des clans. L'existence d'un système binaire opposant *partitu* et *contrapartitu* a été interprétée par certains observateurs comme une invention de l'Etat républicain, puisque les élections sont régies davantage par des fidélités familiales que par des débats idéologiques.

### Cette ethnographie des relations sociales éclaire le phénomène politique des clans

Mais Lenclud montre que cette organisation duale s'ancre dans les mécanismes psychologiques qui régissent les relations sociales. Plutôt qu'une île régie par une idéologie égalitaire opposée au bipartisme républicain, la Corse apparaît alors comme « *un archipel de lieux* ». « *Familial ou local, chacun de ces îlots proclame son indépendance et poursuit obstinément l'idéal de souveraineté. N'être sujet que de soi, mais l'être absolument : autant dire le devenir contre l'autre et camper sur le pied de guerre* ».

On comprend alors que l'ethnologue ait quitté l'ethnologie de la Corse. Refusant de prendre parti pour ou contre l'identité du peuple corse, il a plutôt exploré ces mécanismes intellectuels par lesquels les hommes « *s'attachent* » à un patron tout en restant souverains. Une leçon d'humanité à méditer sur la plage. ■

FRÉDÉRIC KECK

■■■ excellent    ■■■ à voir    ■■■ pourquoi pas    ○○○ à éviter

# Variation transgenre sur la fatalité du couple

Enfant terrible du cinéma québécois, Xavier Dolan réalise, sur un sujet tortueux, son film le plus ambitieux

## Laurence Anyways

Le cinéma québécois, entité qui effarouche les cinéphiles par son goût emphatique du sujet de société, n'a jamais trouvé en France, hormis quelques succès occasionnels, une attention digne du lien qui nous relie à nos seuls vrais cousins d'Amérique. Depuis peu, un jeune énergumène nommé Xavier Dolan a réduit d'un coup en miettes cette prévention. Enervée et provocatrice, intelligente et malséante, forte de l'effervescence de la jeunesse, son œuvre, d'emblée mise en valeur par le Festival de Cannes, a aussitôt été repérée comme un phénomène à suivre. Il faut dire que le

Une chose est de cultiver le brouillage des identités, y compris sexuelles, une autre de vouloir en changer

trajet est impressionnant. Premier long-métrage à 20 ans, d'inspiration ouvertement autobiographique, sur la relation conflictuelle et fielleuse entre un adolescent homosexuel et sa mère (*J'ai tué ma mère*, 2009). Le film divise mais fait beaucoup parler de lui. La promesse est rapidement suivie d'une confirmation, celle des *Amours imaginaires* (2010), sorte de *Jules et Jim* de notre temps, pop, métrosexuel et enlevé.

Avec *Laurence Anyways*, Dolan présente son projet à ce jour le plus ambitieux. Une histoire de passion amoureuse déchirée dont l'action, qui dépasse les deux heures trente, se déroule sur une dizaine d'années, de la fin des années 1980 à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. La belle affaire, dira-t-on, après Ingmar Bergman et Jean Eustache.

Précisons : il y a bien une femme et un homme qui s'aiment, mais l'homme, un beau matin, veut devenir une femme. Problème. Lucidement formulé par la femme, effondrée, lorsque son partenaire lui avoue sa décision : « *Tout ce que j'aime de toi, c'est ce que tu détestes de toi.* » Mais l'altérité transgenre n'est ici que le cache-sexe, pour ainsi dire, d'une problématique plus classique : la



Melvil Poupaud dans le rôle de Laurence, enseignant en littérature à l'université dont la décision de changer de sexe met à l'épreuve son couple et sa vie en société. DR

capacité d'un couple, qui se veut naïvement sans limites, à surmonter ce qui borne son désir. Le motif de la transsexualité devient ainsi une sorte de figuration littéraire de la définition lacanienne de l'amour : donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas.

Le film qui en ressort est un monstre déconcertant. D'un côté, la fuite baroque, le goût du kitsch, le scintillement de l'esthétique queer, la dramaturgie court-circuitée en même temps qu'intensifiée par un flot musical omniprésent (de *The Funeral Party* de The Cure jusqu'à la « Cinquième » de Ludwig Van Beethoven). De l'autre, un bon vieux mélo des familles, qui ne déroge pas aux canons : primat du romanesque, exposition limpide du conflit, respect du déroulement narratif, dialogues ciselés, morceaux de bra-

voire pathétiques. Tout démarre en 1989, par l'évocation d'un jeune couple branché qui tire de son aisance à défier les convenances le carburant d'une passion dévorante. Fred (Suzanne Clément), tempérament de feu, est scripte dans le milieu du cinéma, Laurence (Melvil Poupaud), funambule mélancolique, enseignant en littérature à l'université. Les deux personnages portent, du moins au Québec, un prénom mixte, à l'unisson d'une époque qui lâche du lest sur la définition bio-sociale des rôles et des genres.

C'est de là, logiquement, que vient la faille. Une chose est de cultiver le brouillage des identités, y compris sexuelles, une autre de vouloir en changer. Confronté à cet ultime tabou, qui vaut à Laurence son exclusion sociale, le couple est mis à l'épreu-

ve. Laurence, honnête vis-à-vis de son désir, se transforme en femme mais pense que tout est encore possible entre eux. Fred, à laquelle est imposée cette métamorphose, veut croire qu'elle s'en accommodera mais présume de son propre désir. Le mouvement du film prend dès lors la forme tragique d'un impossible amour, d'une élégie qui prolonge sur dix années de ruptures et de retours l'agonie d'une passion vouée à un destin fantomatique.

À côté de personnages secondaires particulièrement bien campés (Nathalie Baye parfaite en mère détruite de Laurence, Monia Chokri électrisante en sœur lesbienne qui dispute à Fred le monopole de l'altérité familiale), les deux rôles principaux jouent une partition contrastée. Abattage maximal, un rien épuisant, pour

Suzanne Clément, détermination tout en finesse et retenue pour Melvil Poupaud. Si l'acteur français y gagne, à n'en pas douter, le plus beau rôle de sa carrière, le film y perd en revanche une part de sa puissance. La sérénité et le minimalisme du jeu de Poupaud, destinés à naturaliser son personnage dans le cadre d'une peinture d'un couple de notre temps, ont en même temps pour effet d'étouffer le trouble et la complexité de la différence qu'il revendique. Laurence demeure, aux yeux du spectateur, un garçon charmant qui se déguise en fille, sans que rien du vertige intérieur qui détermine cette mutation ne semble affecter sa relation au sexe, à l'amour ni au monde.

Quelques films récents – on pense notamment à *Tiresia* (2003) de Bertrand Bonello, *Wild*

*Side* (2004) de Sébastien Lifshitz, ou *Mourir comme un homme* (2009) de Joao Pedro Rodrigues – ont apporté sur le sujet une profondeur, une ambiguïté et une sensualité autrement plus déstabilisantes.

Il y a sans doute, de la part de Xavier Dolan, une certaine naïveté à réduire ainsi le personnage de Laurence au rôle de fer de lance d'une campagne contre la normativité sociale. Du moins, ce romantisme juvénile, associé à la grâce pimpante de sa mise en scène, offrent-ils une raison très valable d'apprécier le film et d'espérer en la maturité d'un auteur qui va aussi vite en besogne. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film canadien de Xavier Dolan, avec Melvil Poupaud, Suzanne Clément, Nathalie Baye, Monia Chokri (2 h 39).

## « La question n'est pas de se transformer en femme mais d'être enfin soi-même »

EN 2010, en découvrant le deuxième film de Xavier Dolan, *Les Amours imaginaires*, présenté à Cannes dans la section « Un certain regard », on connaissait déjà le titre de son long-métrage suivant. *Laurence Anyways*, histoire d'un homme qui devient une femme, devait être interprété par Louis Garrel, qui apparaissait à la fin des *Amours*. Deux ans plus tard, au Festival de Cannes, *Laurence Anyways* également à « Un certain regard » (au grand dam de son auteur, qui aurait bien voulu concourir pour la Palme d'or) a pour interprète principal Melvil Poupaud, 39 ans, dont presque trente de carrière à l'écran. Les deux hommes racontent les métamorphoses de Laurence.

**Comment s'est fait le choix de l'acteur qui interprète Laurence ?**

**Xavier Dolan** J'ai toujours su que Suzanne Clément serait Fred, je ne savais pas qui serait Laurence. A un moment donné, il y a eu une ou deux personnes au Québec. Au Festival de Cannes, j'ai demandé à mon agent, qui est aussi celui de Louis Garrel, si on pouvait se rencontrer. Il est venu jouer dans *Les Amours imaginaires*, on a eu beaucoup de plaisir, ça a été très court.

J'ai su que c'était Laurence. J'ai orienté l'écriture, c'était un personnage québécois au début, je lui ai donné une mère française. J'écris pour des gens, j'ai écrit pour Louis. Quand à la dernière minute ça n'a pas fonctionné, Melvil a eu le courage et l'héroïsme de dire oui, à deux semaines avant pour me demander si je pourrais faire Laurence, j'ai été emballé parce que je connaissais le film, le personnage. C'est lui qui a été assez héroïque. Du jour au lendemain il a fallu changer du tout au tout. Avec Louis on a un peu plus de dix ans d'écart, donc le personnage avait vieilli.

**X. D.** Quand il est arrivé, il a essayé ses costumes. Il est tombé dedans, ou le costume est tombé sur lui. Il

nous est apparu comme Laurence, sans rien enlever à qui que ce soit.

**Dans le choix de l'acteur, vous n'avez jamais recherché l'androgynie ?**

**X. D.** Jamais. Le film s'amuse à donner un look un peu masculin au personnage de Fred, un look un peu féminin au personnage de Laurence quand ils sont respectivement dans les genres que leur a attribués la nature, au début du film. Quand il devient femme, au début il est très très femme, et puis il trouve son style, il est plus sobre. Pour nous au Québec, Laurence est un nom mixte. J'ai appris après qu'en France ça ne l'était pas, ce qui m'énerve parce que c'est comme si la mère lui avait donné un nom de femme.

**M. P.** Même dans le jeu, il n'était pas question de jouer la femme. Depuis qu'il est petit, Laurence se sent femme. La question n'est pas de se transformer en femme mais d'être enfin soi-même. Je ne voulais pas non plus donner l'impression de faire la folle, la drag-queen.

**Il y a des moments paroxystiques qui sont une nouveauté pour Melvil...**

**M. P.** Je n'aurais pas joué ce rôle de la même façon à 25 ou 30 ans. Ça

tombe à point à l'âge que j'ai. Ça tient beaucoup à la direction de Xavier, très précise. Et à Suzanne qui a quelque chose de plus animal que moi, spontané, explosif. Xavier est lui-même un très bon acteur, il sait jouer les scènes, il n'hésite pas à aller un peu loin, quitte à choisir une option plus soft au montage. Il ne fait pas beaucoup de prises, mais pendant une prise il demande beaucoup, il vous fait refaire plusieurs fois la même chose, pour avoir le choix au montage, puisqu'il est son propre monteur.

**Est-ce que le scénario a bougé en cours de tournage ?**

**X. D.** Constamment. Toutes les scènes avec la journaliste ont été réécrites pendant l'été. On a tourné en deux blocs (au printemps et en hiver), et j'ai monté le premier bloc. J'ai été à même de voir ce qui manquait, ce qui était en trop. Des scènes se sont ajoutées, d'autres sont tombées.

**Vous, Melvil, aviez-vous envie de refaire certaines scènes ?**

**M. P.** Non, j'ai fait confiance à Xavier dès le début. Je me disais que moins j'ouvrais ma gueule, mieux ce serait, il était en pleine possession de son truc, très inspiré, je n'avais pas du tout envie d'in-

terferer. Ensuite quand je suis revenu pour le deuxième bloc, il m'a montré le montage de ce qu'on avait tourné au début, j'ai profité de cette réadaptation. Je me suis dit que le personnage ne devait être ni trop sombre ni trop hystérique.

**X. D.** Il m'a fait des commentaires hyperprécis, c'était vraiment de la charcuterie : « *Ici, tu n'as pas une seconde de trop.* » Il avait toujours raison. C'est très très rare dans mon entourage...

**M. P.** Et c'est rare qu'un metteur en scène te permette de dire vraiment ce que tu penses de son montage.

**X. D.** Mais tu as vraiment du jugement. Il était lucide par rapport à son jeu.

**M. P.** Il n'y a pas d'hypocrisie. Xavier est assez dur sur le tournage, il m'a dit des choses assez blessantes, il pouvait me déstabiliser même pendant le tournage d'une scène.

**X. D.** Ce qui m'inquiète, c'est que je ne me souviens pas quand.

**M. P.** Parce que j'encaisse.

**X. D.** Il y a un court-métrage à faire sur moi : « confirmation d'une merde humaine ».

**M. P.** Non, au contraire. Quand tu me disais des choses comme ça, je

me disais : il a raison parce que Xavier n'est pas manipulateur, c'est quelqu'un en qui on peut avoir confiance, il a envie de faire le meilleur film possible. Je ne le connaissais pas si bien que ça. Il connaissait très bien Suzanne, ils avaient l'air contents, je n'avais pas envie qu'au montage Xavier se dise « *ah c'est dommage que Melvil soit là* » parce qu'il n'est pas au niveau de mon univers ou de mes exigences.

**X. D.** C'aurait été dommage que je me dise ça, puisque tu es dans chaque scène.

**M. P.** On ne sait jamais. **L'une des singularités du film tient à la durée de l'histoire, une décennie...**

**X. D.** Il y a dix ans, j'avais 13 ans. Le film commence au début des années 1990. On savait que ce serait difficile parce qu'il faut respecter l'époque. Ce qui se jouait à la radio, quel modèle de micro-ondes, tous les petits détails. Pour les personnages, c'était l'occasion de créer ce qui m'émeut dans la vie. Le temps qui passe, les gens qui se retrouvent et sont déçus. Voilà ce que je trouve émouvant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR THOMAS SOTINEL

■■■ excellent

■■■ à voir

■■■ pourquoi pas

■■■ à éviter

# Immersion chez les « salauds de flics »

En Italie, une brigade de policiers est confrontée à la violence, au mépris et aux aléas de la vie

## ACAB (All Cops Are Bastards)

ACAB est un acronyme, né dans l'Angleterre des années 1970, inventé par les skinheads et signifiant « All Cops Are Bastards » (« Tous les flics sont des salopards »). La question de savoir s'il faut prendre cette affirmation au pied de la lettre est bien sûr la raison d'être du film de Stefano Sollima, cinéaste venu de la télévision et à la paternité estimable (son père, Sergio Sollima, est l'auteur de remarquables westerns italiens dans les années 1960).

Les héros d'ACAB, en effet, appartiennent à une brigade de « céléris » (l'équivalent de nos CRS). Le récit les montre confrontés à la fois aux vicissitudes de leur métier et aux aléas de leur vie personnelle. En ce qui concerne ce premier point, il y a l'ordinaire du maintien de l'ordre, la violence dans des stades livrés à des hordes de « tifosi » (supporteurs) qui viennent « casser du flic », le mépris général de la population. Le deuxième point, c'est ce que vit celui dont la mère attend depuis des années un logement décent, celui dont la femme veut divorcer en emmenant leur enfant, celui dont le fils adolescent est sur le point de devenir un activiste néonazi... Le scénario, un brin schématique, emprunte la mécanique éprouvée de l'apprentissage édifiant. Adriano, une jeune recrue, découvre la réalité du peloton où il vient d'être muté. Le film de Stefano Sollima fonctionne donc sur un mécanisme de prise de conscience, celui du jeune candide



Les héros d'« ACAB » apparaissent à la fois sympathiques, courageux, violents et corrompus. EMANUELA SCARPA

(mais pas si innocent que cela puisqu'il se signale immédiatement par son goût pour la brutalité) face à une réalité contrastée. Au fur et à mesure de la progression d'un récit a priori éclaté, il apparaît de plus en plus compliqué de caractériser des personnages qui sont alternativement sympathiques, malheureux, courageux, victimes de leur condition sociale et en

même temps corrompus, violents, dénués de scrupules, n'hésitant pas, au nom de la cohésion du groupe qu'ils forment, à violer des lois qu'ils sont pourtant censés faire respecter.

### Psychologie simple

ACAB adopte la structure attrayante d'une œuvre à la psychologie simple, fonctionnant

selon les règles d'un spectaculaire un brin vulgaire mais efficace. De ce point de vue, l'usage de la musique y est particulièrement complaisant. Mais les qualités du film sont dans ses défauts, justement. Car il retrouve, par ces caractéristiques mêmes, quelque chose de ce qui avait nourri le cinéma italien populaire pendant longtemps, soit une manière de poser des questions de façon séduisante et tape-à-l'œil mais indiscutablement efficace, puis d'en compliquer les réponses. Ainsi, le spectateur, sans cesse sollicité par des mécanismes d'identification et de fascination un peu faciles, se retrouve à perdre moralement pied lorsque la fiction s'abîme elle-même dans le doute et que les personnages révèlent des qualités contradictoires. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film italien de Stefano Sollima, avec Pierfrancesco Favino, Filippo Nigro, Marco Giallini (1h52).

# Trois sœurs, entre deux airs

Un premier film élégiaque, où vibrent la douleur du deuil et l'allant de la jeunesse

## Trois sœurs

En espagnol, *Trois sœurs* s'intitule *Abrir Puertas y Ventanas*, que l'on pourrait traduire par « ouvrir les portes et les fenêtres ». Empruntée à un dialogue de *La Maison de Bernarda Alba*, de Federico Garcia Lorca, l'expression dit avec justesse la grâce très finement chevillée du premier long-métrage de l'Argentine Milagros Mumenthaler, Léopard d'or au dernier festival de Locarno.

Car, comme la pièce de théâtre de Garcia Lorca, qui décrivait l'enfermement d'une mère et de ses filles à la suite de la mort de son mari, *Trois sœurs* est un faux huis clos. Même si l'action se déroule du premier au dernier plan dans une seule et même demeure, à Buenos Aires, il ne s'agit nullement d'un film d'intérieur, replié sur son pré carré.

Ce qui intéresse la réalisatrice, c'est l'air qui circule à travers les cloisons de la maison, ces portes et ces fenêtres qui claquent sans cesse, successivement ouvertes, fermées, forcées, brisées, rafistolées. Un air de fin d'été, à la fois neuf et ancien, chargé de promesses et de fantômes, où soufflent les vents contraires du grand large et des esprits frappeurs, et dont la caméra, délicatement mobile, semble guetter le moindre mouvement.

### Polyphonique

Au centre de ces courants d'air, il y a trois sœurs, Marina, Sofia et Violeta. Orphelines malgré leur jeune âge, elles doivent affronter le décès de leur grand-mère, qui s'occupait d'elles depuis la mort de leurs parents. Livrées à elles-mêmes dans le vaste pavillon abandonné, elles cherchent à résoudre la difficile équation qui leur incombe : comment faire, ensemble, le deuil de ceux qui les ont élevées, à un âge où l'on est sommé de se lancer dans la vie ?

Comment respirer à pleins poumons quand on suffoque de chagrin ? Quelles poignées faut-il

actionner : celles qui renferment les secrets des défunts, ou celles qui ouvrent vers des lendemains nouveaux ?

Face à ces murailles de questions, chacune essaie de se frayer un passage, vaille que vaille. Marina, l'aînée, étudiante sérieuse et appliquée, veille à la cohésion du gynécée, tout en folâtrant avec un voisin. Sofia, sa cadette très apprêtée, est plus secrète : en cachette, elle sort la nuit, fouille dans le garage, vend les meubles les plus désuets, arrache le papier peint, déterre de vieux vinyles qu'elle partage avec ses deux sœurs. Violeta, la benjamine, y est particulièrement sensible – c'est la plus musicienne des trois.

Ces scènes, durant lesquelles les héroïnes écoutent autour du tourne-disque, alanguies et éplorées, les splendides *folk songs* de Linda Perhacs, Vashti Bunyan et Bridget Saint-John, touchent au cœur de ce qui fait la beauté – simple, polyphonique et élégiaque – de *Trois sœurs*. Comme en écho, vers la fin du film, Violeta, partie brutalement vers d'autres cieux avec son amoureux, adresse par e-mail une chanson de sa composition à ses sœurs, une carte postale musicale que les deux filles écoutent avec le même recueillement que celles envoyées, depuis les années 1970, par Perhacs, Bunyan et Saint-John.

Milagros Mumenthaler, qui a quitté à 19 ans la Suisse où elle a grandi pour vivre auprès de sa grand-mère à Buenos Aires, fait résonner ce vécu dans *Trois sœurs*. S'y réverbère peut-être aussi, en sourdine, l'histoire politique récente de l'Argentine, un pays marqué, plus que d'autres, par les deuils et les absences. Mais ce qui s'y entend avant tout, c'est l'émergence d'une nouvelle voix de cinéma – cet art de rendre visible l'invisible, de donner à voir son aérienne vibration. ■

AURELIANO TONET

Film helvético-argentin de Milagros Mumenthaler. Avec Maria Canale, Martina Juncadella, Ailin Salas (1h28).

# Une bestiole moustachue qui parle pour les arbres suffit-elle à faire un film ?

Coqueluche aux Etats-Unis, le messenger écolo débarque en France

## Le Lorax

A peine traduit en français, Theodore Seuss Geisel, qui signait Dr Seuss, est l'un des auteurs pour enfants les plus lus aux Etats-Unis. Après un début laborieux – il s'est écoulé 47 ans entre *Les 5 000 doigts du Dr T*, le premier long-métrage issu de son univers (sur un scénario original), et *Le Grinch*, en 2000 –, Hollywood s'est pris d'un irrésistible enthousiasme pour son univers, engouement qui tient sans doute à la compatibilité entre l'image numérique et les fantaisies du bon docteur. Après *Le Chat chapeauté* (2003) et *Horton* (2008), voici donc *Le Lorax*, créature moustachue dont la réplique la plus fameuse est gravée dans la mémoire des petits lecteurs américains « *I'm the Lorax, I speak for the trees* » (« Je suis le Lorax, je parle pour les arbres »).

Ce propos écologique, déclamé dans un livre paru en 1971, a été porté à l'écran par le studio américano-français Illumination, filiale d'Universal, et dirigé par Chris Renaud, l'un des deux réalisateurs de *Moi, moche et méchant*. On retrouvera donc dans cette adaptation du Lorax l'univers gentiment

dérégulé de ce précédent film : dans des décors géométriques, des personnages grotesques ou mièvres s'agitent et parlent avec les voix de vedettes du jour : Zac Efron et la chanteuse country Taylor Swift pour la version originale, Kev Adams, François Berléand et Alexandra Lamy pour la version française. Le message écologique d'origine subsiste : à Thneedville, cité dont toute matière organique (à part les humains) est bannie, le jeune Ted se met en quête d'un arbre. Il découvre ainsi qu'au-delà des murs bariolés de sa ville, la nature environnante a été détruite. Pour l'amour de sa belle, le garçon refait l'histoire de cette catastrophe dont les causes sont l'appétit insatiable des marchands et des industriels.

### Bon faiseur

A la sortie du *Lorax* aux Etats-Unis, en mars, Universal a été violemment critiqué en raison de la multiplication des opérations commerciales liées au film : les réclames pour les automobiles Mazda, les imprimantes Hewlett-Packard et une chaîne de restaurants consacrée aux crêpes se sont inspirées du message écologique et des personnages du film.

Il semble que la sortie française

soit plus discrète, un bonhomme à moustache jaune inconnu des enfants ayant ici peu de chance de déclencher une frénésie de consommation.

D'ailleurs, *Le Lorax* n'est pas voué à déchaîner les passions. L'invention graphique de Chris Renaud n'est guère compatible avec l'amour de la nature, ses arbres *Truffula* ressemblent à des gadgets ménagers et ses paysages sont aussi artificiels d'un côté ou de l'autre du mur d'enceinte de la ville sans âme. Cette sensation de faux-semblant est encore accentuée par une musique que l'on dirait composée par un ordinateur à qui l'on a commandé du rock des années 1960. Reste que l'on est ici chez un bon faiseur, que les acteurs de la version américaine (on entend aussi Danny De Vito, Ed Helms et la délirante Betty White, vieille dame indigne de la télévision) savent leur métier et que le montage ne vise qu'à une chose : tenir l'ennui à l'écart. Cette hyperactivité paraît quand même un peu incompatible avec la contemplation de la nature que promouvait le bon Dr Seuss. ■

T.S.

Film d'animation américain de Chris Renaud (1h27).

24<sup>th</sup> RENCONTRES DE TOULOUSE  
FESTIVAL DU CINEMA BRESILIEN DE PARIS  
FESTIVAL PARIS CINEMA  
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

"Un film tendre et gracieux" *Trois Couleurs*  
★★★ Première  
"Un mystère séduisant" *Télérama*

Sonia GUEDES • Lisa E. FÁVERO

# HISTORIAS

les histoires n'existent que lorsque l'on s'en souvient

Un film de JULIA MURAT

www.historias-films.com

SDI  
Bordéa

AU CINÉMA LE 18 JUILLET

■■■ excellent    ■■■ à voir    ■■■ pourquoi pas    ○○○ à éviter

# Johnnie To : « La situation du cinéma à Hongkong est devenue chaotique »

Le maître du polar juge que les productions locales ont atteint un « niveau très bas »

## Entretien

Révéle en France en 2001 avec son polar virtuose *The Mission*, le cinéaste et producteur hongkongais Johnnie To a réalisé pas moins de 55 films (dont *Election 1 & 2*, *Sparrow*, *Vengeance* avec Johnny Hallyday...), et en a produit plus encore. Alors que ses mises en scène au cordeau lui valent les honneurs des plus grands festivals internationaux, son pragmatisme, sa rapidité légendaire l'ont aidé à survivre dans un contexte de plus en plus difficile.

### Comment va le cinéma à Hongkong ?

On arrive encore à produire 40 à 50 films par an. A la grande époque, il y a vingt ans, c'était 200 à 300. Pour les grosses productions aujourd'hui, les réalisateurs sont obligés d'aller travailler en Chine. **Vous-même, avec votre société Milky Way, travaillez-vous avec la Chine ?**

Quand l'action se passe vraiment en Chine, on y va. Mais le plus possible on tourne à Hongkong.

### Vous produisez, étonnamment, le prochain film de Jia Zhang-ke, un cinéaste de Chine continentale esthétiquement très éloigné de vous ?

Quand j'ai découvert son cinéma, j'ai été ébloui. J'ai pensé que c'était un vrai gâchis de le voir cantonné dans un cinéma très art et essai. C'est pour cela que j'ai voulu le produire. Je voulais qu'il puisse se déployer, accéder à des budgets plus importants. Ça ne veut pas dire faire un cinéma plus commercial, mais plus ambitieux, aussi bien en termes de production que sur le plan artistique. Nous sommes devenus amis, et je lui ai dit : « Tu me proposes un sujet, des acteurs, et on le fait ». Il a pour l'instant un problème lié au planning des comédiens. Il devrait bientôt me communiquer un nouveau casting. Si ça marche, on lancera la production à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine.

### A quoi attribuez-vous la crise du cinéma de Hongkong ?

C'est une longue histoire... Pendant les années 1980, le cinéma marchait très bien. Et puis il a été victime de son succès. Les cachets ont explosé, les budgets ont explosé. Les producteurs ont eu de plus en plus de mal à trouver de l'argent. Peu à peu, la situation est



PHILIPPE QUAISSE/PASCO

devenue chaotique. Le nombre de films produits a diminué. Les éditions pirates de films en DVD sont apparues à la même époque. Elles ont fortement affecté le marché. Après la rétrocession, l'économie de Hongkong a commencé à perdre de sa puissance. Dans le même temps, les producteurs hollywoodiens commencent à s'intéresser aux personnalités étrangères, beaucoup de cinéastes et d'acteurs hongkongais sont partis là-bas. Aujourd'hui, on ne trouve pas de relève. Le cinéma hongkongais a pris une direction de plus en plus déclinante, et le niveau est devenu tellement bas qu'il lui est très difficile de se relever.

### Diriez-vous que « La Vie sans principe » est un film sur la crise, ou simplement sur Hongkong ?

Cette crise a indéniablement dicté l'écriture du film. Je voulais montrer la puissance du système financier, de ces gens riches, puissants, qui utilisent les meilleurs traders pour concevoir des outils avec lesquels ils vont dépouiller les gens. Je les appelle les crocodiles de la finance. Mais en écrivant, j'en suis arrivé à me dire que l'avidité est une caractéristique fondamentale de la nature humaine.

L'argent circule en permanence dans le film, et cette circulation, en effet, met tout le monde à égalité : les mafieux, les banquiers et même les citoyens ordinaires...

Hongkong est la troisième place financière de la planète. Sa richesse vient de la finance et de l'immobilier. C'est un des seuls endroits au monde où l'on peut acheter un appartement et le revendre 20% ou 30% plus cher un mois après. A la veille de la crise de 2008, certains boursicotiers faisaient des profits de cet ordre en une seule journée. Tout le monde jouait à la Bourse : le marchand de fruits, le chauffeur de taxi... C'était le casino. L'explosion était inévitable. Vu de l'extérieur, bien sûr, c'est un peu dérisoire...

### Votre mise en scène est toujours d'une précision redoutable, guidée par une attention au détail exceptionnelle. Le moindre geste, le moindre objet a une fonction narrative...

J'en suis conscient. Tous les dossiers que manipule la conseillère bancaire, par exemple, sont de vrais dossiers de clients. Je fais énormément de recherche en amont. Pour la séquence de la banque, par exemple, j'ai vu pas moins de six

ou sept conseillers bancaires. **Ce nouveau film détone un peu, cependant, dans votre filmographie. Le prisme social est une surprise, la place très importante accordée à la parole aussi. Faut-il y voir un virage ?**

Je voulais arrêter momentanément le film de flingues. Pour cette raison, j'ai cherché une histoire sans beaucoup d'action, et surtout sans armes à feu. Et puis c'est vrai que je me suis plus inspiré de la réalité que d'habitude. Pour moi ce fut une expérience, un peu comme le sont tous mes films. J'aime bien diversifier mes sources d'inspiration. Que ce soit *PTU*, *The Mission*, *Vengeance*, je les considère tous comme des exercices.

### Des exercices en préparation d'un chef-d'œuvre ?

Je n'oserais pas dire cela. En fait, je suis constamment à la recherche du film parfait. J'aimerais être considéré comme un maître. Certains disent que je suis un maître du polar, mais je ne suis pas d'accord. Mais c'est un statut que j'aimerais avoir un jour. Peut-être que parmi tous les films que j'ai faits il y en aura un grand. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE RÉGNIER

## Une fable moderne et un conte cruel

### La Vie sans principe

■■■

Avec son diptyque *Election* et *Election 2*, réalisé respectivement en 2005 et 2006, le Hongkongais Johnnie To semblait s'être affranchi des schémas du cinéma de genre pur pour affronter des considérations plus spécifiquement politiques. Les péripéties du film de gangsters y nourrissent, ouvertement, une métaphore sur l'histoire moderne de Hongkong et le développement d'un nouveau type de capitalisme, importé de Chine continentale et rompant avec les traditions de l'ancienne colonie britannique. *La Vie sans principe* pourrait être comme la continuation de cette tendance. Désormais, le genre policier s'éloigne encore plus ou semble, en tout cas, réduit à une portion congrue (une partie du film conserve quelques-unes de ses figures) pour permettre à l'auteur de *The Mission* de s'attaquer de front à l'évolution contemporaine de la société chinoise et, plus précisément, à la récente crise financière dont il semble vouloir tout à fait décrire les conséquences et mettre en cause ses fondements.

*La Vie sans principe* adopte un point de vue éclaté, à la fois dramatiquement (plusieurs personnages vont se croiser sans jamais se rencontrer) mais aussi narrativement (la chronologie des faits est interrompue à plusieurs reprises et le récit revient itérativement à son point de départ). Si le sujet paraît grave, voire ambitieux, Johnnie To ne renonce pas, comme on le voit, à une certaine manière ludique de raconter des histoires. Plus exactement, on pourrait dire de son nouveau film que ce n'est plus seulement le cinéma (le film noir et ses conventions) qui est traité comme un terrain de jeux mais la société elle-même dont il faudrait décrypter les règles.

Teresa, une jeune employée de banque, tente de remplir son quota de ventes en essayant de proposer des produits financiers à ses clients qui vont perdre, en peu de temps, l'argent investi après une chute brutale des cours. Frère Panther, un gangster cabochard et pathétique, essaie de faire sortir un truand de prison en trouvant de quoi payer la caution. Il se met à spéculer et à parier sur les cours de la Bourse. Cheung, un policier intègre, doit, de son côté, trouver

de quoi payer l'acompte de l'appartement que sa femme convoite. C'est le meurtre d'un usurier vulgaire, profitant de la situation en prêtant de l'argent liquide à des taux démentiels, qui va constituer le pivot (au sens littéral, puisque tout tourne autour de cet événement) du récit. L'apparente complexité du système employé par

### L'argent n'est plus le dieu visible de Bresson mais il est devenu un carburant immatériel

Johnnie To est tout d'abord, et une fois de plus, au service d'une machine qui dispense élégamment une jouissance entretenue par le charisme des comédiens, la beauté des actrices, la drôlerie de certaines situations, la fluidité chorégraphique du montage. Par le sentiment, surtout, que Johnnie To frappe souvent juste dans sa description pourtant ultrastylisée. L'éclatement des points de vue et des situations est sans doute ici une manière de s'attaquer à l'im-

possible, la représentation d'une abstraction, une énergie d'autant plus folle qu'elle est invisible, celle d'un mouvement opaque de l'économie. L'argent n'est plus le dieu visible de Bresson mais il est devenu un principe invisible, un carburant immatériel. A chaque fois qu'il prend la consistance concrète de billets de banque, il apparaît comme un élément désuet et folklorique (les enveloppes données à un chef mafieux lors de sa fête) ou un déchet immonde (la valise de l'usurier), déclenchant pourtant d'inavouables appétits. Car ce que l'on devine très vite, c'est que le cinéaste tente de retourner aux sources humaines de l'économie, à une pulsion de possession et de dépense dont on sent qu'elle trouve justement, dans le monde moderne, des accommodements divers avec les prescriptions éthiques. C'est ainsi que *La Vie sans principe* devient une fable morale dont ni la classe, ni la séduction, ni l'élégance ne masquent la cruauté profonde. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film chinois (Hongkong) de Johnnie To. Avec Lau Chin-wan, Richie Jen, Denise Ho (1h 50).

## Les films de la semaine

### Retrouvez l'intégralité de la critique sur Lemonde.fr

#### ■■■ à voir

**Laurence Anyways**  
Film canadien de Xavier Dolan (2h 39).

**ACAB (All Cops Are Bastards)**  
Film italien de Stefano Sollima (1h 52).

**La Vie sans principe**  
Film chinois (Hongkong) de Johnnie To (1h 50).

**Trois sœurs**  
Film helvético-argentin de Milagros Mumenthaler (1h 39).

#### ■■■ pourquoi pas

**The Exchange**  
Film israélien de Eran Kolirin (1h 34).

**Le Lorax**  
Film d'animation américain de Chris Renaud (1h 27).

**Historias : les histoires n'existent que lorsque l'on s'en souvient**  
Film français de Julia Murat (1h 38).

Un village brésilien, abandonné de tous, traversé par une ligne de chemin de fer désaffectée. De vieilles gens y perpétuent, com-

me un rituel, une vie en train de s'éteindre, sous l'œil d'une jeune photographe. Entre conte et documentaire, une méditation plastique et languissante sur la suspension du temps. ■ J.M.A.

#### ■■■ on peut éviter

**After Life**  
Film américain de Agnieszka Wojtowicz-Vosloo (1h 44). Anna sort en courant du restaurant où elle vient d'échanger avec Paul des mots très durs. Elle monte dans sa voiture, démarre... et se réveille dans une salle de pompes funèbres où Eliot, qui la prépare pour ses funérailles, tente de lui faire comprendre qu'elle vient de mourir. Scénario cousu de fil blanc, cadavres bavards et méditations pseudo-philosophiques sur la persistance de l'esprit après la mort embarrassent un trio d'acteurs mal à l'aise pour faire de ce thriller sans âme ni consistance un véritable ectoplasme filmique. ■ N.L.U.

#### Nous n'avons pas pu voir

**Bowling**, film français de Marie-Castille Mention-Schaar (1h 30).

**Paris Manhattan**, film français de Sophie Lellouche (1h 17).

**Effraction**, film américain de Joel Schumacher (1h 23).

## Les meilleures entrées en France

|  | Nombre de semaines d'exploitation | Nombre d'entrées (1) | Nombre d'écrans | Evolution par rapport à la semaine précédente | Total depuis la sortie |
|--|-----------------------------------|----------------------|-----------------|---|------------------------|
| <i>L'Age de glace 4 : La Dérive des continents</i> | 3                                 | 858 287              | 841             | ↓ -20%  | 4 022 967              |
| <i>The Amazing Spider-Man</i>                      | 2                                 | 469 646              | 798             | ↓ -46%  | 1 552 854              |
| <i>Les Kaïra</i>                                   | 1                                 | 352 193              | 261             | → -   | 352 193                |
| <i>Un bonheur n'arrive jamais seul</i>             | 3                                 | 220 019              | 516             | ↓ -21%  | 1 136 757              |
| <i>Madagascar 3</i>                                | 6                                 | 170 349              | 631             | ↓ -5%   | 2 939 065              |
| <i>Mains armées</i>                                | 1                                 | 153 173              | 287             | → -   | 153 173                |
| <i>To Rome with Love</i>                           | 2                                 | 111 406              | 433             | ↓ -44%  | 347 784                |
| <i>Blanche-Neige et le chasseur</i>                | 5                                 | 86 809               | 341             | ↓ -38%  | 1 775 581              |
| <i>La Part des anges</i>                           | 3                                 | 81 080               | 230             | ↓ -18%  | 385 623                |
| <i>Piégée</i>                                      | 1                                 | 73 701               | 136             | → -   | 73 701                 |

Source : Ecran Total

(1) Période du 11 au 15 juillet inclus

Mauvaise période pour les petits nouveaux. Deux vieux mastodontes d'outre-Atlantique, installés à demeure dans huit cents salles chacun, leur coupent la moquette sous le pied. On a nommé l'indéboulonnable *Age de glace 4*, toujours en tête du classement avec huit cent cinquante mille entrées supplémentaires, flanqué de l'*Amazing Spider-Man* (décollant fortement avec moitié moins de spectateurs), qui lui colle aux basques. Les carottes seraient cuites si, parmi les entrants, *Les Kaïra*, comédie de nos cités, ne créaient la surprise. Sa combinaison plus modeste (trois cent mille spectateurs pour deux cent soixante salles) ne l'empêche pas de décrocher la meilleure moyenne d'entrées par copie (mille trois cent quarante-neuf). Derrière, hormis *Piégée*, de Steven Soderbergh, qui tire son épingle du jeu, les choses se gâtent, notamment pour Tom Cruise, qui remporte avec *Rock Forever* la timbale de la semaine (cent quarante-six spectateurs par salle).

### Disparition Richard D. Zanuck

Le producteur américain Richard Darryl Zanuck est mort à Los Angeles le 13 juillet d'une crise cardiaque. Fils de Darryl Zanuck, le plus célèbre directeur des studios hollywoodien Twentieth Century Fox, il lui succède au début des années 1960, au moment où Hollywood connaît une crise. Passé chez Universal, Zanuck a produit quelques succès retentissants comme *L'Arnaque*, *Les Dents de la mer* puis *Miss Daisy et son chauffeur* (1989), qui remporta quatre Oscars. Il fut aussi un producteur fidèle de Tim Burton.

### Tsilla Chelton

Révéle au grand public par le rôle-titre de *Tatie Danielle*, d'Etienne Chatiliez, Tsilla Chelton était surtout une grande dame du théâtre, amie d'Eugène Ionesco. Elle est morte dimanche 15 juillet près de Bruxelles. Née le 21 juin 1919 à Jérusalem, elle avait reçu un Molière de la meilleure comédienne pour *Les Chaises*, de Ionesco - première des onze pièces de l'auteur roumain qu'elle créa en scène - et un César en 1991 pour son rôle dans *Tatie Danielle*.

### Jon Lord

Claviériste du mythique groupe de rock britannique Deep Purple et coauteur de leur titre le plus célèbre, *Smoke on the Water*, Jon Lord est mort lundi 16 juillet à Londres, à l'âge de 71 ans. Né en 1941 à Leicester, il a été l'un des pionniers de la fusion entre le rock et la musique orchestrale en enregistrant en 1969 au Royal Albert Hall de Londres son *Concerto for Group and Orchestra* avec Deep Purple et les musiciens du Royal Philharmonic Orchestra. *Le Monde* publiera dans une prochaine édition un article sur la carrière de chacune de ces trois personnalités.



## Un arc-en-ciel londonien

**Une volière ? Une cage lumineuse ? Un objet volant ?** L'installation de l'artiste français Jacques Rival, avant l'ouverture des Jeux olympiques, dans le quartier de King Cross à Londres, est tout cela à la fois. Nommée *I/O* (Identified Flying Object), elle est suspendue la nuit à une grue et illumine le ciel. Le jour, elle redescend sur terre en haut du King's Boulevard, une rue piétonne, et devient kiosque de rue. Pour y entrer, il suffit de passer à travers les barreaux très espacés de ce dôme de 9 m de haut et 6 m de diamètre. On peut y prendre un café, des séminaires et performances y sont organisés. La structure en acier conçue par l'entreprise Doublet inaugure le programme Relay, sous la conduite du duo franco-anglais, Stéphanie Delcroix et Michael Pinsky. Une initiative portant à sa façon la flamme olympique. ■ **MÉLINA GAZSI** (PHOTOS : DR ; BEN STANSALL/AFP)

# Savoir répondre à l'appel vivifiant de la nature

Des études prouvent que l'immersion dans la verdure que permettent les vacances est bénéfique à l'équilibre

## Psychologie

Les Japonais s'adonnent avec passion au *shinryoku*, « la balade en forêt ». Ils ne sont pas les seuls. Diverses études scientifiques montrent qu'une virée parmi les arbres a un pouvoir désstressant. En forêt, les bienfaits de la marche (ralentissement du rythme cardiaque, abaissement de la tension artérielle et du cortisol, hormone du stress) sont plus puissants encore.

La psychologie, qui s'intéresse à l'humain dans sa singularité, mais aussi à ses interactions familiales et sociales, s'est dotée d'une nou-

« Si les humains vivaient en permanence en pleine nature, ils viendraient sûrement se déstresser en ville »

**Boris Cyrulnik**  
neuropsychiatre

velle orientation au début des années 1990 : l'écopsychologie. Née en Californie, cette discipline trouve son origine dans de multiples courants : contre-culture, antiracisme, écologie, psychologie humaniste... Elle postule que notre bien-être psychique ne peut être séparé de l'environnement naturel dans lequel nous baignons.

« Des travaux ont ainsi montré que des salariés dont la fenêtre donne sur des arbres et des fleurs estiment leur travail moins stressant que ceux qui ont une vue sur des constructions urbaines », précise Nicolas Guéguen, professeur en sciences du comportement à l'université Bretagne-Sud et auteur avec Sébastien Meineri de *Pourquoi la nature nous fait du bien* (Dunod, 280 p., 16,90 €).

Qu'est-ce qui nous fait plonger instinctivement dans ces bains de verdure ? Des envies de silence et de bouffées d'oxygène pour échapper aux univers urbains où l'hyper-technologie règne en maître et où tout va trop vite ? « Nous sommes soumis à des stimulations sensorielles et neurologiques de plus en plus fortes et récurrentes, ce qui entraîne un stress accru », explique le docteur Denis Richard, chef de service à la pharmacie de l'hôpital Henri-Laborit, à Poitiers, et auteur de *Quand jardiner soigne* (éd. Delachaux et Niestlé, 2011).

Selon certains théoriciens américains, le besoin de se ressourcer dans la nature serait inscrit au plus profond de nous et nous permettrait de renouer inconsciemment avec des images de notre univers primitif. La psychanalyste Marie Romanens, auteure avec le psychologue Patrick Guérin de *Pour une écologie intérieure* (éd. Payot, 2010), insiste sur ce désir de nature qui nous reconnecte avec la



La psychanalyste Marie Romanens insiste sur ce désir de nature qui nous reconnecte avec la part de « sauvage » qui est en nous. JORDI FERRÉ GICQUEL/AGE FOTOSTOCK

part de « sauvage » qui est en nous. « Il nous renvoie aux parties les plus pulsionnelles et indomptées de notre personnalité, explique-t-elle. C'est l'élan vital qui échappe à notre contrôle... Une sorte d'énergie à l'état pur, sur laquelle il nous faut nous appuyer sans nous laisser déborder. »

Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik estime, lui, que « les citadins ont besoin de débrayer en marchant dans la nature et de retrouver les traces de leur cerveau archaïque. Mais s'ils vivaient en permanence en pleine nature, ils viendraient sûrement se déstresser en ville ». Le simple fait d'avoir une vue sur la nature aurait le pouvoir de dynamiser notre mental, notamment quand on est concentré sur une tâche fatigante. L'écrivain Didier Decoin contemple son divin jardin quand il prend la plume : « Quand l'inspiration me manque, je m'approche de la fenêtre de mon bureau, sous les toits, et je contemple le jardin en contrebas, en ne pensant à rien, en n'étant que regard, regard aimant dans le sens amoureux comme dans le sens magnétique, et j'attends », écrit-il dans *Je vois des jardins partout* (éd. JC Lattès, 229 p., 16,90 €).

Certains avouent que gratter la terre, bêcher, semer des graines, regarder fleurs et légumes pousser, arroser, désherber, pour enfin récolter le fruit de leur labeur, les aide à affronter les tempêtes de la vie. Khania, 51 ans, raconte ainsi que le jardinage lui a permis « de prendre

de la distance » et de « gérer au mieux » ses émotions. « Je me sens libérée de toute pensée négative, témoigne-t-elle. Cette activité me regonfle d'énergie, donne du sens à la vie. »

Même engouement chez Marie, 50 ans : « Je me suis sortie d'une dépression grâce à la terre, aux plantes... Un matin, ce fut l'appel de la nature : j'ai eu une envie spontanée de planter, de faire pousser et sur-

tout de toucher la terre. J'ai donc remué des mètres cubes entiers et j'ai créé un potager », raconte-t-elle. « Le jardin est une nature domptée et asservie, une nature intermédiaire qui nous relie au vivant », ajoute Denis Richard.

Si certains cultivent leur jardin avec délice, d'autres caressent des rêves plus singuliers : celui de vivre en symbiose avec une nature sauvage, voire aride. Ghislaine, 55 ans,

après plusieurs traumatismes affectifs, a débarqué en plein désert. « Le choc est immédiat. Doit-on parler de transfiguration ? Cela fait un peu mystique, mais c'est le mot qui me vient. Renaissance totale, au plus près de la nature. Une année magique où je deviens totalement moi. »

« Pour avoir accompagné des gens dans le désert, je sais qu'on

peut être troublé, voire craquer psychiquement, face à cette immensité, témoigne Marie Romanens. Mais lorsqu'on a suffisamment de ressources intérieures, cette expérience peut prendre la forme d'une traversée initiatique. » Pour Ghislaine, l'aventure continue. Son projet ? Rénover un village troglodyte dans une montagne surplombant le désert. ■

CHRISTINE ANGIOLINI

## Le jardinage, un outil thérapeutique contre les psychoses

TOMATES, COURGETTES, aubergines, mais aussi plantes aromatiques, hortensias... Un jardin semblable à tant d'autres à quelques encablures du centre de Grenoble. Ici, ceux qui grattent la terre, sèment et bêchent souffrent de psychoses et de névroses graves et handicapantes. Ils fréquentent quotidiennement le Centre de santé mentale de la MGEN de Grenoble, un hôpital de jour. Plusieurs fois par semaine, ils se rendent au jardin, à pied, en tramway ou à bicyclette, soit seuls, soit accompagnés par un soignant. Nombreux sont ceux qui prennent des psychotropes et suivent une psychothérapie. Ici, pas de surmédication, juste les doses nécessaires au soulagement des symptômes, assure-t-on.

Ce jardin de 300 m<sup>2</sup> a vu le jour en 2008, grâce à la persévérance

de certains soignants, convaincus des bienfaits de l'hortithérapie : « Cet endroit hors les murs s'inscrit dans une dynamique de psychothérapie institutionnelle, où la mise en circulation de la parole, le lien et la relation à l'autre sont privilégiés », explique Corine Lebaud, ergothérapeute. Le jardinage est une activité très physique, et met le corps à l'épreuve. Porteur de créativité, il suppose aussi une répartition des rôles de chacun. Il recrée du lien social. »

### Une dimension sensorielle

Le jardinage est intéressant pour les patients psychiatriques car il a une dimension sensorielle. Il leur donne le sens des responsabilités et les valorise. Ainsi ce patient qui venait à l'hôpital de jour à reculons, et qui, depuis la création du jardin, y passe la

plupart de son temps. Cela l'apaise ; ses relations aux autres sont devenues moins conflictuelles. Lui qui souhaitait un jardin tiré au cordeau accepte progressivement l'idée que cela ne correspond pas à la réalité. Il suffit qu'une personne piétine les plates-bandes pour que tout soit à refaire !

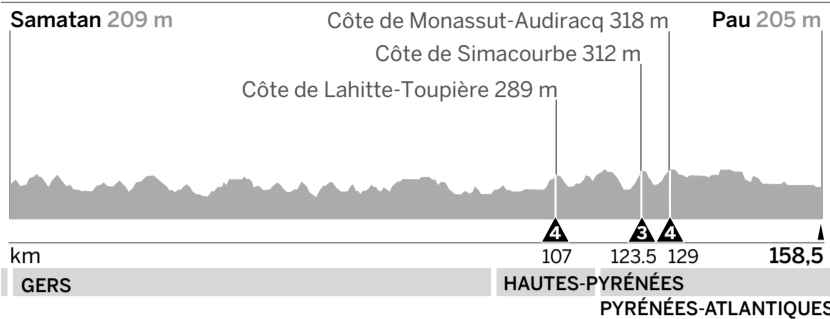
Tel autre patient a été à l'origine de la plantation d'hortensias, des fleurs qui tenaient une place importante dans son histoire familiale. En 2009, le jardin a pris ses aises : l'hôpital de jour a en effet bénéficié d'une bourse de près de 2 000 euros de la part de Jardins et santé, une association qui soutient la recherche clinique et aide à la création de jardins thérapeutiques. « Le cabanon qui jouxte le jardin a été conçu de façon créative par un patient qui s'exprime difficile-

ment par la parole », dit le docteur Marie-Philippe Deloche, chef de service du Centre de santé mentale. La dimension institutionnelle permet la transversalité des ateliers : ainsi les activités conte ou poésie peuvent se tenir au jardin.

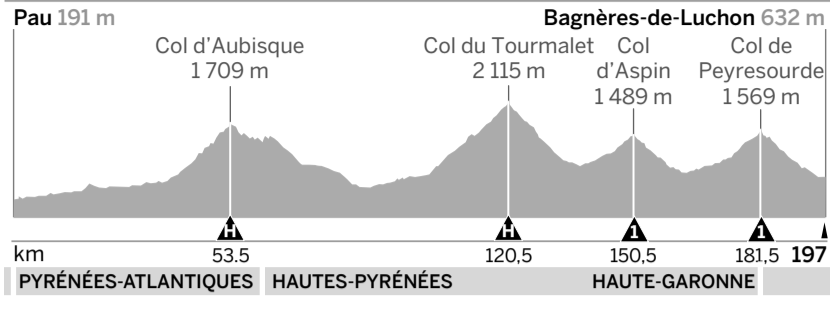
Certains patients traversent aussi des périodes de crise durant lesquelles ils perçoivent le monde extérieur comme dangereux. Le jardin est alors relégué aux oubliettes. Puis une fois la tempête passée, ils y reviennent lorsqu'ils le souhaitent. Quant aux familles, elles sont invitées à participer à son entretien en offrant graines et plants. En septembre, elles sont même conviées à une fête dans ce jardin... extraordinaire. ■

CH. A.  
(GRENOBLE, ENVOYÉE SPÉCIALE)

Lundi 16 juillet 15<sup>e</sup> étape



Mercredi 18 juillet 16<sup>e</sup> étape



Classement

**VAINQUEUR DE LA 15<sup>e</sup> ÉTAPE**  
**Pierrick Fédrigo (FDJ)**

|   |   |              |
|---|---|--------------|
| 1 | <b>Bradley Wiggins</b> (Sky Pro Cycling)                  | 68 h 33' 21" |
| 2 | <b>Christopher Froome</b> (Sky Professional Cycling Team) | à 2' 05"     |
| 3 | <b>Vincenzo Nibali</b> (Liquigas-Cannondale)              | à 2' 23"     |

# Les oreillettes font entendre les voix de la discorde

Si les jeunes coureurs et les directeurs sportifs les considèrent comme indispensables, les autres estiment qu'elles faussent la course

**Pau**  
Envoyés spéciaux

Ce qu'une directrice des ressources humaines d'une entreprise lambda a toujours fantasmé, les directeurs sportifs des équipes du Tour de France l'ont réalisé : être relié en permanence à ses salariés pour pouvoir les diriger, les cajoler ou les recadrer, voire les fouetter à la voix et en temps réel.

Pas sûr que le code du travail soit d'accord, mais la fameuse oreillette qui permet, pendant la course, à chaque coureur de communiquer avec son chef d'équipe, s'est généralisée. Et fait toujours autant jaser. Pas une retransmission télévisée quotidienne sans que le consultant de France Télévision, Laurent Jalabert, ne tance un coureur qu'il estime trop soumis aux ordres : « Mais enlève-la ton oreillette ! Quand ça me soulait, moi je la rangeais ! »

Oui, mais l'oreillette buissonnière n'est plus franchement appréciée. Cette année, par exemple, on a vu Christopher Froome, lieutenant désigné de Bradley Wiggins chez Sky, retenu brusquement par « le lasso » de son oreillette, quand il a attaqué son leader dans l'ascension de La Toussuire. Il s'est exécuté illico presto sans oser tenter le plus grand geste d'insoumission sportive qui pourrait exister aujourd'hui dans le peloton : décoller le petit bout de sparadrap qui fixe l'oreillette dans le creux de son pavillon auditif. Et c'est ainsi qu'avant de devenir probablement sourde, l'oreille droite de Christopher Froome a entendu la grosse voix lui vociférer qu'il ne gagnerait pas le Tour 2012 malgré sa supériorité manifeste...

« Les coureurs se sont transformés en cyborgs télécommandés », regrette Cyrille Guimard, directeur sportif des années 1970 à 1990. C'est bien connu, l'arrivée d'une nouvelle technologie agite

toujours très fort le landerneau concerné. Pour les jeunes directeurs sportifs, comme Stéphane Augé de Cofidis, qui fut également coureur : « L'oreillette te permet de réagir plus rapidement sur un fait de course. C'est très intéressant. » Pour la vieille garde, l'oreillette diffuse une musique de fond pour une époque glissant vers le regrettable abîme d'un modernisme aseptisé.

Le peloton ressemblerait à une penderie trop bien rangée, les attaques en permanence sous contrôle seraient devenues vaines et la course aussi excitante qu'un championnat de belote. Raymond Poulidor se dit farouchement contre.

**« C'était plus reposant lorsqu'il n'y avait pas un directeur sportif qui te hurle dans l'oreille ! »**

**Stuart O'Grady**

« Ça fausse la course, assure-t-il. Les coureurs ne prennent plus de risques. Ils ont aussi plus de pression de la part des directeurs sportifs qui peuvent intervenir à n'importe quel moment. »

Avant, les coureurs frétilaient comme des orvets pour accrocher la bonne échappée et bousculer le peloton. « Aujourd'hui, ce sont les directeurs sportifs qui font la course, poursuit Raymond Poulidor. Ils savent à quelle distance est l'échappée, ils savent quand et où accélérer. Plus rien n'est laissé à l'initiative du coureur. » C'est en se fondant sur ses arguments qu'en 2011, l'Union cycliste internationale avait pris la décision d'interdire l'oreillette en course, avant de rétro-pédaler sous la pression de managers démiurges qui voulaient continuer à jouer au Stratego dans leur siège-auto, les yeux rivés sur l'écran.

Autre méfait supposé des oreillettes : la sécurité. « Elles sont à l'origine des nombreuses chutes de ce début de Tour car les coureurs ne se concentrent plus autant sur leur environnement », assure Raymond Poulidor. « Faux, répond Stéphane Augé. Le bruit des hélicoptères de la télé qui volent très bas perturbe davantage les coureurs que les oreillettes. »

En définitive, pour savoir s'il est préférable de courir avec ou sans oreillette, mieux vaut demander aux plus anciens du peloton. « C'est sûr qu'avant, sans oreillette, on utilisait plus notre cerveau, concède Stuart O'Grady (Greenedge), 38 ans. Oreillette ou pas, il faut bien comprendre la tactique avant de prendre la route. Mais ce n'est pas pour autant que les cyclistes ont perdu leur intelligence de course. On a plus d'informations sur la course, c'est certain, mais c'était plus reposant de ne pas avoir un directeur sportif qui te hurle dans l'oreille ! »

Mais en 2011, un sondage aux résultats implacables avait été réalisé : 207 coureurs s'étaient prononcés en faveur des oreillettes alors que 40 prônaient sa suppression totale. « On ne peut pas dire que les oreillettes ont dénaturé le cyclisme, analyse Robbie McEwen, conseiller de l'équipe Greenedge. Deux fois en 2009, on a roulé sans oreillette pendant une étape et la course était d'autant plus contrôlée : personne n'a voulu prendre de risques. Avec ou sans, un bon cycliste doit savoir ce qu'il se passe autour de lui. Il doit savoir qui est dans l'échappée, où se trouve son leader... Mais les jeunes générations ne doivent pas non plus courir comme s'ils étaient devant une PlayStation. Un champion reste un champion : avec ou sans oreillette. »

**LAURENT TELO ET EMMANUEL VERSACE**

**Sur LEMONDE.FR**  
Le blog « Dans notre caravane »



Le leader Bradley Wiggins avec son oreillette au départ de la 15<sup>e</sup> étape, lundi 16 juillet. BOGDAN CRISTEL/REUTERS



**Dossard 71 | CHRONIQUE**  
PAR JEAN-CHRISTOPHE PÉRAUD

## Eviter les coups de fringale

La nutrition chez le coureur cycliste est primordiale. En particulier chez les grimpeurs. Un calcul simple à comprendre : un coureur économise sept watts par kilo perdu lorsqu'il est à fond dans un col de haute catégorie. Durant le début de saison, le but n'est pas de perdre le maximum de kilos mais d'atteindre ce qu'on appelle son poids de forme. Pendant la préparation, il faut atteindre cette limite du poids de forme sans se mettre non plus en danger en passant en dessous de cette limite et devenir physiquement vulnérable. Si on voit beaucoup de coureurs malades sur le Tour, cela est dû avant tout au poids de la course et de la fatigue qui s'accumulent. Dans le cyclisme de haut niveau, l'objectif est de toujours flirter avec les limites, même physiologiques.

Pendant le Tour, il faut faire abstraction du poids et surtout pen-

ser à ne pas perdre trop d'eau durant l'étape. Avant le départ, nous faisons le plein de barres énergisantes. Il y a deux catégories : les produits emballés et frais comme les tartes au riz, les pains au lait au jambon et fromage. Nous les consommons, en général, en début de course. Dans la dernière partie de l'étape, nous avons besoin de sucres rapides que nous procurons les barres énergisantes et les gels sucrés. En fait, physiologiquement, nous n'aurions besoin que de ces dernières mais nous atteignons rapidement une saturation gustative. C'est dans ce cas que les aliments de la première catégorie nous permettent de varier les goûts.

Nous n'avons pas de cuisinier au sein de l'équipe mais Amaury sport organisation (ASO) met à disposition des chefs italiens qui cuisinent très bien les pâtes, aliments indispensables pour géné-

rer des sucres lents. Au-delà de ça, notre alimentation doit absolument être très équilibrée : viandes blanches, légumes bouillis... Ce n'est pas pour autant que nous perdons le plaisir de la table, au contraire... Certains disent même que les cyclistes font du vélo exprès pour pouvoir s'attabler confortablement ensuite ! Personnellement, je n'ai pas de problèmes de prise de poids. Lorsque j'étais jeune, j'étais très attentif à ce que mon pourcentage de graisse ne varie pas trop. Ce n'est plus le cas. Désormais, je veille seulement à ne pas dépasser mon poids maximum. Un coureur cycliste ne doit pas forcément être un bon diététicien. En revanche, pour faire partie des meilleurs, maîtriser la variable diététique peut s'avérer décisif. ■

Pour « Le Monde », Jean-Christophe Péraud raconte son Tour au quotidien.

# JO Des soldats britanniques appelés en renfort

L'armée mobilise 3 500 hommes en plus pour palier le manque d'effectifs d'une société de sécurité

**Londres**  
Correspondance

Près de 17 000 soldats, deux fois plus qu'en Afghanistan. C'est le nombre de militaires britanniques qui vont être mobilisés pour assurer la sécurité des Jeux olympiques. Si l'armée avait toujours été prévue, 3 500 hommes supplémentaires ont dû être mobilisés dans l'urgence. La décision, annoncée moins de deux semaines avant la cérémonie d'ouverture, a provoqué une énorme controverse au Royaume-Uni. Lundi 16 juillet, un houleux débat a animé la Chambre des communes, l'opposition travailliste parlant d'une débâcle « incompréhensible ».

Ces renforts de dernière minute sont nécessaires depuis que G4S, l'entreprise qui devait fournir 10 000 agents de sécurité, s'est révélée incapable de recruter suffisamment de personnel. Ce géant

de la sécurité privé, qui emploie 657 000 personnes dans le monde, fournit des gardes armés en Irak et surveille des pipelines pétroliers en Afrique, s'est avéré incapable de faire face à la logistique de l'événement sportif.

Lundi, un aperçu de l'ampleur du chaos qui règne à G4S a été révélé à Salford, au nord-ouest de Manchester. L'entreprise devait fournir 56 agents de sécurité pour surveiller l'hôtel où était installée une équipe : seuls 17 sont venus. La police locale a été obligée de fournir des hommes pour compenser.

Que s'est-il passé, et pourquoi est-ce découvert si tard ? Les explications ne sont que parcelles. Theresa May, ministre britannique de l'intérieur, assure qu'elle n'a été informée du problème que le 11 juillet, et que la société G4S, elle-même, n'est au courant que depuis quelques jours. Ce ne serait qu'au moment d'assigner précisément chaque agent aux différentes ins-

tallations sportives jour après jour que l'entreprise aurait découvert le manque de personnel. Selon le Times, un problème informatique expliquerait ce fiasco.

L'action de G4S, entreprise cotée en Bourse, s'est effondrée de 8,5 % lundi 16 juillet. La société va devoir payer le coût des militaires supplémentaires, et affirme qu'elle devrait enregistrer une perte de 45 à 65 millions d'euros sur ce contrat. Son patron, Nick Buckles, était convoqué mardi 17 juillet par un comité parlementaire pour s'expliquer.

### Des batteries de missiles

La polémique illustre le casse-tête que pose la sécurité à Londres. La capitale britannique a remporté les JO le 6 juillet 2005 ; le lendemain, quatre attentats-suicides dans le métro faisaient 52 morts. Depuis, les deux événements sont intimement liés, et les organisateurs n'ont pas voulu prendre de

risque. Autour des stades, l'armée a installé des batteries de missiles sur six immeubles et se dit prête à tirer sur un éventuel avion suspect. L'espace aérien au-dessus de Londres est restreint pendant la période des Jeux olympiques (du 27 juillet au 12 août).

Tous les spectateurs devront passer par un détecteur de métaux avant d'accéder aux stades, avec des contrôles similaires à ceux des aéroports. Les bouteilles de plus de 100 ml seront interdites. James Brokenshire, secrétaire d'Etat chargé des questions de sécurité, assure que les files d'attente atteindront « vingt minutes au maximum », mais le fiasco de G4S permet d'en douter. Il promettrait aussi que l'armée serait « visible mais discrète », les militaires étant en grande partie astreints à des tâches dans les coulisses. Cela risque d'être désormais beaucoup moins vrai. ■

**ERIC ALBERT**

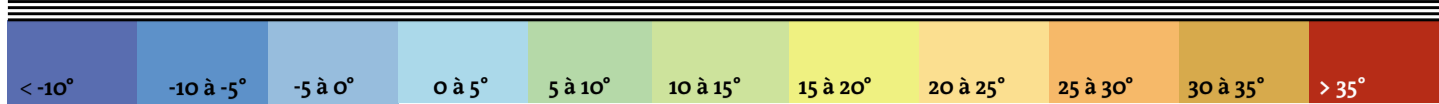
### Jeux olympiques

## Fiscalité : les primes des athlètes seront lissées sur plusieurs années

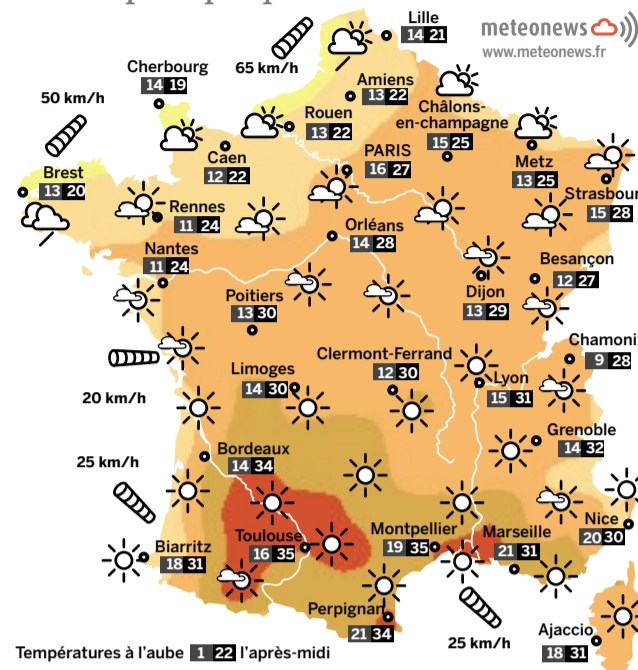
Le président François Hollande a indiqué, lundi 16 juillet, lors d'une visite à l'Institut national du sport (Insep), qu'il ferait en sorte que la fiscalité sur les primes des athlètes olympiques médaillés soit « lissée sur plusieurs années puisque, par définition, elles sont exceptionnelles ». François Hollande a aussi estimé que « ces primes témoignent de la reconnaissance que la République doit accorder à des champions qui ont réussi des performances... Tous les athlètes que j'ai rencontrés vont porter les couleurs de la France parce qu'ils aiment la France, leur sport, sans que pour autant cela représente une recherche de gain. Une médaille, c'est la plus belle des fiertés ». A propos du salaire très élevé de certains joueurs dans le championnat de France de football, François Hollande a indiqué qu'il y avait « des équipes qui arrivent à gagner, y compris dans le sport professionnel sans avoir nécessairement des rémunérations très importantes », en citant notamment l'équipe de Montpellier. ■

### Le président du CNO libyen enlevé

Le président du Comité olympique libyen (CNO) et ancien judoka, Nabil Al-Alem, a été enlevé, dimanche 15 juillet, par des hommes armés dans le centre de Tripoli. « Neuf hommes qui se faisaient passer pour des membres de l'armée libyenne l'ont fait descendre de sa voiture et l'ont emmené », a indiqué le directeur de son bureau, Arafat Jouan, qui a également précisé que « l'armée et le ministère de l'intérieur n'étaient pas au courant d'une quelconque arrestation ». Cet enlèvement intervient à quelques jours du départ de la délégation libyenne, composée de cinq athlètes, pour Londres. Avant la révolte de 2011 qui a fait tomber le régime de Mouammar Kadhafi, le CNO libyen était présidé par Mohamed, fils aîné du dirigeant défunt, qui est actuellement réfugié en Algérie.

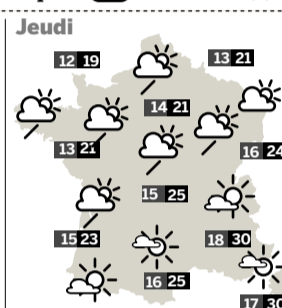


Mercredi 18 juillet  
Estival presque partout !



Températures à l'aube 1 22 l'après-midi 18 31  
Saint Frédéric Coeff. de marée 70  
Lever 06h05 Coucher 21h46  
Lever 05h28 Coucher 21h00

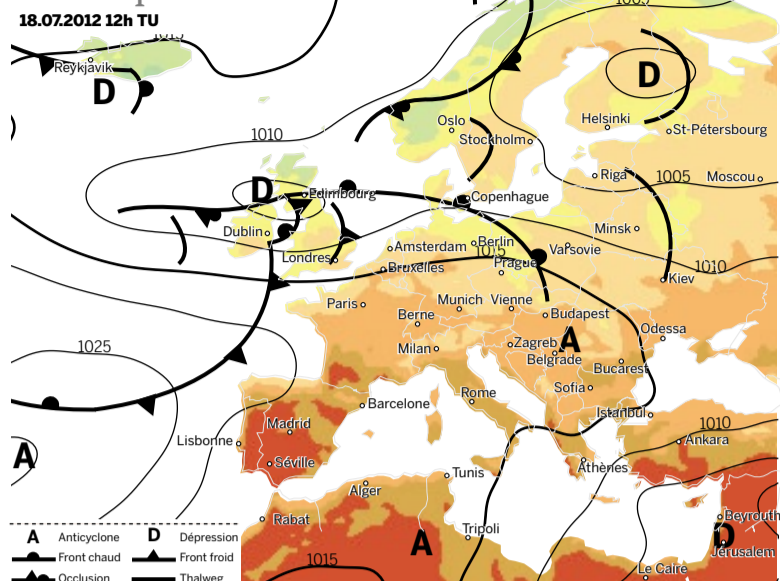
**Aujourd'hui**  
Le flux de sud-ouest restera actif sur les régions nord, notamment vers les côtes de la Manche où le vent soufflera assez fort. Il ramènera en outre des nuages de la Manche aux frontières du Nord-Est, avec quelques gouttes éparses ici et là. Le soleil s'imposera davantage sur le reste de la moitié Nord, et il fera toujours très beau sur la moitié Sud. Il fera même très chaud de l'Aquitaine à PACA, avec près de 31 à 37 degrés !



**Jours suivants**

|               | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|---------------|----------|--------|----------|
| Nord-Ouest    | 11 20    | 10 22  | 11 23    |
| Ile-de-France | 13 21    | 13 22  | 12 22    |
| Nord-Est      | 12 19    | 12 20  | 11 22    |
| Sud-Ouest     | 13 23    | 13 23  | 13 26    |
| Sud-Est       | 19 33    | 19 30  | 18 30    |

En Europe



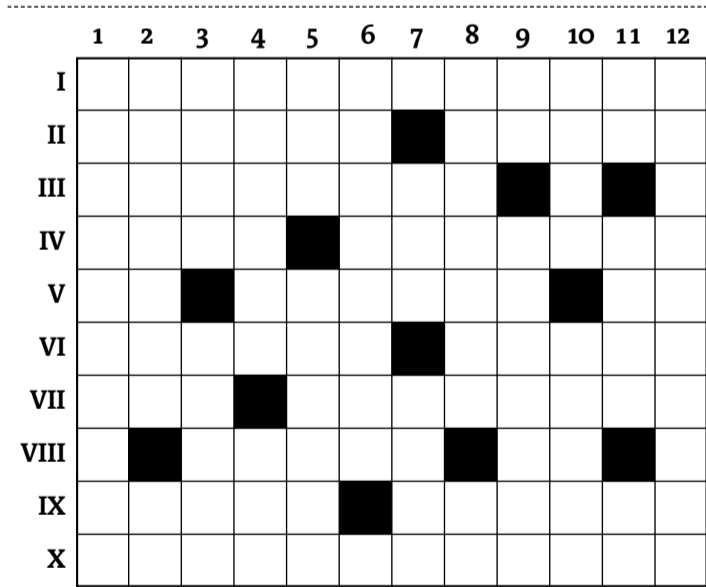
"Khanun" cette tempête tropicale abordera la Corée du Sud

| En Europe  | Riga                 | avverses modérées | 11 18 | New Delhi       | assez ensoleillé       | 33 37 |
|------------|----------------------|-------------------|-------|-----------------|------------------------|-------|
| Amsterdam  | avverses éparses     | 15 20             | 11 18 | New York        | variable, orageux      | 28 33 |
| Athènes    | beau temps           | 22 31             | 12 27 | Pékin           | assez ensoleillé       | 21 30 |
| Barcelone  | assez ensoleillé     | 24 29             | 12 20 | Pretoria        | beau temps             | 3 17  |
| Belgrade   | beau temps           | 16 26             | 13 19 | Rabat           | beau temps             | 23 31 |
| Berlin     | avverses modérées    | 12 20             | 14 20 | Rio de Janeiro  | avverses éparses       | 19 24 |
| Berne      | beau temps           | 12 27             | 12 22 | Séoul           | variable, orageux      | 23 28 |
| Bruelles   | avverses éparses     | 14 23             | 15 27 | Singapour       | avverses éparses       | 26 30 |
| Bucarest   | assez ensoleillé     | 17 29             | 12 17 | Sydney          | beau temps             | 8 19  |
| Budapest   | assez ensoleillé     | 16 25             | 14 27 | Téhéran         | assez ensoleillé       | 24 34 |
| Copenhague | avverses modérées    | 14 17             | 19 31 | Tokyo           | variable, orageux      | 27 32 |
| Dublin     | nuageux et orageux   | 14 17             | 19 31 | Tunis           | assez ensoleillé       | 24 32 |
| Edimbourg  | pluie modérée        | 13 15             | 24 38 | Washington      | soleil, orage possible | 27 30 |
| Helsinki   | avverses éparses     | 11 19             | 26 32 | Wellington      | assez ensoleillé       | 10 12 |
| Istanbul   | assez ensoleillé     | 24 29             | 29 32 | <b>Outremer</b> |                        |       |
| Kiev       | avverses éparses     | 13 22             | 13 24 | Cayenne         | soleil, orage possible | 24 32 |
| La Valette | beau temps           | 26 32             | 3 14  | Fort-de-Fr.     | en partie ensoleillé   | 27 30 |
| Lisbonne   | beau temps           | 20 31             | 27 30 | Nouméa          | avverses éparses       | 20 22 |
| Ljubljana  | beau temps           | 14 28             | 25 30 | Papeete         | beau temps             | 25 27 |
| Londres    | éclaircies           | 14 19             | 34 42 | Pte-à-Pitre     | avverses éparses       | 26 31 |
| Luxembourg | en partie ensoleillé | 14 24             | 29 33 | St-Denis        | avverses éparses       | 22 26 |
| Madrid     | beau temps           | 21 27             | 24 36 |                 |                        |       |
| Moscou     | avverses éparses     | 12 22             | 20 28 |                 |                        |       |
| Nicosie    | assez ensoleillé     | 28 35             | 26 39 |                 |                        |       |
| Oslo       | avverses éparses     | 12 18             | 13 21 |                 |                        |       |
| Prague     | éclaircies           | 14 23             | 20 28 |                 |                        |       |
| Reykjavik  | pluie modérée        | 12 14             | 15 20 |                 |                        |       |

**Vers une civilisation planétaire ?**  
Un ouvrage de référence pour éclairer l'actualité  
200 cartes, 188 pages  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
EN PARTENARIAT AVEC Inter

Les jeux

Mots croisés n° 12-169

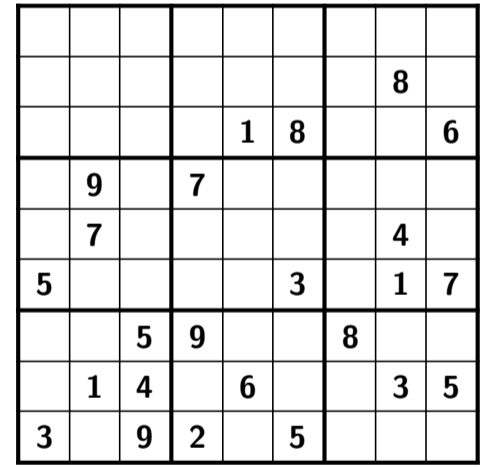


**Horizontalement**  
I. Le pouvoir est entre ses mains.  
II. A bien réussi. Plus ou moins durement frappée.  
III. Sortie vainqueur de l'épreuve.  
IV. Un cachet pour voyager facilement. Ses chenilles font des ravages dans les peupliers.  
V. Très fort dans son domaine. Passa au rouge.  
VI. Vent marin. Occupé.  
VII. Gardien des bandes. Attaquera par derrière.  
VIII. Très léger pour les constructeurs de maquettes. Article.  
IX. Pour faire le vide à la pelle. Peintre et architecte, il travailla au dôme de Florence.  
X. Pas toujours facile à donner.

**Verticalement**  
1. Donnes un grand coup de fouet.  
2. Encore plus belle quand elle est funèbre. Démonstratif.  
3. Ne rumine plus dans nos campagnes. Arrache à chaque passage.  
4. Dame très peu féminine. Belle à croquer.  
5. Dame du monde. Armes à feu.  
6. Vont toujours plus loin que la fiction.  
7. A l'identique. Histoire de famille.  
8. Toujours en place après la récolte. Romains.  
9. Possessif. Vendeur ambulante.  
10. Etalage. Peintre italien du clair-obscur.  
11. Négation. Mit en désordre. Autour au centre.  
12. Ouverture sur le monde.

Philippe Dupuis

Sudoku n° 12-169



Réalisé par Yan Georget

Loto

**Résultats du tirage du lundi 16 juillet.**  
3, 6, 19, 32, 37 ; numéro chance : 2.  
**Rapports :**  
5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;  
5 bons numéros : 92 690,70 € ;  
4 bons numéros : 1 084,10 € ;  
3 bons numéros : 10,50 € ;  
2 bons numéros : 5,10 €.  
Numéro chance : grilles à 2 € remboursées.  
**Joker : 9 794 558.**

**Les résultats du Loto** sont publiés dans nos éditions datées dimanche-lundi, mardi, mercredi et vendredi.  
**Tous les jours** Mots croisés et sudoku.

**Rédaction :** 80, boulevard Auguste-Blanqui 75707 Paris Cedex 13  
Tél. : 01-57-28-20-00 ; télex : 202806F ;  
télécopieur : 01-57-28-21-21  
**Courrier des lecteurs :** par téléphone : 01-57-28-21-74 ;  
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr  
**Médiateur :** mediateur@lemonde.fr

**Abonnements :** par téléphone : de France 32-89 (0,34€ TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89.  
Sur Internet : www.lemonde.fr/abojournal/  
Tarif 1 an : France métropolitaine : 394 €  
**Internet :** site d'information : www.lemonde.fr  
finances : http://finance.lemonde.fr  
Emploi : www.talents.fr/Immobilier : http://imm.lemonde.fr

**Documentation :** http://archives.lemonde.fr  
**Collection :** Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

C'est tout Net ! JEAN-JACQUES LARROCHELLE

Ouvrir de traduction potentielle

**Quiconque a déjà reçu des mails rédigés en français** dont la syntaxe procure une étrange impression de flottement. La langue paraît globalement maîtrisée, pourtant, à y lire de plus près, des aberrations, et souvent même des contresens, semblent s'y être introduits pour des raisons apparemment inexplicables.

L'utilisation libre, sur Internet, d'un traducteur automatique, en est souvent la cause. La manœuvre est aisée : il suffit de rédiger ou de copier dans une boîte de dialogue un texte (dans sa totalité, ou par fragments, ce qui en général devrait en limiter les erreurs) et de le soumettre à un logiciel capable de le traduire dans la langue de son choix. Parmi les traducteurs les plus utilisés, douze sont disponibles sur le site Reverso.net ; plus de soixante sur Translate.google.com.

Nous nous sommes livrés ici à un exercice simple : prendre un texte simple en français, le traduire dans une langue étrangère (ici le portugais), puis le retraduire dans la langue originelle. Le célèbre incipit de *Du côté de chez Swann*, de Marcel Proust, a été soumis à cette mécanique.

Hormis son caractère un tantinet poétique, l'œuvre de Reverso décroche la palme de l'absurdité. Ainsi, pour *« Longtemps, je me suis couché de bonne heure »*, le traducteur propose : *« Pour longtemps, je suis le premier menteur. »* On lui préférera à peine la proposition de Google Translate : *« Il y a bien longtemps, je suis allé me coucher tôt. »*

**L'exercice déploie son invraisemblable logique** en modifiant les langues choisies ou en éteignant les phases de traduction. Il est d'ailleurs étonnant que cette forme d'écriture à « contrainte » n'ait pas donné naissance à un ouvrage sur le modèle imaginé en 1960 par le mathématicien François Le Lionnais et l'écrivain-poète Raymond Queneau. Il faudrait donc créer l'Outrapo (Ouvrir de traduction potentielle), sauf que la tragédie occupe déjà la place. Outranspo (comme *translate*) pourrait peut-être convenir. ■

Courriels

Politique Une loi sur le non-cumul des mandats

Le suppléant dont parle Ingrid Leddet dans sa tribune « Un député suppléant est un représentant à part entière » (*Le Monde* du 4 juillet) ne sera député que le jour où il le remplacera. Ce n'est pas du tout la même chose. Les députés qui s'absentent trop souvent de l'Assemblée le veulent bien. N'ont-ils pas assez de leurs assistants pour assurer leur travail ? La première mesure à prendre, c'est d'interdire le cumul des mandats. Dans cette période de chômage, les cumulards prennent la place d'autres personnes. Les socialistes au pouvoir devraient faciliter l'accès d'un maximum de personnes aux responsabilités. Mais les réticences de nos élus à cette proposition de loi sur le non-cumul des mandats prouvent qu'ils se préoccupent beaucoup plus de leurs intérêts que de l'intérêt général. Par ailleurs, parler de député suppléant aujourd'hui alors qu'on a commencé à dire et à souhaiter que l'on réduise le nombre des députés n'est vraiment pas à l'ordre du jour.  
Gaston Pouplin, Le Pin (Deux-Sèvres)

Les soirées télé

Mardi 17 juillet

**TF1**  
20.50 Le Placard  
Film Francis Veber. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Thierry Lhermitte (France, 2000).  
22.30 New York unité spéciale.  
Série. Le Coach suprême (S13, 2/23, inédit) ☉.  
Justice en accusation. L'Oncle de John (S8, 3 et 4/22) ☉. Démence programmée (S5, 6/25) ☉.  
1.45 Appels d'urgence (90 min) ☉.

**FRANCE 2**  
20.35 Secrets d'histoire.  
Isabelle la Catholique. Invités : Georges Martin, Bartolomé Bennassar, Joseph Perte, etc.  
22.25 Marie-Antoinette, la véritable histoire. Documentaire (2007).  
23.55 Journal, Météo (20 min).

**FRANCE 3**  
20.35 Mon Frère Yves.  
Téléfilm. Patrick Poivre d'Arvor. Avec Thierry Frémont, Jérôme Kircher (France, 2011).  
22.15 Les Tonnerres de Brest 2012.  
Depuis le navire « Götheborg ». Emission spéciale.  
23.45 et 1.50 Météo, Soir 3 (20 min).

**CANAL +**  
20.55 Le Chat du rabbin  
Film Joann Sfar et Antoine Delesvaux (2011) ☉.  
22.20 Transformers 3 : la face cachée de la lune  
Film Michael Bay. Avec Shia LaBeouf, Josh Duhamel, Rosie Huntington-Whiteley (EU, 2011) ☉.  
0.50 Spécial investigation (60 min).

**ARTE**  
20.50 Thema - Coup de chaud sur la planète.  
De sommet en sommet, les Alpes en péril. Documentaire. Udo Vieth (2012).  
21.35 La Diagonale du climat. Du Cap-Vert à la baie d'Hudson. Documentaire. 22.20 Débat.  
22.40 Le Dessous des cartes.  
22.50 Les Héros de la Royal Air Force. [1 et 2/4]. Documentaire (2006, 100 min).

**M 6**  
20.50 D & CO, une semaine pour tout changer.  
Vincent : l'appel au secours d'un papa célibataire ; vingt ans de travaux pour une maison...  
0.55 Three Rivers.  
Série (saison 1, 7 et 8/13, inédit, 90 min) ☉.

Mercredi 18 juillet

**TF1**  
20.50 Esprits criminels.  
Série. Parasite. La Grande Fauçheuse. Données privées (S5, 14, 19 et 22/23) ☉.  
23.10 Smash. Série (S1, 6 et 7/15, inédit) ☉.  
0.50 Countdown.  
Série. Les Anciens Elèves (S1, 3/8, 55 min) ☉.

**FRANCE 2**  
20.35 Inquisitio.  
Série. Hic jacet : Ci-gît. Aura popularis : Le Souffle populaire (S1, 5 et 6/8, inédit) ☉.  
22.10 Tout le monde chante contre le cancer. Divertissement.  
23.45 Journal, Météo.  
23.55 Clérambard.  
Pièce de Marcel Aymé. Mise en scène de Nicolas Briançon. Avec Jean-Marie Bigard... (140 min).

**FRANCE 3**  
20.35 Des racines et des ailes.  
Passion patrimoine : les couleurs du Périgord.  
22.25 et 1.05 Météo, Soir 3.  
22.55 L'Ombre d'un doute.  
Léonard de Vinci, l'homme du mystère. Magazine présenté par Franck Ferrand (60 min).

**CANAL +**  
20.55 Pourquoi tu pleures ?  
Film Katia Lewkowicz. Avec Nicole Garcia, Emmanuelle Devos, Benjamin Biolay (2011) ☉.  
22.30 Concert Benjamin Biolay.  
« Si tu suis mon regard ». Au Casino de Paris.  
0.00 Body of Proof. Série. Le Ressuscité. Les Morsures de l'amour ☉ (saison 2, 85 min).

**ARTE**  
20.50 Le Grand Voyage de la vie  
Film Jo Baier. Avec Bruno Ganz, Elio Germano, Erika Pluhar, Andrea Osvárt (All. - It., 2010).  
22.20 Mystérieusement Klimt.  
Documentaire. Herbert Eischenchen (2012).  
23.20 L'Arc-en-ciel  
Film Nana Djordjadze. Avec Merab Ninidze, Nino Kirtadze (All. - Fin., 2008, v.o.).  
0.55 Personne ne bouge ! (45 min).

A nos lecteurs

**Mots Croisés.** La grille n° 12-168 (*Le Monde* du 17 juillet) était fautive et ne correspondait pas aux définitions. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses pour ce regrettable incident.

# M en vente actuellement



Hors-série



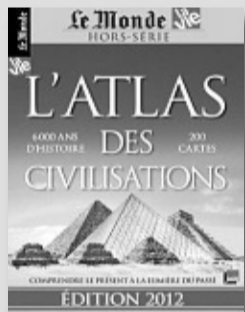
Hors-série



Mensuel



Hors-série



Hors-série

## Collection

### Les petits polars du Monde



2€ LE LIVRE

Dès jeudi 19 juillet, le volume n°2  
Ce crétin de Stendhal de Jean-Bernard Pouy

## Nos services

### Lecteurs

#### Abonnements

Tél. : 32-89 (0,34€ TTC/min)  
www.lemonde.fr/abojournal

#### Boutique du Monde

80, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris - Tél. : 01-57-28-29-85  
M° Glacière ou Corvisart  
www.lemonde.fr/boutique  
Fermée le samedi jusqu'au 18 août inclus

#### Le Carnet du Monde

Tél. : 01-57-28-28-28

### Professionnels

#### Service des ventes

Tél. : 0-805-05-01-47

# Le Monde

Le Carnet

## Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance, anniversaires de mariage

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables rondes,

portes-ouvertes, forums, journées d'études, congrès, projections-débats, nominations, assemblées générales

Soutenances de mémoire, thèses, HDR, distinctions, félicitations

Expositions, vernissages, signatures, dédicaces, lectures, communications diverses

### Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28  
✉ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

## AU CARNET DU «MONDE»

### Naissance

Launaguet (Haute-Garonne).

#### Lyloo et Léo

sont nés le 11 juillet 2012,

chez

Virginie DUPOUY  
et Guillaume CHALIER.

### Décès

Le conseil d'administration de l'Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois

a le regret de faire part du décès, survenu le 10 juillet 2012, de son président,

#### Jean-Pierre BESSE.

L'AMOI s'associe complètement à la peine de la famille et tient à rendre un hommage particulier à un ami cher, simplement un honnête homme dont les recherches et travaux d'historien marqueront l'avenir.

Michel Albouy, Florence Durieux, Helyette Geman, Dominique Jacomet, Alice Le Flanche et Bertrand Urien, membres du jury du concours d'agrégation de sciences de gestion 2010,

partagent la douleur de la famille, suite au décès de

Henri BOUQUIN,  
professeur des Universités  
à Paris Dauphine,

survenu le 11 juillet 2012.

Henri était de l'avis de très nombreux collègues l'un des meilleurs chercheurs français en contrôle de gestion. Il avait présidé avec rigueur et humanité le concours d'agrégation de sciences de gestion 2010. Son rayonnement était international.

#### Lucile BUTEL.

« Et que lisent les larmes ?  
Quels livres ? »  
V. Holan.

Pour Florence.

M<sup>me</sup> Jeannine Dreyfus-Alain,  
Ses filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Bertrand DREYFUS-ALAIN,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 juillet 2012.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 19 juillet, à 10 h 30, au cimetière Rougement-Nord de Gif-sur-Yvette.

bdaconsult@yahoo.fr

Laurence Dubois, Jérôme Dubois, Denis Dubois, ses enfants, Jean Dubois, son frère, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part, à tous ceux qui l'on connu et estimé, du décès de

#### M. Claude DUBOIS,

survenu le dimanche 8 juillet 2012, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à son domicile, 12, rue Félix Faure, à Paris.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Saint-Jean-de-Marsacq (Landes).

M<sup>me</sup> Simone Fabriès,  
son épouse  
Ainsi que la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian FABRIÈS,  
receveur régional des douanes  
en retraite,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 19 juillet 2012, à 10 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Marsacq, suivies de la crémation dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1009, route de La Lagüe,  
40230 Saint-Jean-de-Marsacq.

Didier et Jean-François Kling,  
ses frères  
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Etienne KLING,  
avocat au barreau de Paris,

survenu dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 3 juillet 2012, dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris 20<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Claude Lachaud,  
sa femme,  
Cécile Lachaud et Sophie Lambert,  
ses filles,  
Christian Jacquet, Hervé Lambert,  
ses gendres,  
Alice et Héloïse,  
ses petites-filles,  
Hélène Lachaud,  
sa sœur,  
François Lachaud,  
son frère,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, le 12 juillet 2012, à l'âge de soixante-seize ans, de

Philippe LACHAUD,  
architecte DPLG,  
urbaniste SATG.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 juillet, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Corentin de Quimper.

22, rue Elie Fréron,  
29000 Quimper.

Danielle Lévy,  
son épouse,  
Bruno Lévy et Marianne Baroso,  
Théo et Julie,  
Daniel et Aiko Lévy,  
Jules et Sorano,  
Vincent Lévy,  
Adrien et Raphaël,  
Dorothee Lévy et Eric Ventre,  
Maëlle et Romane,  
Sarah Pesenti,  
Alix et Rémi,  
Sophie et Stéphane LÉ,  
Ilane, Nathan et Lisa,  
ses enfants et petits-enfants,  
Jean et Simone Lazare,  
son beau-frère et sa belle-sœur  
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Claude LÉVY,  
journaliste,

survenu le 14 juillet 2012, à l'âge de soixante-treize ans, au terme d'un dur combat contre une longue maladie.

Danielle Lévy,  
26, rue du Commandant Mouchotte,  
Appartement K108,  
75014 Paris.  
clo.levy@free.fr

Sylvie, Mireille et Béatrice,  
ses filles,  
Francis, Samuel et Patrick,  
ses gendres,  
Emmanuel, Benjamin, Isaac, Elsy,  
Raphaël, Leila et Tilly,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Léon MANDELBROT,  
ingénieur,

survenu le 3 juillet 2012,  
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Il a été inhumé dans l'intimité,  
auprès de son épouse

#### Nicole BLANCHARD,

au cimetière de Chevry-en-Seraine (Seine-et-Marne).

Famille Mandelbrot,  
56, rue Mademoiselle,  
75015 Paris.

Marie-Lise et André Mattei,  
ses parents,  
Chloé Bertolus,  
sa sœur,  
Antoine Mattei,  
son frère,  
Alain Faye,  
son beau-frère,  
Marjorie Guinot,  
sa belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Arnaud MATTEI,  
X 08,

survenu le 8 juillet 2012,  
à l'âge de vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu au Temple de Mens (Isère), le jeudi 19 juillet, à 16 heures.

« Homme, nul n'a sondé le fond  
de tes abîmes. »  
Baudelaire.

8, rue Civiale,  
92380 Garches.

Rue Louis Rippert,  
38710 Mens.

Sa famille  
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

#### Marcel MOIROUD,

le 12 juillet 2012,  
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Son épouse

#### Marque MOIROUD,

nous avait quittés il y a dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu jeudi 19 juillet (la levée de corps, à 10 heures, en la chambre mortuaire de l'hôpital, 22, rue Bruant, Paris 13<sup>e</sup>, suivie de l'incinération, à 11 heures, au columbarium du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>).

M<sup>me</sup> Gabriel Nahas,  
née Marilyn Cashman,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Hélène Peters,  
sa sœur,  
M<sup>me</sup> Michèle Nahas,  
M. Anthony Nahas,  
M<sup>me</sup> Keren Nahas Rosner,  
ses enfants, et leurs conjoints,  
Ses sept petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès, en son domicile, le 28 juin 2012, à New York, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

#### M. Gabriel George NAHAS,

docteur en médecine de la Faculté de Toulouse, Ph.D de l'université de Minnesota (Mayo Foundation Fellow), docteur honoris causa de l'université d'Uppsala (Suède), professeur émérite de médecine de Columbia University, ancien directeur de recherches à l'INSERM, Fulbright scholar, membre de l'American Association for the Advancement of Science, membre de l'Académie des sciences de New York, lauréat de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec 3 palmes et une étoile, Presidential Medal of Freedom avec palme d'or, chevalier de l'ordre de l'Empire britannique (OBE), officier de l'ordre d'Orange-Nassau, médaille d'argent de la Ville de Paris, Medal of Honor of the Statue of Liberty, 1986.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière protestant de Puylaurens (Tarn), le vendredi 6 juillet, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40 East 74th street, Apt 4R,  
N.Y. New York, 10021  
(Etats-Unis).

M<sup>me</sup> Liliane Ottavi,  
son épouse  
Et sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Michel OTTAVI,  
né à Tunis, le 15 juillet 1932,  
ancien élève du lycée Carnot.

Il fut très estimé du monde enseignant, militant et associatif pour son action constructive, loyale et conviviale.

Son courage, sa dignité face à l'épreuve de la maladie lui ont valu le respect et la sympathie de tous ceux qui l'ont approché.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 juillet 2012, à 14 h 30, en l'église Saint-Ambroise, 71, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine, 13, rue Gaston Monmousseau.

63, rue du Chemin Vert,  
75011 Paris.

Le président,  
Le directeur,  
Le personnel administratif  
et les enseignants

de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris La Villette,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### Sylviane RICOU,

et s'associe au chagrin de la famille.

Sa famille,  
Ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

#### Jean-Joseph SCHEFFKNECHT,

survenu le 13 juillet 2012,  
à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 juillet, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Espérance, 47, rue, de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans la sépulture familiale.

Ni fleurs ni couronnes mais des dons à l'association Les Bourgeois (Enfants d'Ethiopie) peuvent être versés pour Salasibish et Zimash.

A la mémoire de

#### Jean-Joseph SCHEFFKNECHT,

Tous tes amis de l'ADEP

sont infiniment tristes de ta disparition.

Tu as su créer, entre nous et avec toi, des liens exceptionnels dans le travail quand tu fus notre « Scheff » et longtemps encore dans l'amitié.

Nous resterons marqués par ta présence. Merci !

De la part de  
L'Agence nationale  
pour le développement de l'éducation permanente - ADEP (1973-1991).

M<sup>me</sup> Renée Seigneur,  
son épouse,  
Ses soeurs,  
Son beau-frère,  
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### docteur Benjamin SEIGNEUR,

survenu le 7 juillet 2012,  
à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 juillet, dans l'intimité familiale.

La Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCJJP),  
Richard Lavigne,  
son président,  
Ses membres, représentants de la profession, journalistes et employeurs,  
Ses salariés,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Anne THORAVAL.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches et leur présentent leurs sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juillet 2012, à 15 heures, en l'église de Merlimont-Plage, à Merlimont (Pas-de-Calais).

CCJJP,  
221, rue La Fayette,  
75010 Paris.

Lyon.

Anne Guerrier,  
Jean-Luc Wertheimer,  
Alain Wertheimer,  
ses enfants,  
Le docteur Thierry Guerrier,  
son gendre,  
Adriana et Louis,  
ses petits-enfants,  
Les familles Philip et Dubs,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Marie-Antoinette  
WERTHEIMER,  
née DUBS,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 juillet 2012, à 9 h 30, au temple de la rue Lanterne, Lyon 1<sup>er</sup>, suivie de la crémation au crématorium du cimetière de La Guillotière, Lyon 8<sup>e</sup>.

La famille remercie particulièrement la Résidence Duquesnes, Lyon 6<sup>e</sup>, pour ses bons soins.

### Anniversaire de décès

Il y a trois ans, le 18 juillet 2009,

Suzanne MAWAS-LE DAIN

nous quittait.

Sa famille, ses amis se souviennent.

Elle nous manque...

### Commémoration

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France », avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des déportés du convoi n° 7 parti, il y a 70 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec à son bord mille personnes dont 57 enfants.

Jeu 19 juillet 2012, à 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 7.

Mémorial de la Shoah,  
17, rue Geoffroy l'Asnier,  
75004 Paris.

Renseignements : FFDJF  
Tél. : 01 45 61 18 78.  
Email : klarsfeld.fddjf@wanadoo.fr

### Communication diverse



L'EAC remercie les membres des Jurys MBA Médiation culturelle :  
Alain Pusel, écrivain, critique d'art et Frédéric Lenoir, chercheur au Médialab de Science-Po Paris « La religion au théâtre : l'intention du scandale chez les auteurs contemporains francophones » de Cécile Jourdain. Bernard Bastide, docteur en cinéma et audiovisuel, et Yann Dupont, direction de la communication de la Gaîté Lyrique pour « Les circuits de cinéma itinérants : quels enjeux et objectifs ? » de Estefania Arregui.

Vous aussi êtes intéressés par les métiers de la médiation culturelle, du marché de l'art et du luxe ?

Venez rencontrer nos conseillers pédagogiques durant tout le mois de juillet de 9 h 30 à 17 heures.

Paris. Lyon. Shanghai.  
www.groupeeac.com  
Tél. : 01 47 70 23 83.  
eac@groupeeac.com

# « Toujours la même histoire »...



**Lettre de Wall Street**  
SYLVAIN CYPEL

De temps à autre, on jette un œil sur Dealbreaker. Le site se présente comme un « Wall Street insider », un « initié » de l'intérieur de la finance. Les acteurs de la place laissent fuiter vers lui des échos de toute sorte. On y trouve quelquefois des informations exclusives. On y lit beaucoup les mille et un cancan qui font le délice des membres d'un milieu où l'on croule plus souvent sous les chiffres que de rire. Mais surtout, on surfe sur Dealbreaker pour humer le buzz du moment. Vendredi 13 juillet, le titre de l'article de Matt Levine, l'un de ses bloggeurs attirés, disait tout : « *Toujours la même vieille et ennuyeuse histoire.* » L'anglais sonne plus tranchant : « *Same Old Boring Story.* » Le lendemain, on comprenait pourquoi. Le *Wall Street Journal* titrait : « 6 milliards d'amende pour les géants des cartes bancaires ». Le *Financial Times* : « Les pertes de

JP Morgan atteignent 5,6 milliards de dollars ». Enfin, le *New York Times* : « La réserve fédérale connaissait la fausseté des rapports de Barclays sur ses taux ». Bref, trois scandales différents montés en « une » par trois journaux différents, mais au fond, la « même histoire ».

Court rappel des faits. Un : les fournisseurs de cartes bancaires, Visa, Mastercard, ainsi que les grandes banques (Citi, Chase, Bank of America, etc.), sont accusés d'avoir indûment surchargé les frais ponctionnés sur les transactions. Ils ont accepté de verser non pas 6 mais près de 7 milliards de dollars d'amende pour éviter tout procès, dont 4,4 pour le seul Visa. Deux : l'estimation des pertes de JP Morgan dans des opérations sur des produits dérivés « pourris » à Londres – qu'oùis-je ? ils n'ont donc pas disparu ? – atteindrait quatre fois le chiffre initialement annon-

cé. Enfin, avec le Libor, on passe à l'échelon supérieur. La facture présentée aux banques fautives pour leurs manipulations conjuguées de ce taux d'emprunt interbancaire pourrait se monter à 22 milliards de dollars ! Douze d'entre elles sont incriminées, pour le moment. Toutes auraient « truqué » leurs déclarations sur les taux d'intérêt qu'elles pratiquaient. Des Etats américains (Massachusetts, Connecticut...), des villes (Baltimore, la première), de grandes institutions (les retraités du service public de Californie) portent plainte : ces manipulateurs les ont grugés, eux et leurs contribuables ou cotisants, clament-ils.

L'impression générale aux Etats-Unis est d'un retour des « affaires » sur le devant de la scène, ce qui n'est jamais excellent pour les affaires, les vraies. Car les scandales financiers sortent de tous côtés. Pour le seul lundi 16 : d'abord, une étude montre que la divulgation d'informations confidentielles par les banques vers des clients privilégiés et des hedge funds est bien plus répandue qu'on ne le croit. Ainsi, la légalité est allégrement contournée. Par ailleurs, le département américain de la justice et HSBC sont « *proches d'un accord* » sur l'amende à payer afin d'éviter un procès : des dirigeants de la banque sont soupçonnés de complicité de blanchiment de l'argent du trafic de drogues.

Dans les milieux financiers, la morosité prédomine : voilà qu'ils font de nouveau figure de profiteurs amoraux, sans respect

aucun du bien collectif. Et une fois de plus, les partisans d'une régulation accrue s'agitent. Mais ce pourrait n'être là qu'un moment passager. Car l'opinion se passionne peu pour ces affaires. Comme si s'installait la conscience désabusée d'une puissance publique impuissante face à la « rapacité » et au sentiment d'impunité des banquiers. Sur Dealbreaker, M. Levine a publié les passages d'un document qu'il a aisément trouvé dans des données publiques de la Réserve fédérale américaine (Fed, banque centrale). Il s'agit d'une conversation entre un de ses économistes et un trader de Barclays. Elle se passe en avril 2008, cinq mois avant l'effondrement financier. En voici un extrait :

**Libor, JP Morgan, Visa...  
Les financiers font  
de nouveau figures  
de profiteurs amoraux ;  
et les partisans d'une  
régulation accrue s'agitent**

Le trader : « Heu... En ce moment, enfin, depuis trois mois, heu... je dirai que si j'étais une banque et que j'avais besoin d'aller emprunter sur le marché interbancaire, cela me coûterait probablement 8 à 10 points de base de plus que ce que fixe le Libor... »

L'agent de la Fed : « Comment expliquez-vous cette contradiction ? Peut-être les ban-

ques n'informent-elles pas comme elles le devraient, ou bien... »

Le trader : « Bon, disons... On pourrait le dire comme ça. Enfin, je vais être franc et honnête avec vous... »

L'agent, en riant : « Non, mais c'est bien ça que je vous demande... »

Le trader : « (...) Enfin, vous savez bien qu'on ne fournit pas, heu... un Libor honnête. Et pourtant on fait ça parce que, heu... si on ne le faisait pas, cela attirerait l'attention sur nous. »

C'est-à-dire sur l'état réel de la banque, moins florissant qu'elle ne fait croire.

Tout y est, entre les « heu... » du trader et le rire amer du fonctionnaire, des complexités implicites qui peuvent se mettre en place entre deux institutions, la bancaire et l'étatique. « *Je sais que tu sais que je sais...* » Deux mois plus tard, en juin, le président de la Fed de New York, Tim Geithner (futur secrétaire au Trésor de Barack Obama), informe son homologue britannique de ses doutes sur les manipulations du Libor. Celles-ci ne cesseront pourtant que plus d'un an après.

Il n'est pas certain, malgré les scandales cumulés, que les régulateurs de la finance en sortent renforcés – tant ils apparaissent dénués de moyens législatifs, financiers, humains, en personnel et en qualifications, pour parvenir à imposer la loi à ceux qu'ils doivent contrôler. Tant, aussi, ils semblent avoir pactisé avec leur propre impuissance. ■

cypel@lemonde.fr

## C'est tout vu ! | CHRONIQUE TÉLÉ

PAR OLIVIER ZILBERTIN



### Une vie de princesse

Qu'est-ce qui peut bien nous pousser à l'observer, la fixer, la contempler ? On ne sait, en vérité. On veut se lever, on a le sentiment de lui avoir déjà consacré trop de temps, et pourtant on reste devant sa télé. Il faut dire qu'elle a quelque chose de fascinant, cette petite communauté de Français de Philadelphie que France 3 a déshabillée, lundi 16 juillet, pour son traditionnel « Strip-Tease ». Comme en lévitation au-dessus de la ligne du temps, lisse et légère, sourde et impénétrable, réfractaire au bruit et à la fureur du monde. Désuète et un brin ridicule. Une société à part, en somme, où s'étaient déjà immiscées les caméras de « Strip-Tease ». C'était il y a huit ans. On ne jurerait pas que les choses aient beaucoup changé depuis.

On les avait laissés un 14 juillet, fêtant entre eux la prise de la Bastille, dans une brasserie française de la ville. Figée, la communauté semble n'avoir pas vraiment bougé depuis. On retrouve les mêmes, immobiles ou presque. Et d'abord Chantal, le personnage principal, notre guide dans les allées de la communauté, de ses villas avec piscine, de ses belles pelouses tondues, de ses parterres fleuris, de ses berlines blanches. De ses restaurants de luxe.

Ce doit être elle, Chantal, on suppose, la « princesse aux pieds nus » promise par le titre de l'émission. Il y a huit ans, elle venait d'épouser un médecin « *ni moche ni pauvre* ». Cela lui confère quelques devoirs, croit-elle. Et en premier lieu, celui de tout faire pour se dérober aux assauts du temps. Alors Chantal ingurgite du jus de ciboulette et subit des injections d'œstrogènes. Bonne copine, elle en fait profiter ses petites camarades de jeu contre les effets des saisons. Inspirée sans doute par une lumière venue d'en haut, Chantal

s'est mise à peindre. Quand elle ne peint pas, elle aide son ami Susan à chercher sur Internet le prince charmant, milliardaire de préférence. Pas facile.

Il va sans dire que la princesse française de Philadelphie a aussi ses bonnes œuvres, au nom desquelles elle organise des « parties ». Cette fois, elle veut aller plus loin. Elle veut se rendre personnellement en Haïti : « *J'ai un don, dit-elle, il est temps de le partager avec les enfants. A ce que j'ai pu voir sur les photos, les enfants sont très beaux.* » Silence, inspiration : « *Il y*

**Une amie : « Si tu ne crains pas le chaud, les cafards et les rats, c'est bon, tu peux y aller. »**

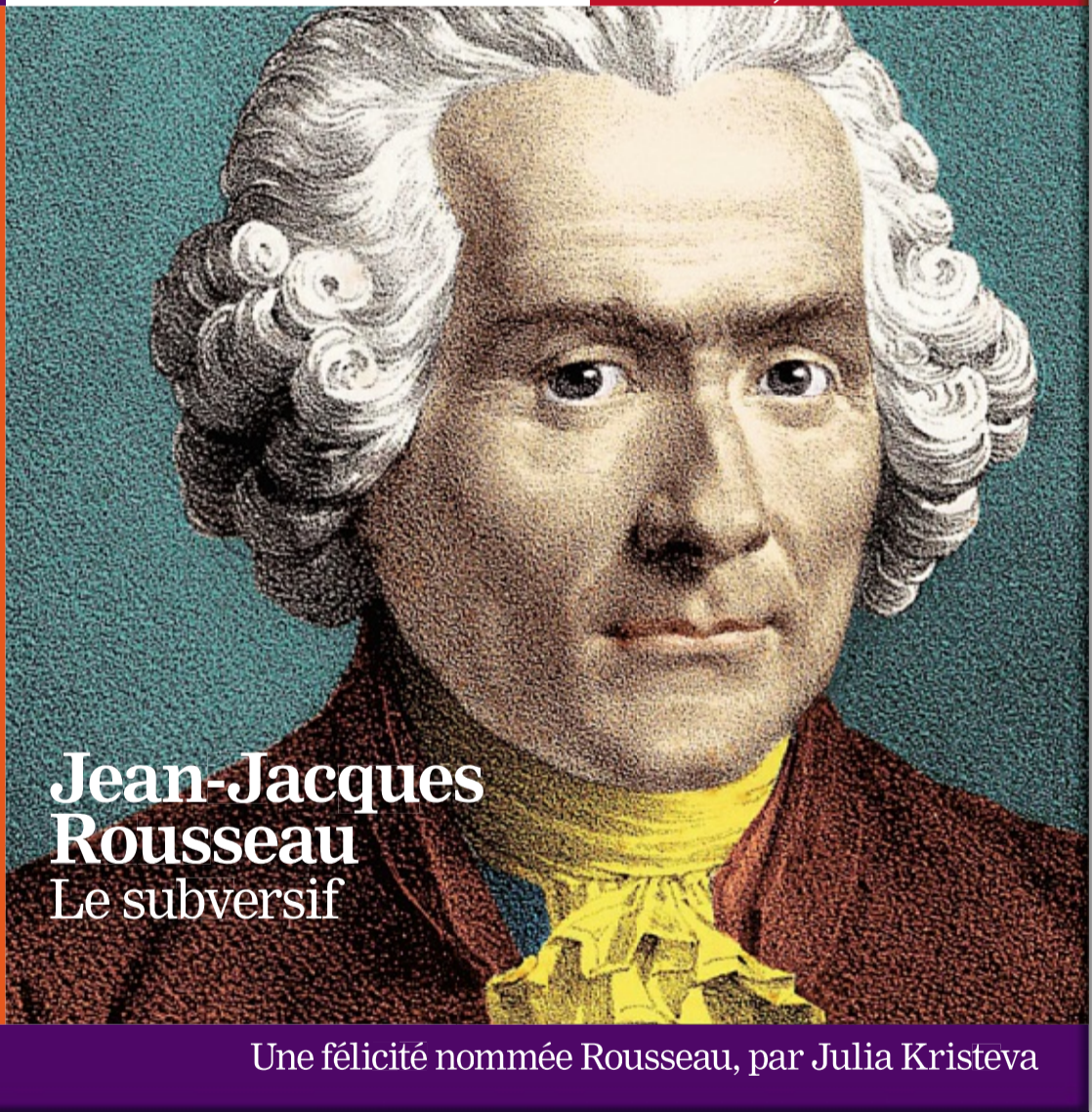
**Chantal est prête : « A Saint-Barth, j'ai vu un rat énorme, et je n'ai pas sursauté »**

*a une telle innocence.* » Une amie, prévenante : « *Si tu ne crains pas le chaud, les cafards et les rats, c'est bon, tu peux y aller.* » Chantal est rassurée. Elle est prête : « *A Saint-Barth, j'ai vu un rat énorme, et je n'ai pas sursauté.* »

Autour de sa piscine, la petite communauté française piaille. La vente aux enchères n'a pas rapporté la somme escomptée, et le tableau de Chantal n'a pas trouvé preneur. Peu importe, elle ira comme prévu en Haïti donner des cours de danse à 200 enfants. C'est en tout cas ce que nous a promis le générique pour la semaine prochaine. On n'en a pas fini avec Chantal. La vie de la princesse aux pieds nus de Philadelphie est pleine de rebondissements. C'est sûrement pour ça qu'on reste. ■

## HORS-SÉRIE Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE



**Jean-Jacques  
Rousseau**  
Le subversif

Une félicité nommée Rousseau, par Julia Kristeva

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, *Le Monde* consacre un hors-série au philosophe.

Julia Kristeva, écrivain et psychanalyste, dresse le portrait de l'écrivain.

Une sélection de textes de l'auteur permet de comprendre comment le philosophe a remis en cause les institutions sociales ou politiques, aussi bien que la culture de son époque. Loin de la vision éthérée qui ferait de lui un gentil contemplatif, Jean-Jacques Rousseau est un auteur subversif.

Son œuvre suscite encore des débats de nos jours : raison ou nature, éducation, féminisme... Il a provoqué adhésion ou rejet de personnalités dont les textes proposés à lire dans les parties « Débats » et « Hommages » rendent compte.

124 PAGES - 7,90 € - EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## A ne pas manquer sur *Le Monde.fr*

**Série Londres 1948, « We're Gonna Rock, We're Gonna Roll »**

Les Jeux olympiques approchent, Londres se met sur son trente et un... En attendant la cérémonie d'ouverture, prévue pour le vendredi 27 juillet, *Lemonde.fr* se plonge et se replonge dans l'histoire moderne des JO, en épiquant le tout d'une note inattendue, celle d'une autre aventure humaine : le rock and roll. Premier épisode d'une série – Rock around the Olympics – de seize.  
<http://www.lemonde.fr/jeux-olympiques/>